



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 138 • NUMÉRO 010 • 2^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 11 octobre 2002

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 11 octobre 2002

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

LE DISCOURS DU TRÔNE

•(1005)

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 9 octobre, de la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Monsieur le Président, comme je l'ai dit dans les cinq premières minutes de ma réponse au discours du Trône, si le premier ministre veut laisser un véritable héritage, il a 16 mois devant lui pour servir le bien public et mettre en oeuvre à cette fin des changements susceptibles d'améliorer grandement la vie des Canadiens. Sur la question des soins de santé, j'ai déjà souligné la nécessité de modifier et de moderniser la Loi canadienne sur la santé et d'adopter une stratégie en matière de main-d'oeuvre concernant les infirmières, les médecins et les techniciens, de même que le plan que j'ai proposé la dernière fois que j'ai pris la parole, qui assurerait une meilleure redistribution de ces professionnels de la santé dans les régions rurales.

Dans le domaine de l'économie, si le premier ministre tient réellement à venir en aide aux pauvres, ce n'est pas en leur distribuant de l'argent mais en leur donnant les moyens d'occuper des emplois qu'il y parviendra. Il y a évidemment des personnes qui ne peuvent pas travailler pour toutes sortes de raisons et dont il faut prendre soin. D'où l'existence des programmes sociaux. Mais il faut donner aux gens les moyens nécessaires pour travailler et subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

Le premier ministre pourrait notamment relever à 18 000 \$ par année le niveau minimal de revenus à partir duquel les gens doivent payer de l'impôt. Aucun travailleur au Canada gagnant moins de 18 000 \$ ne devrait payer de l'impôt. Une personne peut à peine survivre avec un salaire semblable.

Pour ce qui a trait aux drogues, le premier ministre devrait mettre en place une stratégie visant à prévenir la consommation et l'usage à des fins criminelles de drogues, et prendre des mesures vigoureuses à l'endroit des parasites de notre société, principalement les bandes de criminels organisés, qui sont impliqués dans le trafic des stupéfiants, la prostitution et le blanchiment d'argent. Ces éléments criminels profitent du laxisme de nos lois pour ronger notre société.

En ce qui concerne la politique étrangère, le premier ministre a dit qu'il voulait un programme africain. Il a dit de bien belles choses, mais il n'a pas pris de mesures concrètes à cet égard. Il n'a pas agi au sujet du Zimbabwe. Il n'a pas dit un mot de la crise dans ce pays, où six millions de personnes, la moitié de la population, vont mourir dans les six prochains mois à moins que la communauté internationale ne se mobilise contre le président Mugabe. Même s'il n'est absolument pas question d'une réforme agraire, le président Mugabe utilise la question de la réforme agraire et de la politique raciale pour cacher son véritable objectif, soit de brutaliser la population noire. En effet, 99,5 p. 100 des habitants du Zimbabwe sont noirs, et il va en tuer six millions en les privant de nourriture dans le cadre d'une famine orchestrée politiquement au cours des six prochains mois. Personne ne se préoccupe de cela.

Sept autres millions de personnes vont mourir dans des famines orchestrées politiquement dans cinq autres pays. En Angola, nous avons une petite chance d'intervenir afin d'aider ce pays dans le cadre d'un effort multilatéral pour soutenir le président dos Santos et utiliser les milliards de dollars provenant du pétrole pour la santé et l'éducation, le déminage et l'infrastructure. Cela contribuerait grandement à sauver ce pays. Si nous n'intervenons pas en Angola au cours des six prochains mois en tant que communauté internationale, ce pays deviendra un État avorton comme la Somalie. Il se désagrègera et nous ne serons plus jamais en mesure de recoller les morceaux.

En ce qui concerne le sida, 30 p. 100 et parfois jusqu'à 50 p. 100 des habitants de certains pays sont porteurs du VIH. Ce fléau va éliminer la moitié de la population de certains pays. Les assises économiques de ces pays vont disparaître. Le premier ministre croit qu'on pourra régler la situation à coup de dollars. L'ironie, c'est que il s'agit d'un continent extrêmement riche. Il a des ressources incroyables en ce qui concerne les diamants, les minéraux, le coltan, les forces hydrauliques, l'agriculture et le bois d'oeuvre. Malgré ses ressources incroyables, il a les habitants les plus pauvres de la planète.

On ne peut régler la situation à coup de dollars. Il faut plutôt mettre en oeuvre des politiques qui vont toucher les gens et régler les trois principales questions qui nuisent au développement de ce continent: la corruption et le manque de gouvernance; les conflits et un manque de capacité dans le domaine des soins primaires et de l'éducation, ainsi que le sida bien entendu. Si nous touchons ces trois domaines, si nous travaillons avec les ressources qu'on retrouve sur le continent, si nous obtenons la capacité nécessaire, mettons un terme à la corruption et parvenons à une bonne gouvernance, notre pays aura alors une politique étrangère prévoyant un véritable programme africain dont le premier ministre pourra être fier et qui touchera la vie de ces gens.

L'Adresse

•(1010)

M. Steve Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir ce matin l'occasion d'aborder certaines des initiatives mentionnées dans le discours du Trône.

Il est intéressant pour nous d'écouter les interventions suivant un discours du Trône. Elles ont tendance à être d'ordre général et, phénomène compréhensible, elles sont souvent quelque peu négatives dans le cas de l'opposition. En réalité, un discours du Trône définit une vision. Il correspond à la vision d'un gouvernement. Il se peut que certains ne la partagent pas. Il peut arriver que des députés de l'opposition, des membres des médias ou des Canadiens ne partagent pas cette vision, mais c'est clairement ce dont il est question dans ce discours.

Selon moi, bon nombre d'initiatives clés annoncées dans le discours du Trône méritent de faire l'objet d'une analyse et d'une discussion. Il serait intéressant de pouvoir un jour se livrer à cet exercice en l'absence de toute partisanerie, mais je doute franchement que ce soit possible.

Il est précisé en premier lieu dans le discours du Trône que nous mettrons en place un système de santé pour répondre aux besoins des Canadiens aujourd'hui et dans l'avenir. Nous savons tous que notre système de santé est le principal sujet de préoccupation des Canadiens. Nous sommes aussi fort bien au courant que Roy Romanow achève son étude pancanadienne et rendra bientôt public un rapport comprenant des recommandations.

Selon moi, la majorité des Canadiens font confiance à M. Romanow. Comme nous le savons tous, M. Romanow vient de la province ayant servi de berceau au régime d'assurance-maladie, et comme j'aime toujours rendre à César ce qui revient à César, la province de Tommy Douglas et du Nouveau Parti démocratique ainsi que du CCF, son prédécesseur, qui a lancé le régime. Compte tenu de l'effort qui avait été consenti, je crois que tous les Canadiens sont conscients que M. Romanow se livre à une analyse très approfondie du régime de santé.

La réalité, c'est que le système de santé était financé au départ à parts égales par les provinces et le gouvernement fédéral. Toutefois, c'était essentiellement les coûts des médecins et des hôpitaux qui étaient partagés dans le cadre de cette entente à parts égales. Depuis ce temps, les gouvernements provinciaux, comme c'est leur droit puisqu'ils sont dûment et démocratiquement élus pour représenter leur province, ont élargi l'application du régime d'assurance-maladie bien au-delà de l'entente initiale qui consistait à financer à parts égales les coûts des médecins et des hôpitaux. Je ne m'oppose pas à ce que l'Ontario ou l'Alberta veuillent offrir certains services. Elles ont le droit de le faire. Elles doivent rendre des comptes à leurs électeurs. C'est une des forces de la fédération canadienne.

Toutefois, il est insensé qu'un gouvernement provincial puisse tout bonnement annoncer à sa collectivité qu'il s'apprête à ajouter certains éléments à l'enveloppe des soins de santé, puis attendre que le gouvernement fédéral, peu importe le parti au pouvoir, accepte et partage encore une fois les coûts à parts égales. C'est pourquoi la commission Romanow se penchera sur les services offerts en vertu du régime de soins de santé. Elle examinera la prestation des soins de santé. J'espère qu'elle se penchera également sur le cas des gens qui occupent des places dans les hôpitaux mais qui devraient peut-être se trouver dans des établissements de soins de longue durée ou de soins actifs. Ces patients ne devraient pas occuper de l'espace dans les hôpitaux, car lorsque les salles d'urgence débordent, lorsque les patients se présentent aux périodes de pointe, il ne reste plus de

lits pour eux et ils se retrouvent sur des civières dans les couloirs. Construisons-nous des hôpitaux ayant la capacité de fonctionner à plein régime avec une salle d'urgence ouverte 24 heures sur 24? À mon avis, personne ne pense que c'est nécessairement la façon efficiente d'offrir des soins hospitaliers. De plus, s'il est vrai que certains gouvernements provinciaux ont augmenté l'enveloppe au chapitre des soins assurés, ils ont par la même occasion réduit le financement.

Je ne veux pas vraiment entrer dans une polémique pour savoir qui des provinces ou du gouvernement fédéral a raison. J'espère sincèrement que la commission Romanow réussira une fois pour toutes à dépolitiser le système de soins de santé dans l'intérêt supérieur des Canadiens.

•(1015)

Il nous faut un système qui permette aux Canadiens, peu importe leur revenu, leur âge ou leur situation, d'avoir accès à des soins primaires et d'avoir la certitude, lorsqu'ils amèneront leur enfant blessé à une unité d'urgence dans quelque établissement hospitalier que ce soit, où que ce soit au Canada, qu'il sera bien traité. Je crois que des décisions très difficiles devront être prises, et elles ne porteront pas que sur le financement.

Je suis sûr que, dans l'esprit de tous, il suffirait que le gouvernement fédéral investisse davantage dans les soins de santé pour régler les problèmes, mais cela ne suffirait pas. Il nous faudra aussi examiner la façon dont nous faisons les choses, notre manière de dispenser les soins de santé dans nos communautés. Dans certains cas, serait-il préférable de les dispenser à domicile? Nous savons tous que c'est possible et que ce type de service devrait être plus courant. Serait-il possible d'agir en collaboration avec des organismes comme l'Ordre des infirmières de Victoria et d'autres, qui font de l'excellent travail et consacrent davantage de temps aux soins à domicile ou dans des résidences pour personnes âgées, contribuant ainsi à garder ces gens à l'extérieur de l'infrastructure hospitalière?

Il ne s'agit pas d'abandonner ces gens à leurs souffrances. Nous tenons à nous assurer qu'ils aient aisément accès à des traitements de première qualité, qui puissent leur être dispensés à la fois dans les conditions les plus réconfortantes et les plus économiques. Car en définitive, même si nous avons tous une réaction émotive à l'égard du système de soins de santé, ce sont les contribuables qui paient. Ils s'attendent à ce que le gouvernement fédéral, tous les gouvernements provinciaux et le conseil d'administration de chaque hôpital soient en mesure de dispenser les services à un coût raisonnable et avec efficacité.

Le second point contenu dans le discours du Trône est un sujet qui me tient à coeur. Il s'agit de la nécessité d'aider les enfants et les familles à échapper à la pauvreté, et de faire en sorte que tous les enfants aient un bon départ dans la vie. Nous célébrerons en fin de semaine la fête de l'Action de grâce. Je crois que nous reconnaissons tous, en particulier en cette Chambre mais partout au pays, que nous avons amplement de quoi être reconnaissants. Par ailleurs, la fête de l'Action de grâce devrait être pour nous l'occasion de réfléchir à une anomalie qui subsiste au Canada: il y a encore trop de pauvreté chez nous. Il y a encore des familles qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts et des mères célibataires qui sont sans logement.

L'Adresse

J'ai été ébahi, dernièrement, de lire un article concernant une jeune fille qui habite le YWCA. J'ai également vu une entrevue avec elle lors de mon passage à Calgary, il y a quelques semaines. On l'a interviewée parce qu'elle avait un emploi. Tous les matins, elle quitte le centre en emportant le déjeuner que lui a préparé le personnel pour l'heure du midi, et se rend à son travail de réceptionniste dans un cabinet de dentiste. Je pouvais voir l'enthousiasme briller dans ses yeux. Elle était tellement heureuse d'avoir un emploi et de ne pas avoir à demander de prestations de l'aide sociale.

Pensons-y. J'étais très étonné de constater qu'une personne vivant dans un refuge avait un emploi. Comme ça ne ressemble pas tout à fait à l'image qu'on se fait d'un pensionnaire de refuge, j'ai poussé mes recherches davantage. J'ai découvert que plus de 50 p. 100 des personnes qui vivent dans des abris, dans la ville de Calgary, et c'est là un chiffre renversant, ont un travail régulier. Certains ont même des enfants. Ils les envoient à l'école et vont travailler.

Une voix: Et que dire de Toronto?

M. Steve Mahoney: Quelqu'un a mentionné Toronto. Je crois que la proportion dans cette ville s'établit à environ 30 p. 100. Quant à ma circonscription, la région de Peel, on parle plutôt de 60 p. 100.

L'opposition veut encore une fois, grâce à ces statistiques, saisir l'occasion de dénigrer le gouvernement. J'aimerais préciser que le gouvernement a mis en place certaines mesures pour tenter de remédier au phénomène des sans-abri et au manque de logements à prix abordable, mais ça ne suffit pas encore. Si cela peut faire plaisir aux chahuteurs, tant mieux, mais à mon avis, l'important est de reconnaître la gravité de la situation, d'intégrer ce point dans le discours du Trône et de mettre en place des programmes pour tenter de régler ces problèmes. Si quelqu'un ici croit qu'on règle cela en claquant des doigts ou en injectant des fonds, grand bien leur fasse! Mais c'est plutôt simpliste comme approche.

• (1020)

Le fait est que nous avons une occasion à saisir. Nous savons qu'il y a des travailleurs qui vivent dans des refuges. Ce sont des gens fiers qui préfèrent toucher un chèque de paie plutôt que des prestations d'aide sociale. Ils sont prêts à vivre dans des refuges, car cela leur permet d'économiser en vue de leur premier et de leur dernier mois de loyer. Ces gens ont du mérite.

Plutôt que d'entendre des députés faire des commentaires négatifs, j'aimerais que nous fassions quelque chose de positif—et je sais que notre gouvernement prendra les mesures qui s'imposent. Nous donnerons suite aux engagements pris dans le discours du Trône relativement à la lutte contre la pauvreté et à l'investissement dans le logement à prix abordable en augmentant le nombre de logements sociaux.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement s'est engagée de nouveau à l'égard de cette responsabilité sociale. Nous avons conclu des ententes de logement abordable à frais partagés à égalité avec les provinces et certaines municipalités, ententes assorties d'un apport fédéral de 680 millions de dollars. Ces ententes ont été signées par dix provinces et territoires, notamment par l'Ontario à hauteur de 245 millions de dollars. Au fait, c'est la première fois en dix ans que nous arrivons à conclure une entente bilatérale avec l'Ontario. Nous avons signé cette entente, et l'Ontario s'est engagée à l'égard d'un programme de supplément au loyer plutôt qu'à une contribution unique. Cela me convient parfaitement, tant que les logements sont mis en chantier.

D'aucuns diront que la situation a traîné, et j'en conviens. La bureaucratie des divers ordres de gouvernement, fédéral ou provincial, peut être très frustrante. Honnêtement, nous avons fait

notre travail en concluant ces ententes. Nous avons débloqué les fonds, créé les programmes, négocié avec les provinces et signé les ententes. Il revient maintenant aux provinces et aux municipalités de travailler en partenariat soit pour apporter une contribution égale à celle du gouvernement fédéral, soit pour mettre sur pied des programmes de supplément au loyer, de manière à rendre les logements abordables et à en augmenter le nombre.

Dans le discours du Trône, le gouvernement s'engage à faire d'autres investissements, en plus de cet accord particulier en matière de logement. Cela se fera maintenant par l'entremise du processus budgétaire. Les gens voudront savoir quelles sommes seront investies. Le discours du Trône ne précise pas le montant. Les Canadiens savent que l'objectif du discours du Trône n'est pas de mentionner des montants précis, mais bien d'exposer la vision d'ensemble.

Le gouvernement a promis qu'il y aura des travaux supplémentaires faits dans le domaine du logement abordable. J'ai l'honneur, à titre de secrétaire parlementaire responsable des sociétés d'État, de travailler avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société immobilière du Canada à l'élaboration de nouveaux projets en matière de logement dans toutes les régions de notre pays; nous nous y employons actuellement.

C'est un premier pas pour régler le problème de la pauvreté. J'ai entendu des députés de l'opposition dire que la notion de pauvreté chez les enfants est erronée, parce que, s'il y a des enfants pauvres, c'est qu'il y a des familles pauvres. Je suis d'accord, mais ce ne sont pas les enfants qui peuvent faire quelque chose pour remédier à la situation. Ils sont prisonniers du cycle de la pauvreté. Souvent, un enfant pauvre est un enfant affamé et un enfant affamé manque de concentration à l'école; il a des difficultés d'apprentissage, ne fera pas ses devoirs et va en quelque sorte décrocher.

Il est certainement nécessaire de régler globalement la pauvreté dans les familles et chez les enfants. En fin de compte, si cette vision dans le discours du Trône est si importante, c'est parce qu'elle contribuera à bâtir un Canada avec des familles plus solides, des gens qui peuvent sortir du cycle de l'aide sociale et de la pauvreté et se donner une vie agréable.

Permettez-moi de donner un exemple du genre de chose dont les gens se plaignent. Comme chacun s'en souviendra, dans le dernier discours du Trône, on a annoncé que le congé de maternité passerait de six mois à un an. Ce n'est pas dans le dernier discours du Trône, c'était dans le précédent. Il y a eu des cris d'indignation qui se sont élevés du milieu des affaires et des banquettes de l'opposition. Je dois dire que même moi, je me suis demandé s'il était opportun de faire cela à ce moment-là.

• (1025)

Nous développons tous nos idées en fonction des circonstances dans lesquelles nous vivons. Cet été, j'ai été ravi de devenir le fier grand-papa de deux petits garçons. Mes deux fils aînés et leurs épouses ont eu des enfants. Les deux mères, Karen et Kim, ont la chance de pouvoir rester à la maison pour allaiter et prendre soin de ces bébés pendant la première année de leur vie. Mon attitude a peut-être changé à l'égard de cette mesure parce que ma famille peut maintenant en profiter.

L'Adresse

C'est une des meilleures choses que le gouvernement ait faites depuis 1993. C'est pourtant très simple. Cela n'a pas mis le monde des affaires à l'envers. Chaque fois que quelque chose change ou qu'il y a quelque chose de nouveau, c'est la fin du monde. «Mon Dieu, pourquoi voulez-vous faire une chose pareille? Cela va nous coûter des milliers de dollars. Nous allons avoir besoin de recyclage. Nous allons devoir remplacer ces gens. Cela ne fonctionnera pas.» Les chambres de commerce, l'opposition officielle, tout le monde a critiqué cette mesure.

Et là nous voyons la maman avec son bébé et ce que cela apporte à ce bébé d'avoir un parent à la maison. Ce n'est plus nécessairement la maman; cela peut être le papa aussi. Passer le plus de temps possible avec ce bébé durant la première année de sa vie est extrêmement important. Je suis à la fois fier et heureux que le gouvernement ait eu le courage de résister aux vives critiques exprimées après que l'annonce a été faite. Avec des enfants comme mes petits-enfants, cette mesure paiera des dividendes dans 20 ans lorsqu'ils sortiront de l'université parce qu'ils auront eu un départ vraiment solide dans la vie. Ils ont cette chance parce que le gouvernement a eu assez de vision dans le discours du Trône pour faire ce changement. C'était une idée extraordinaire.

On verra également, d'après le discours du Trône, que nous faisons des progrès dans les domaines du logement à prix abordable, des foyers d'accueil des victimes d'agression, du financement IBAC en collaboration avec la ministre responsable des sans-abri, du financement des rénovations. Le gouvernement travaille très activement dans ces domaines et ce, au niveau des localités.

Il suffit de poser la question aux responsables municipaux pour savoir que je dis vrai. Les administrations municipales se déclarent ravies de l'excellence de cette coopération et elles se félicitent des programmes qui sont mis en place dans ces domaines. Elles vous diront également, et je le reconnais ouvertement, que ce n'est pas suffisant, et ce ne l'est jamais. Mais elles ajouteront que le gouvernement fédéral reconnaît à tout le moins les besoins exprimés dans ces domaines et elles implorent leurs provinces d'en faire autant. Je suis persuadé que les administrations provinciales partout dans le pays reconnaîtront que nous devons nous attaquer à ces problèmes une fois pour toutes et mettre en place des solutions pour régler les problèmes posés par la pauvreté, l'itinérance et l'insuffisance des logements abordables.

La troisième question concerne l'amélioration des chances dans la vie des autochtones. Cet exemple classique de notre programme d'action a fait descendre les gens dans la rue et a provoqué des tollés ici. Le Parlement a été tenu en otage. Ce n'est qu'un exemple de la façon dont nous pouvons travailler avec la communauté autochtone. Il s'agissait de cela dans le traité avec les Nisga'a. Maintenant que le traité est en place, les cris d'indignation se sont calmés et se sont même tus. On a reconnu que ce n'était pas la fin des temps. En fait, certaines choses fort positives se sont produites. J'espère sincèrement que la vision dont a fait preuve le premier ministre dans le discours du Trône nous permettra de mettre en place un plus grand nombre de traités qui seront similaires et qui accompliront la même chose.

J'ai déjà parlé des aspects environnementaux de l'accord de Kyoto. Comme il ne me reste apparemment qu'une minute, je ne pourrai pas entrer dans les détails, mais je tiens à répéter qu'il faut modérer nos propos.

Nous avons apporté des changements. Nous avons supprimé le plomb de l'essence et il y a eu des tollés de protestation. Certains ont dit que le ciel allait nous tomber sur la tête, qu'ils allaient être ruinés, être acculés à la faillite. Lorsque nous sommes passés au système

métrique, cela a suscité un des débats les plus animés de l'histoire de notre pays, car on a dit que ce serait la fin du monde parce que les États-Unis n'allaient pas se convertir au système métrique. Et pourtant, nos enfants fonctionnent bien à l'école. Nous, les dinosaures, avons du mal à nous adapter, mais pas nos enfants.

● (1030)

Il faut reconnaître que le discours du Trône prévoit une vision et une orientation. Il n'est pas question du passé, mais de ce que nous pouvons faire pour que notre pays soit encore meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants et pour que nous en fassions un endroit dont tous les Canadiens pourront être vraiment fiers.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je vais donner au député l'occasion de modérer lui-même ses propos et de répliquer.

En ce qui concerne le dernier point qu'il a fait valoir au sujet du Protocole de Kyoto, peut-il nous dire si le gouvernement a un plan d'action en vue de la mise en application du protocole. De toute évidence, le Protocole de Kyoto est un sujet qui préoccupe les Canadiens. Je voudrais savoir si le député et le gouvernement, au lieu de ne penser qu'à ratifier l'accord, ont élaboré un plan pour la mise en application du protocole, plan qu'ils pourraient diffuser aux Canadiens afin que ceux-ci soient bien au fait de la situation.

M. Steve Mahoney: Monsieur le Président, j'en conviens, il peut paraître étrange que j'incite les autres à modérer leurs propos. Le député a raison, mais ces questions me touchent énormément.

Nous aurons bel et bien un plan. Nous le déposerons au Parlement avant le vote. Nous l'avons clairement laissé savoir. Le plan a fait l'objet d'une longue gestation. D'ailleurs, il est en constante évolution. Nous continuons de consulter les collectivités et l'industrie. Notre processus de consultation se poursuit. Voilà pourquoi il est tellement décevant d'entendre des gens nous dire: «Non, non, non. Ne le ratifiez pas. Rejetez-le.»

À un moment donné, il faut prendre position. La position du gouvernement et du premier ministre est claire: il faut ratifier le Protocole de Kyoto. Acceptons tous de collaborer pour rendre le processus des plus efficaces. Voilà l'engagement que nous avons pris.

[Français]

M. Gérard Asselin (Charlevoix, BQ): Monsieur le Président, si j'ai bien compris, le député nous a dit que le gouvernement avait fait en sorte d'enlever le plomb de l'essence. Aujourd'hui, le plomb n'est plus dans l'essence, il est dans l'aile du gouvernement. Dans le discours du Trône, le premier ministre avait une chance en or.

Le député a parlé de la pauvreté. Les six milliards de dollars que le gouvernement prend chaque année dans la caisse de l'assurance-emploi ne retournent pas dans l'économie régionale, ils ne vont pas aux familles pauvres. S'il y a des enfants pauvres au Canada, c'est qu'il y a des familles pauvres. On sait que le gouvernement a fait des coupures dans le programme du logement social.

Est-ce que le gouvernement n'aurait pas eu la chance de redonner les 43 milliards de dollars qu'il a pris dans la caisse, de les redonner aux travailleurs saisonniers, aux chômeurs de Charlevoix et des autres comtés du Québec, et également de rembourser les étudiants?

Les étudiants qui travaillent pendant l'été cotisent à l'assurance-emploi et on sait qu'ils n'y auront pas droit. Cela aurait été une excellente chance pour le gouvernement de faire, une fois pour toutes, quelque chose qui aurait eu de l'allure dans le dernier discours du Trône.

L'Adresse

[Traduction]

M. Steve Mahoney: Monsieur le Président, le programme d'assurance-emploi a pour objet d'offrir une assurance. Lorsque des gens achètent une assurance, ils espèrent ne jamais devoir y recourir. C'est comme pour l'assurance-vie. Les compagnies d'assurance misent sur le fait que les gens vont vivre; les gens misent sur le fait qu'ils vont mourir, mais en espérant que les compagnies d'assurance auront raison. C'est le même principe qui joue.

Lorsque nous avons un programme d'assurance-emploi, il doit être soutenu par tous les travailleurs du Canada. Espérons que ce ne sont pas tous les travailleurs qui en auront besoin et, de toute évidence, ce n'est pas le cas.

En outre, j'aimerais qu'on puisse calculer le montant investi ces 20 ou 25 dernières années, sous forme de subvention directe du contribuable, dans le programme d'assurance-emploi, lorsqu'il était en déficit. Personne n'en parle. La seule chose qui fait hurler les députés, c'est qu'il a un excédent.

Nous avons réduit les cotisations au programme d'assurance-emploi. Elles se situent à environ 1,25 \$, alors qu'elles s'élevaient à 2,20 \$ lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Nous avons réduit le fardeau des entreprises et des travailleurs. Dans le dernier budget, nous avons considérablement accru les prestations des travailleurs canadiens. Ils le savent. Seuls les gens d'en face ne le savent pas.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le député a fait référence à une vision. Ma question porte sur une vision et sur l'orientation que nous prenons avec le discours du Trône.

Le discours du Trône mentionnait l'élargissement de la Loi sur les langues officielles dans le secteur de la santé. Je voudrais savoir ce que pense le député de Mississauga-Ouest de cet élargissement des langues officielles dans la prestation des soins de santé. À son avis, quelle est l'intention du gouvernement à cet égard?

• (1035)

M. Steve Mahoney: Monsieur le Président, je sais que ce parti s'oppose à la Loi sur les langues officielles. Je sais également que l'Alliance canadienne se débarrasserait du bilinguisme, si l'occasion lui en était donnée. Si c'est ce que veulent les Canadiens, ils n'ont qu'à élire un gouvernement allianciste.

À mon avis, ce n'est pas ce que veulent les Canadiens. Le Canada est un pays tout à fait bilingue à tous égards. Dans toutes les régions, les deux langues devraient être valorisées. En fait, je crois qu'elles le sont par la plupart des Canadiens sensés.

[Français]

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à l'honorable député du parti gouvernemental.

[Traduction]

Nombre d'organisations et d'individus, notamment la Conférence des associations de la défense, l'amiral de la flotte et le président du Comité de la défense ont déclaré à maintes reprises qu'il convient d'urgence de fournir des ressources à nos forces de défense au cas où elles seraient appelées à intervenir sur la scène internationale.

Le discours du Trône n'a absolument rien dit de substantiel au sujet de la défense. Le député présentera-t-il maintenant à son gouvernement une demande urgente de financement et de soutien pour nos forces armées? Sans ce soutien, nos forces armées ne seront pas en mesure de jouer leur rôle sur la scène internationale et de répondre aux besoins qui pourraient survenir ici même au Canada.

[Français]

M. Steve Mahoney: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

[Traduction]

La défense est une question importante pour les Canadiens, mais c'est également une priorité. Le gouvernement a pris des engagements au titre de la défense. J'ai vu le ministre de la Défense nationale intervenir à la Chambre pour énumérer toutes les questions qui ont été réglées. On a augmenté le financement destiné à la solde des militaires. On a acheté du nouveau matériel. Mais personne ne veut parler des éléments positifs.

Or, comme nous nous dirigeons actuellement vers une situation de conflit parce que le président Bush est constamment sur un pied de guerre, tout le monde veut que nous injections des milliards de dollars supplémentaires chaque année dans la défense. Le gouvernement s'est engagé à l'égard des forces armées. Il est fier de son secteur militaire et de ses réalisations. Qu'est-ce qui est si étonnant pour le député...

M. Gerald Keddy: Asseyez-vous donc.

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Dans cette enceinte, nous donnons la chance à chacun d'intervenir. Parfois, néanmoins notre capacité d'écoute pourrait être meilleure. Je demande la collaboration du député. Il reste encore du temps pour les questions et observations.

M. Steve Mahoney: Monsieur le Président, je vais répéter. Nous sommes totalement déterminés à appuyer les militaires. Il est intéressant de noter que, lorsque nous parcourons la planète, comme nous sommes souvent appelés à le faire dans le cadre de notre travail, les gens nous disent à quel point ils sont fiers de la contribution des Forces canadiennes.

Je suis convaincu qu'on se penchera sur le financement dont ont besoin nos forces armées. Je sais que les sommes consenties ne satisferont pas les plus alarmistes qui croient que tout va mal et que nous n'en faisons jamais assez. Il serait sans doute impossible de satisfaire ces gens, mais je crois que nos troupes sont traitées adéquatement.

M. Gerald Keddy (South Shore, PC): Monsieur le Président, je suis bien heureux d'avoir la chance d'intervenir. Vous avez absolument raison, lorsqu'un député prend la parole, les autres devraient écouter. Cependant, je ne suis pas d'accord avec le député qui soutient que le gouvernement a adéquatement appuyé les militaires. Les Canadiens savent parfaitement que c'est tout le contraire.

Les députés du Parti progressiste-conservateur ont présenté à la Chambre une motion de crédits que tous les partis d'opposition, sauf le NPD, ont appuyée. La motion demandait que l'on appuie les Forces canadiennes et que l'on procure aux militaires les ressources matérielles et financières dont ils ont besoin pour faire le meilleur travail possible.

Le député, comme le reste du Parti libéral et le NPD, a voté contre la motion. Pourrait-il expliquer sa position actuelle en regard du vote qu'il avait alors inscrit?

M. Steve Mahoney: Monsieur le Président, est-il si surprenant que j'aie voté contre une motion présentée par le Parti progressiste-conservateur? Ce parti a laissé le gouvernement en position de déficit à hauteur de 43 milliards de dollars en 1993. Il propose de dépenser maintenant et de payer plus tard, et, ce faisant, de nous ramener à l'époque où il ne s'inquiétait pas de la situation financière que son gouvernement avait créée.

L'Adresse

Pourquoi notre économie est-elle florissante? Pourquoi notre situation est-elle meilleure même que celle des États-Unis? À cause du solide leadership exercé par le gouvernement, sous la direction du premier ministre.

● (1040)

[Français]

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de reprendre les discussions sur le discours du Trône. À ce sujet, souvenons-nous des tergiversations et des commentaires médiatiques de la part de nos savants journalistes et éditorialistes. C'est un discours du Trône qui se voulait finalement le testament du premier ministre pour ses 40 ans de vie politique. C'est un peu ce qu'on retrouve. Le premier ministre lui-même ne s'en est pas caché. Il était fier de son discours du Trône. C'est un legs qu'il voulait laisser à la postérité pour les Canadiens et Canadiennes, les Québécois et les Québécoises.

Aujourd'hui, je parlerai du legs que le premier ministre, «le petit gars de Shawinigan», a fait au Québec depuis ses 40 ans de vie politique et qui n'a pas été repris dans le discours du Trône, mais qui aurait dû l'être. Je parlerai de l'aéroport de Mirabel, la plus grande erreur du gouvernement fédéral en sol québécois.

Au cours de ses 40 ans de vie politique, le premier ministre a été ministre libéral, et ce, pendant plusieurs années. Au cours des 37 ans qu'a duré la saga de l'aéroport de Mirabel, le Parti libéral a été au pouvoir pendant 26 ans. Le premier ministre actuel a été aussi ministre de plusieurs ministères pendant la plupart de ces 26 années. Il faisait partie du Conseil des ministres qui avait à prendre les décisions et qui faisait les recommandations dans le dossier de l'aéroport de Mirabel.

Je tiens à signaler que, quant à moi, c'est le seul véritable legs qu'a fait le premier ministre au Québec. C'est un des éléphants blancs qui représente bien son image. Concernant Mirabel, les discussions ont commencé en 1966 sous le règne de Lester B. Pearson. C'était une grande décision. Il y a eu l'Expo 1967 et tout cela. Paris et New York se donnaient un deuxième aéroport. Évidemment, Montréal était, en 1966, la porte d'entrée aérienne du Canada. C'était la réalité. On se disait à l'époque que Dorval ne suffirait plus à la demande après 1985. On avait donc décidé de construire un nouvel aéroport. C'était un choix politique qu'avait fait le gouvernement libéral de l'époque.

Il y a donc eu des discussions. Il y avait des concepts différents. Est-ce que ce serait sur la rive nord ou la rive sud. Finalement, le 27 mars 1969, le ministre fédéral, Paul Hellyer, mettait fin au suspense et décrétait l'expropriation de 100 mille acres de terres dans le secteur Sainte-Scholastique, qui est aujourd'hui la ville de Mirabel. C'est un territoire qui, à l'époque, était plus grand que la ville de Laval. Il était dix fois plus grand que celui des plus grands aéroports du monde et 27 fois plus grand que celui de l'aéroport de Dorval. Plus de 3 000 propriétaires ont été touchés et ont fait l'objet d'une expropriation, d'une déportation. Finalement, on a souvent dit que c'était le plus grand déplacement de population qu'a vécu le Québec. C'est le plus grand déplacement de population depuis la déportation des Acadiens.

Le même jour, Jean Marchand, qui se rendait à l'église, venait promettre la création de 100 000 emplois dans le secteur de Mirabel. Évidemment, il faut se remémorer qu'en 1969, Montréal était toujours la porte d'entrée du Canada au point de vue de l'aviation. Cela a mené, après maintes discussions, à l'inauguration de l'aéroport de Mirabel le 4 octobre 1975. C'est le premier ministre du temps, M. Pierre Elliott Trudeau, qui est venu faire cette annonce. Évidemment, tout le monde se donnait des tapes dans le dos. Il y avait 100 mille

acres de terres et des prévisions de développement industriel important.

Quand on a déposé le plan de développement, on devait terminer l'autoroute 15 et l'autoroute 50. On devait amener un train rapide à l'intérieur de l'aérogare. Une fois les aménagements terminés, les trains disposeraient—et disposent toujours—d'un endroit où ils devaient arriver. C'est déjà aménagé, c'est-à-dire que l'aérogare est déjà construite en ce sens. On devait le faire et tout le monde devait se donner la main. Le gouvernement fédéral devait investir plus de 500 millions de dollars et devait aussi investir les 300 millions de dollars nécessaires pour terminer les autoroutes 15 et 50. Il devait assurer la construction des infrastructures pour que le train rapide puisse entrer dans l'aérogare.

● (1045)

Ce n'est pas ce qu'on a connu. Plus de 25 ans plus tard, ce n'est pas la réalité. On s'aperçoit que le gouvernement libéral—je vous rappelle que pendant les 37 années de cette saga de Mirabel, les libéraux ont été au pouvoir pendant 26 ans—a subi des pressions de l'establishment qui est en bonne partie contrôlé par l'Ontario. Toronto n'a jamais accepté, tout comme le Canada anglais, que Montréal demeure la porte d'entrée du Canada dans le domaine de l'aviation.

Que s'est-il passé entre l'ouverture de l'aéroport en 1975 et ce qu'on voit en 2002? On a vu le déplacement de tout le dossier de l'aviation qui fait que la porte d'entrée du Canada est maintenant à Toronto. C'était une volonté de l'establishment du Parti libéral de l'époque, supporté par l'establishment du West Island de Montréal qui, évidemment, n'a jamais accepté que le développement économique puisse être exporté à l'extérieur de l'ouest de l'île de Montréal. C'est ce qu'on a vécu. Ce n'est pas ce que les textes vont dire, mais c'est la réalité politique. Ce sont des décisions qui ont été prises au Conseil des ministres de l'époque, auquel participait l'actuel premier ministre qui a été ministre pendant la plus grande majorité des années où le Parti libéral était au pouvoir.

Depuis l'inauguration de 1975, on a assisté à des péripéties, passant par la création d'ADM en 1996, où on a décidé de créer une administration aéroportuaire indépendante qui gérerait les deux aéroports de Dorval et de Mirabel. Mais il ne faut pas oublier que le 4 décembre 1986, le gouvernement fédéral a décidé de conserver les deux aéroports. Finalement la saga de 1975 à 1986, ce sont les années où la porte d'entrée du Canada a été transférée de Montréal vers Toronto. Le gouvernement libéral et les représentants du temps, avec la complicité du gouvernement conservateur également en ont profité pour consolider leur volonté politique de redistribuer le trafic et de recentraliser le transport aérien vers Dorval.

Finalement, on en arrive à ce qu'on vit aujourd'hui où l'aéroport de Mirabel n'est que l'ombre de lui-même. Quant à moi, peu importe comment vous lirez le discours du Trône, en anglais, en français, à l'endroit ou à l'envers, absolument rien n'est mentionné sur le développement qu'aurait pu vivre tout le secteur aéroportuaire de Mirabel.

C'est un secteur qui a subi des diminutions de territoire au cours des années, vous l'avez compris. On a exproprié 100 000 acres de territoire qui appartenait à une population, et on s'est vite aperçu que le gouvernement fédéral libéral n'avait pas de volonté de réaliser le concept de départ. On a dû rétrocéder les terres aux expropriés. Finalement, c'est plus de 80 000 acres des 100 000 qui ont été rétrocédées aux expropriés.

L'Adresse

Aujourd'hui, le territoire de l'aéroport de Mirabel est de 5 000 acres. Il y a toujours 11 000 acres qui sont louées aux anciens expropriés ou à de nouveaux exploitants agricoles. Il y a un potentiel de 16 000 acres de développement qui aurait très bien pu faire l'objet d'une partie du discours du Trône.

Si Mirabel, aujourd'hui, a un regain de vie en termes de création d'emplois, ce n'est pas seulement grâce à une industrie liée à l'aviation ou à l'aéronautique comme Bombardier, mais il y a aussi Technicolor et d'autres entreprises qui peuvent s'installer dans des parcs industriels, près des aéroports dans le monde.

Le gouvernement du Québec a décidé de créer la Zone de commerce international de Mirabel, de donner des crédits d'impôt pour attirer des entreprises qui, de toutes façons, ne se seraient pas installées au Québec mais se seraient installées près d'autres grands aéroports au monde. Ces crédits d'impôt ont amené la création de 2 500 emplois depuis la mise sur pied de la Zone de commerce international par le gouvernement du Parti québécois.

On aurait eu une bonne occasion, dans le discours du Trône, de corriger cette terrible erreur de Mirabel, en donnant justement les mêmes crédits d'impôt dans la Zone de commerce international. Le gouvernement fédéral aurait pu faire la même chose que le gouvernement du Québec, ce qui nous aurait donné une véritable zone franche en territoire canadien, non pas pour faire concurrence aux entreprises du reste du Canada, mais aux multinationales qui s'installent près des aéroports de par le monde. Mais on ne les a pas, ni à Toronto, ni à Vancouver, ni à Montréal.

Il n'y a rien dans le discours du Trône pour venir en aide à une population qui a dû vivre le plus grand déplacement de population sur le territoire du Canada depuis la déportation des Acadiens; le plus grand territoire fédéral en zone québécoise, c'est l'aéroport de Mirabel. Arrêtez de rêver et de penser que vous en avez chez vous, oubliez cela! Le plus grand territoire de propriété fédérale, 100 000 acres de terres que le fédéral a expropriées, se trouve en territoire québécois. L'aéroport de Mirabel était la plus grande propriété fédérale en sol québécois.

Aujourd'hui, c'est un désert. Depuis août 2002, le Château de l'aéroport, un hôtel qui était la propriété du fédéral, a fermé ses portes. Lorsque vous passez sur l'autoroute de 50, si vous avez la chance de passer devant l'aéroport de Mirabel—il y aura encore des vols nolisés jusqu'au printemps prochain, à ce qu'on nous dit—il y a un hôtel qui est fermé, qui appartient au gouvernement fédéral. Le gestionnaire ADM n'est pas à la recherche de nouveaux locataires et il est en poursuite contre l'ancien locataire.

C'est une saga dans laquelle ADM a déjà été condamnée à payer 17 millions de dollars à l'ancien propriétaire pour perte de revenus, parce qu'ils ont réduit volontairement les vols à l'aéroport. Évidemment, il y a eu une réduction de la clientèle de l'hôtel. La Cour a donné raison au propriétaire et ADM a décidé d'appeler.

En attendant, cette propriété fédérale, cet hôtel qui est le long de l'autoroute aurait encore des clients potentiels et le propriétaire aurait souhaité discuter la reprise des activités, parce que jusqu'au printemps au moins, il y aura encore des vols nolisés et il y aura des clients potentiels. Mais il n'y a rien, parce que ADM n'est pas responsable envers la population et le gouvernement fédéral, par le biais du ministre des Transports et du premier ministre, se cache derrière cette administration indépendante qui n'est redevable à personne, sauf à lui-même.

●(1055)

Parlez-en à tous les journalistes qui essaient de rejoindre ADM pour quelque question que ce soit, et elle ne retourne même pas ses appels.

Il s'agit d'une propriété fédérale gérée par un administrateur indépendant et cela fait l'affaire du gouvernement fédéral actuel. Je vais vous citer une déclaration qu'a faite le premier ministre. Quant à moi, c'est la pire des révélations qu'on puisse faire aujourd'hui, à savoir:

Le 9 février 1996, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, en visite à Montréal, déclare qu'il «ne pleurera pas» si on ferme un des deux aéroports, si on juge qu'il y en a un de trop.

Il le savait évidemment très bien. Son establishment protégeait le West Island de Montréal et l'aéroport de Mirabel. Donc, il ne pleurera pas à la fermeture de Mirabel qui aura lieu au printemps prochain et il y aura contribué. Pendant 40 ans au cours desquels il a été député à la Chambre, le «p'ti gars de Shawinigan» a été ministre. Au cours des 37 dernières années qu'a duré la saga de Mirabel, il a siégé au Conseil des ministres pendant la plupart des 26 ans durant lesquelles le Parti libéral a été au pouvoir. Il a évidemment participé aux décisions, au fait que la porte d'entrée de l'aviation au Canada qui était Montréal dans les années 1966, est maintenant depuis les années 1985 à Toronto. Le gouvernement libéral a participé en grande partie à ce transfert de la porte d'entrée du Canada de Montréal vers Toronto.

Aujourd'hui on vit un drame. Plus de 500 millions de dollars ont été investis dans l'aéroport de Mirabel et on n'a pas réalisé les infrastructures pour le développer. La meilleure façon de le faire mourir, c'était de faire une annonce puis négliger de compléter les autoroutes 15 et 50, et ne pas développer les infrastructures pour que le train rapide se rende à l'aérogare qui est déjà construit à cet effet. Le train peut arriver à l'aérogare qui est construit, sauf que la voie n'a jamais été faite et on n'a jamais réalisé les investissements pour que le train se rende à l'aéroport.

C'est donc cela la réalité, le dur rêve de toute une population du Québec qui a été maintenu par le gouvernement libéral, par ses ministres, entre autres par le premier ministre actuel. C'est un rêve qui va se terminer au printemps prochain. Quant à moi, l'aéroport de Mirabel aurait été le legs du premier ministre actuel, du «p'tit gars de Shawinigan» au Québec.

J'espère que toutes les fois qu'il va passer devant cet aéroport, il va y penser parce qu'il a directement participé aux décisions avec ses collègues du Conseil des ministres, entre autres, le député de LaSalle—Énard. Le père de ce dernier, qui était membre du Conseil des ministres, a participé aux décisions pour fermer Mirabel, pour transférer la porte d'entrée de l'aviation canadienne de Montréal vers Toronto. C'est ce qu'a fait le gouvernement libéral.

Probablement l'Ontario lui en est-elle reconnaissante, excepté qu'il reste une dure réalité: on reste avec un équipement de plus de 500 millions de dollars qui n'est pas complété, avec un aéroport de Dorval, l'un des pires des pays développés.

Que mes collègues de la Chambre des communes fassent un arrêt à Dorval pour constater l'état de cet aéroport. Il s'agit du pire de tous les pays industrialisés qu'on essaie de réparer. Plus de 800 millions de dollars ont été investis depuis 1996 à l'aéroport de Dorval et il resterait encore plus de 500 millions—on dépassera le milliard de dollars—pour réparer un aéroport qui n'est plus conforme aux normes actuelles. Pourquoi? Parce que pour faire un bon travail à Dorval, on aurait dû le fermer pendant cinq ans, raser tout et reconstruire.

Article 31 du Règlement

Maintenant on rénove une vieille bâtisse, on la refait à neuf dans son concept de 1940. Cela n'aide pas le développement. Les preuves en sont les chiffres: légère augmentation du trafic aérien; grosse augmentation à Toronto et rien à Montréal. Tout cela parce que le gouvernement libéral a décidé de confier la gestion à une administration indépendante, ADM, il a suivi ce que les conservateurs avaient fait.

Aujourd'hui encore, j'ai reçu une lettre du ministre des Transports, datée de la fin du mois de septembre, qui me dit: «On ne peut rien faire pour le Château de l'aéroport, parce que finalement c'est ADM qui est le gestionnaire et on leur fait confiance. Ils sont supposé gérer dans l'intérêt du gouvernement du Canada.» C'est faux, ADM ne gère pas dans l'intérêt du gouvernement du Canada.

Présentement ADM essaie, tant bien que mal, de sauver la face. On change les présidents, les membres du conseil d'administration tous les trois ans pour essayer, encore une fois, de faire obliquer les mauvaises décisions qu'on a prises. La mauvaise décision a été prise par le Parti libéral qui a été au pouvoir pendant 26 des 37 ans qu'a duré la saga de Mirabel. Pendant la majorité des 26 années au cours desquelles le Parti libéral a été au pouvoir, le premier ministre actuel a été un membre influent du Conseil des ministres.

Aujourd'hui, je peux constater que rien dans le discours du Trône n'a été mentionné concernant le développement l'aéroport de Mirabel. Tout porte à croire que ce qu'a déclaré le premier ministre en 1996, lorsqu'il a dit que cela ne le dérangeait pas qu'un aéroport ferme au Québec, c'est ce qui arrivera et c'est le monument qu'il laisse au gouvernement du Québec, soit un éléphant blanc à son image.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES ARTS ET LA CULTURE

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, hier, j'ai eu l'honneur d'assister à l'ouverture de la première exposition en solo d'une artiste exceptionnelle de Baker Lake, le centre géographique de ma circonscription, celle de Nunavut.

Le Musée des beaux-arts du Canada exposera les magnifiques pièces murales de Marion Tuu'luq, qui sont de véritables chefs-d'oeuvre.

La soirée a été assez émouvante, car M^{me} Tuu'luq, qui est décédée il y a deux semaines à l'âge de 92 ans, était gracieusement représentée par trois générations: sa fille, Rosie, sa petite-fille, Phoebe Anne, et son arrière-petit-fils de six mois, Obid.

J'invite tous les députés à aller voir ces étonnantes pièces murales, qui seront exposées jusqu'au 12 janvier 2003.

Je remercie tous ceux qui ont travaillé très fort pour faire de cette exposition une réalité et célébrer l'oeuvre de M^{me} Tuu'luq.

* * *

LA SANTÉ

M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, à Regina, la grève du secteur de la santé se poursuit. Un homme est mort, et la CBC veut savoir si c'est à cause de la grève.

Quand se produit un décès tragique dans un hôpital, comme celui de cet homme âgé, tous les intervenants du système de santé en

rejetent le blâme sur les autres. Entre-temps, la grève se poursuit. Mes électeurs en ont assez.

Tous les paliers de gouvernement doivent assumer une partie de la responsabilité du système de santé et travailler ensemble à l'amélioration de son efficacité.

Dans son récent rapport, la vérificatrice générale a écrit que les Canadiens ne savent pas combien le gouvernement fédéral contribue à la santé parce que le TCSPS est un transfert en bloc aux provinces et que les provinces sont libres de le dépenser comme elles veulent.

En regroupant les transferts dans le TCSPS, le gouvernement fédéral évite commodément de rendre compte de ce qu'il verse vraiment aux provinces en matière de santé. Le gouvernement devrait cesser de tout cacher dans le TCSPS et dire aux Canadiens combien exactement il accorde à la santé.

L'Alliance canadienne est en faveur d'un financement fédéral de la santé qui soit suffisant, stable et transparent. Les familles canadiennes ne méritent rien de moins.

* * *

• (1100)

LES INSTITUTIONS BANCAIRES

M. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, en reconnaissance de la contribution apportée par les coopératives, les caisses d'épargne et de crédit et les caisses populaires à la santé économique et au bien-être social du Canada, j'aimerais rendre hommage aux plus de 10 millions de Canadiens membres de coopératives qui célébreront du 13 au 19 octobre prochains la Semaine nationale de la coopération et la Journée des coopératives de crédit.

Ces organismes uniques et démocratiques aident à fournir des solutions locales à des défis locaux dans des secteurs tels que l'agriculture, les services financiers, la garde de jour, les services médicaux et le logement. Les coopératives favorisent le développement économique et social en permettant aux gens de mettre leurs ressources en commun, de partager les risques et de réaliser des objectifs communs. D'un bout à l'autre du pays, et tout particulièrement dans les régions rurales et éloignées, les coopératives trouvent des moyens de partager les avantages de la prospérité canadienne.

Les coopératives jouent un rôle important pour l'économie et le tissu social du Canada; elles donnent de l'emploi à plus de 150 000 personnes et ont accumulé pour plus de 167 milliards de dollars de biens.

Le thème de cette année est «Faites l'expérience coopérative». Je félicite les...

Le vice-président: Le député de Miramichi a la parole.

* * *

LA VISITE ROYALE

M. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec fierté que j'interviens à la Chambre aujourd'hui alors que Sa Majesté visite le Nouveau-Brunswick.

Je suis fier de faire savoir à la Chambre que la reine rendra hommage à certains Canadiens exemplaires qui ont accompli des choses extraordinaires lorsqu'elle rencontrera les dix premiers récipiendaires du nouvel Ordre du Nouveau-Brunswick.

Au cours de sa deuxième journée dans notre province, Sa Majesté visitera la région de Sussex et elle rendra hommage au passé tout en soulignant les promesses que présente l'avenir au chapitre de la jeunesse, de l'identité et de la prospérité. Elle visitera d'abord une aile nouvellement construite d'une école élémentaire, cette même école qu'elle avait elle-même officiellement ouverte au cours d'une visite chez nous il y a quelque 40 ans. Elle rencontrera des étudiants qui font des études de haute technologie et qui participent à des programmes créatifs comme la musique et le théâtre.

Le reste de la journée du couple royal dans notre province sera occupé à souligner l'importance des petites villes canadiennes et à montrer comment ces dernières ont évolué et comment elles continuent d'entretenir un sens d'appartenance au cours d'une célébration familiale d'automne dans la région de Sussex. Cela permettra également de souligner notre potentiel créatif qui assure la prospérité économique...

Le vice-président: Le député de Bramalea—Gore—Malton—Springdale a la parole.

* * *

L'ÉCOLE SECONDAIRE CHINGUACOUSY

M. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de féliciter M. Michael Schultz, qui enseigne les sciences humaines à l'école secondaire Chinguacousy, dans la circonscription que je représente, Bramalea—Gore—Malton—Springdale.

M. Schultz a été reconnu par le Forum des enseignantes et des enseignants comme étant l'un des meilleurs enseignants au Canada. Chaque automne, 70 enseignants canadiens sont invités à participer au programme sur la démocratie du Forum des enseignantes et des enseignants.

Pendant cinq jours, ces enseignants vivent l'expérience du Parlement en assistant à la période des questions, à des réunions de comité et à des débats parlementaires. Ils sont appelés à élaborer des stratégies d'enseignement des différents aspects de la citoyenneté et de la démocratie parlementaire.

Je félicite le directeur de même que tous les enseignants, surtout Michael, de l'école secondaire Chinguacousy.

* * *

LE RÉSEAU ROUTIER

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Monsieur le Président, alors que nous nous préparons à passer la fin de semaine de l'Action de grâce dans nos familles, nous savons que des résidents de la vallée de l'Outaouais devront composer avec les décès tragiques qui ne manqueront pas de survenir sur l'autoroute 17, une autoroute meurtrière.

Étant donné tous les deniers publics que le gouvernement fédéral déversent au Québec et au Nouveau-Brunswick, les résidents de la vallée de l'Outaouais n'acceptent plus de se faire dire par les libéraux fédéraux que les routes ne sont pas de leur ressort.

Il est temps que le gouvernement fédéral utilise les milliards de dollars qu'il perçoit en taxes sur le carburant à leurs fins premières: l'entretien et le développement du réseau routier au Canada. Comme l'a déclaré un conseiller de la municipalité d'Arnprior, Jack Lammert: «La contribution fédérale s'impose, car il s'agit de la transcanadienne après tout!»

Je suis reconnaissant à Reeve Russ Havelin ainsi qu'aux conseillers Dirk Rook, Reeve Audrey Green et Lloyd Cameron qui

Article 31 du Règlement

réclament la construction d'une autoroute à quatre voies entre Ottawa et North Bay afin de répondre aux besoins. Le public a récemment été invité à examiner les plans pour le prolongement du segment de route à quatre voies sur l'autoroute 17, à partir de la municipalité d'Arnprior jusqu'à Renfrew et au-delà.

La construction de routes adéquates s'impose, ne serait-ce que pour une vie épargnée.

* * *

[Français]

LA SEMAINE DE LA CITOYENNETÉ

Mme Raymonde Folco (Laval-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, cette année, la Semaine de la citoyenneté se déroule au Canada du 14 au 20 octobre. Voilà une belle occasion pour tous les députés d'enlever notre casquette partisane et de nous offrir une perspective plus vaste.

En général, les Canadiens et Canadiennes n'ont pas l'habitude de vanter les mérites de notre pays. Mais alors qu'une certaine pudeur nous empêche de tenir de grandes discussions sur cette question, l'importance de la citoyenneté canadienne demeure primordiale pour nous tous.

Les chiffres nous démontrent que la communauté canadienne est tellement prisée qu'environ 2 400 immigrants seront assermentés comme nouveaux citoyens canadiens cette année pendant la Semaine de la citoyenneté. En fait, en 2001, le Canada a reconnu pas moins de 167 000 nouveaux citoyens et citoyennes.

Enfin, il faut noter que 85 p. 100 des immigrants reçus par le Canada créent un lien permanent avec notre pays en prêtant le serment de citoyenneté.

Les nouveaux citoyens nous le disent par leur action: la citoyenneté canadienne est d'une grande valeur.

* * *

● (1105)

LE DISCOURS DU TRÔNE

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, dans le discours du Trône, on aurait pu s'attendre à ce que les travailleuses et les travailleurs s'y retrouvent. Mais encore une fois, il n'y a rien pour eux.

En guise d'héritage, le premier ministre y confirme que son gouvernement continuera d'entretenir une discrimination envers les jeunes, et ce, dès leur premier emploi. En refusant d'exclure les clauses «orphelin» de la législation fédérale, il dit non à notre jeunesse.

En guise d'héritage, il dit aux femmes que mettre au monde un enfant en santé et assurer celle de la mère, ce n'est pas une priorité pour son gouvernement. Cela fait dix ans qu'on se bat afin que toutes les femmes puissent bénéficier d'un retrait préventif équivalent à celui qui existe au Québec. Il continue de dire non aux femmes.

En guise d'héritage, il dit aux travailleurs que son gouvernement continuera d'encourager l'utilisation de briseurs de grève lors des conflits de travail.

Voilà un bien triste héritage. Toutefois, les jeunes et les femmes, les travailleuses et les travailleurs peuvent compter sur le Bloc québécois pour faire entendre leurs voix afin que ces injustices soient corrigées. Les électrices et les électeurs s'en souviendront.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LA SEMAINE DE LA CITOYENNETÉ

M. Steve Mahoney (Mississauga-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration tiendra la semaine prochaine une série d'événements pour célébrer la Semaine de la citoyenneté.

Au cours de la semaine d'Action de grâce, les Canadiens de naissance devraient réfléchir au fait qu'ils ont parfois tendance à oublier les avantages et les privilèges qui sont associés à la citoyenneté canadienne. Il faut parfois des Néo-Canadiens pour nous rappeler la valeur de notre citoyenneté.

La chance de réaffirmer notre citoyenneté est un des meilleurs moyens pour ceux d'entre nous qui sont déjà des citoyens canadiens de réfléchir à ce que cela signifie. J'encourage tous ceux qui pourront le faire à participer la semaine prochaine à l'une des nombreuses cérémonies au cours desquelles des Néo-Canadiens prêteront le serment de citoyenneté et tous les Canadiens pourront réaffirmer leur engagement envers notre pays.

La citoyenneté canadienne suppose beaucoup de choses, mais surtout la liberté, le respect et l'appartenance à l'un des plus beaux pays au monde.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, Alliance canadienne): Monsieur le Président, Dieu a donné au Canada des paysages, un environnement et une faune des plus magnifiques au monde. Notre réseau de parcs nationaux contribue à préserver et à protéger ces magnifiques atouts. C'est une honte que des gouvernements libéraux successifs aient laissé ces parcs se détériorer. Ils ont réduit les ressources à tel point qu'il faudrait 375 millions de dollars rien que pour leur redonner des installations et un accès minimaux.

Nos parcs sont devenus des réserves par défaut. On y limite l'accès parce que les chemins sont littéralement en train de s'écrouler. Les terrains de camping deviennent inutilisables et les entreprises qui offrent des services aux touristes sont traitées avec extrêmement d'arrogance et de mépris par la ministre du Patrimoine.

Par conséquent, la promesse du premier ministre de créer dix parcs à un coût additionnel de quelque 3 à 500 millions de dollars n'est que de la poudre aux yeux et une farce.

Les Canadiens croiront que le gouvernement veut vraiment créer de nouveaux parcs lorsqu'il rétablira les relations entre la haute direction et les gardiens de parc de même qu'un niveau de financement suffisant du réseau actuel.

* * *

LE PRIX BOOKER DE 2002

Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter aujourd'hui Yann Martel, Rohinton Mistry et Carol Shields, dont les romans intitulés *The Life of Pi*, *Family Matters* et *Unless* figurent au nombre des finalistes pour le prix Booker de 2002. Il est extraordinaire de voir que trois des six auteurs sélectionnés par le jury du prix Booker sont canadiens.

Le prix Booker récompense les meilleures oeuvres littéraires parues dans les pays du Commonwealth et nos auteurs sont depuis longtemps reconnus parmi les meilleurs qui soient.

Convaincue de la vigueur de la littérature canadienne, je ne suis pas surprise de voir nos auteurs continuer de recevoir les éloges qu'ils méritent tellement. Les lecteurs cherchent toujours des auteurs

qui peuvent leur raconter des histoires vibrantes, proches de leur réalité, qui leur parlent de leur passé et de leur avenir comme individus et comme pays.

J'invite tous les Canadiens à se joindre à moi pour remercier ces trois auteurs d'avoir fait partager leur univers au Canada et au monde entier.

* * *

• (1110)

LES DROITS DES TRAVAILLEURS

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, il y a deux jours, le gouvernement conservateur de l'Ontario a fait preuve de mépris à l'égard des droits des travailleurs, ceux des travailleurs agricoles de l'Ontario en particulier, et aussi à l'égard de la Cour suprême du Canada, en présentant une loi qui est bien loin d'autoriser les travailleurs agricoles à se syndiquer. La création d'une simple association ne suffit pas.

Le gouvernement fédéral devrait engager le gouvernement ontarien à respecter la décision de la Cour suprême et à laisser les travailleurs agricoles se syndiquer. Il devrait en même temps mettre de l'ordre dans ses affaires en ratifiant la convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles.

Le gouvernement fédéral devrait traiter ces travailleurs avec respect puisque c'est lui qui les fait venir au pays. En fermant les yeux sur la décision du gouvernement ontarien, en négligeant de ratifier la convention internationale susmentionnée et en continuant de percevoir des cotisations d'assurance-emploi des travailleurs migrants, qui n'ont d'ailleurs aucune chance d'en profiter un jour, il fait preuve d'une absence de considération à l'égard des travailleurs agricoles. Les libéraux devraient avoir honte.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ): Monsieur le Président, le Québec en entier a réagi avec force pour dénoncer les propos tenus, cette semaine, par le premier ministre sur le déséquilibre fiscal et l'affirmation qu'il a faite sur l'inutilité des délégations du Québec.

De partout, de tous les partis politiques du Québec, des milieux d'affaires et de la culture se sont élevées des voix pour souligner le travail de la diplomatie québécoise au service des intérêts du Québec, des Québécoises et des Québécois.

Non seulement le premier ministre a-t-il créé l'unanimité contre lui sur cette question, mais il a réussi à prouver que son gouvernement était incapable de répondre avec rigueur aux analyses qui démontrent la réalité du déséquilibre fiscal.

Se servir d'une boutade, inspirée par le mépris du premier ministre envers le Québec pour répondre aux consensus québécois sur le déséquilibre fiscal, ne permettra pas au gouvernement de se soustraire à ses responsabilités.

Le Bloc québécois a toujours été là pour défendre le Québec, les Québécois et les Québécoises. Je peux redire au premier ministre que ses déclarations nous motivent à continuer à nous battre pour le Québec.

Questions orales

[Traduction]

LA SEMAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. John Harvard (Charleswood St. James—Assiniboia, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, sur la colline du Parlement, le ministre des Anciens combattants a dévoilé l'affiche de l'édition 2002 de la Semaine des anciens combattants. Chaque année, nous consacrons aux anciens combattants la semaine du 5 au 11 novembre, pour honorer la mémoire de ceux qui ont servi le pays en temps de paix comme en temps de guerre.

Sur l'affiche de cette année, on voit Brendan Matthews, élève dans une école secondaire de Yellowknife, qui, à l'occasion du 85^e anniversaire de la bataille de Vimy, a visité les cimetières des soldats canadiens tombés au champ d'honneur. On y voit également le sergent Ernest Alvia dit «Smokey» Smith, qui a servi pendant la Seconde Guerre mondiale et qui est le dernier survivant à avoir reçu la Croix de Victoria, Joseph Meconse, un ancien casque bleu, et la caporale Kim Burns, encore en service actif dans les Forces canadiennes.

Mieux que quiconque, nos anciens combattants connaissent le coût tragique de la guerre. Il n'a jamais été aussi important de témoigner à nos anciens combattants et casques bleus notre reconnaissance et notre gratitude pour les services et les sacrifices consentis afin que nous puissions profiter des nombreux avantages de la paix et de la liberté. Nous nous souviendrons d'eux.

* * *

MARINE ATLANTIQUE

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, dernièrement, le ministre des Transports a pourvu à quatre postes au conseil d'administration de Marine Atlantique. Ce service existe pour le seul bénéfice de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le ministre y a nommé trois administrateurs de la Nouvelle-Écosse et un quatrième administrateur du Nouveau-Brunswick, mais personne de Terre-Neuve-et-Labrador. Or, le bon sens veut que ceux qui sont directement touchés par ce service sont les plus susceptibles de connaître les dossiers à fond et de s'y intéresser de près.

Le ministre provincial défend les nominations politiques faites par son homologue fédéral en déclarant qu'il n'est pas utile que des Terre-Neuviens siègent à ce conseil. Il est temps que ce ministre songe à convenablement représenter sa province. Réveillez-vous, monsieur le Ministre; Terre-Neuve vient de se faire avoir une nouvelle fois.

* * *

LE MOIS DE LA PRÉVENTION DU MAUVAIS TRAITEMENT DES ENFANTS

M. Lynn Myers (Waterloo—Wellington, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer à la Chambre et aux Canadiens qu'octobre est le Mois de la prévention du mauvais traitement des enfants.

À titre de parlementaires, d'individus et de communautés, nous devons prévenir le mauvais traitement des enfants. Nous devons intervenir lorsque nous savons ou soupçonnons qu'un enfant est menacé, blessé, maltraité ou exploité sexuellement.

La négligence et la violence physique, sexuelle ou psychologique sont toutes des formes de mauvais traitement. Elles portent atteinte à nos enfants et représentent des violations de la Convention des

Nations Unies relative aux droits de l'enfant, dont le Canada est signataire.

Le gouvernement du Canada s'associe avec les autres paliers de gouvernement et des organisations non gouvernementales dans des projets visant à épauler les familles et à éviter le mauvais traitement des enfants. Parmi les mesures adoptées, mentionnons l'Initiative fédérale en matière de violence familiale et des programmes communautaires comme le Programme d'action communautaire pour les enfants, le Programme d'aide préscolaire aux autochtones et le programme de compétences parentales Y'a personne de parfait.

Nous devons tous faire notre part pour protéger les enfants du Canada. Ils sont une grande richesse pour nous tous.

* * *

●(1115)

LE DÉPUTÉ DE WEST VANCOUVER—SUNSHINE COAST

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je veux vous remercier ainsi que le personnel du Parlement d'avoir facilité mon retour à la Chambre des communes. La bienveillance que vous m'avez témoignée collectivement m'a rendu les choses beaucoup plus faciles que ce à quoi je m'attendais.

Je voudrais aussi remercier les employés qui ont construit la plateforme pour mon fauteuil afin que je puisse participer aux travaux à la Chambre.

Le personnel chargé de la sécurité a trouvé d'excellentes façons de me faciliter l'accès à l'édifice et aux couloirs.

Les pages et les surveillants ont fait preuve de beaucoup de générosité avec leurs suggestions et leurs services.

Je tiens aussi à remercier ceux qui me cèdent de la place et m'aident à prendre les ascenseurs.

Je puis donner à tout Canadien qui est confiné à un fauteuil roulant et qui envisage une carrière en politique l'assurance qu'il n'y a aucun obstacle pour s'acquitter de ses fonctions une fois élu. Nous tous, députés et employés de la Chambre des communes ainsi que le personnel politique, pouvons être très fiers des aménagements qui ont été faits à cet endroit pour moi.

J'ai une autre personne à remercier, car je tiens à dire que je n'aurais pas pu composer avec la situation sans l'aide de ma femme aimante, Yvonne.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROTOCOLE DE KYOTO

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ces jours derniers, le ministre de l'Environnement a commencé à parler d'un accord de Kyoto de conception purement canadienne. Cela ne fait pas que porter à confusion du point de vue de la géographie. C'est un double langage typique des libéraux puisqu'une solution purement canadienne est justement ce que veulent les opposants de l'accord de Kyoto.

Le gouvernement peut-il clarifier sa position? A-t-il l'intention de poursuivre les objectifs établis dans l'accord de Kyoto ou d'y substituer sa propre version canadienne?

Questions orales

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, cela fait déjà cinq ans que le gouvernement parle d'une solution purement canadienne élaborée conjointement par les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral. Après tout, c'est à la demande des 14 premiers ministres que le processus a été amorcé en 1997. Nous étions déçus que l'Alberta se retire de la coprésidence cet été. Nous espérons toutefois que cette province reviendra afin que tous les gouvernements participent à la création d'un plan purement canadien qui nous permettra d'atteindre nos objectifs.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le Chambre remarquera que le ministre n'a pas dit si ces objectifs seraient ceux établis dans l'accord de Kyoto ou d'autres objectifs. Encore une fois, il essaie d'éluder la question en tenant un double langage.

Pour que tout soit bien clair, je vais demander des explications concernant un point en particulier. L'accord de Kyoto ne donne pas de crédits au Canada pour les exportations de gaz naturel aux États-Unis puisque les États-Unis ne sont pas assez stupides pour signer cet accord.

Le gouvernement ratifiera-t-il l'accord de Kyoto avec les objectifs qui y sont établis ou réduira-t-il ces objectifs en tenant compte de choses comme les exportations de gaz aux États-Unis?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, j'ai longtemps pensé que le chef de l'opposition avait besoin d'un peu plus d'information sur l'accord de Kyoto. Je suis ravi de voir qu'il demande cette information maintenant.

L'accord de Kyoto ne limite en rien le Canada en ce qui a trait à la façon dont il s'y prendra pour atteindre ses objectifs. Évidemment, il y a certaines règles de comptabilité propres à l'accord de Kyoto qui sont importantes. Cependant, au Canada même, nous pouvons faire ce que nous voulons. C'est exactement pourquoi j'ai parlé de l'élaboration d'un plan purement canadien.

Pour ce qui est des exportations d'énergie propre, le Canada croit qu'elles sont très importantes parce qu'elles réduisent les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et nous voulons encourager cela.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je tiens à signaler que nous pouvons faire ce que nous voulons au Canada sans ratifier l'accord de Kyoto.

J'ai une autre question à poser. J'espère que le ministre sait que l'accord de Kyoto ne vise que les émissions de dioxyde de carbone et non la pollution. Le dioxyde de carbone n'est pas un polluant. On craint vraiment que les mesures nécessaires pour réduire de façon importante les émissions de dioxyde de carbone n'entraînent un virage technologique vers des émissions plus polluantes.

Comment le gouvernement compte-t-il s'assurer que l'accord de Kyoto n'entraînera pas une augmentation de la pollution?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout simplement ravi que le chef de l'opposition s'intéresse enfin à une question à laquelle nous travaillons depuis déjà quelques années.

Oui, il y a des possibilités liées à des combustibles de remplacement qui ne sont peut-être pas exactement ce que nous recherchons à cause de certaines autres caractéristiques qu'ils présentent. Ce sont des questions hautement techniques, mais nous y travaillons.

Toutefois, je peux assurer au député que le CO₂ a un effet sur la qualité de l'air au Canada parce que les autres polluants émis dans l'atmosphère, comme l'oxyde nitreux et l'anhydride sulfureux, ont besoin de chaleur pour créer le smog que nous voyons si souvent dans notre pays, et c'est ce que...

Le vice-président: Le député de West Vancouver—Sunshine Coast a la parole.

* * *

L'ÉTHIQUE

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré hier que tout changement au poste de conseiller en éthique devrait consister notamment à rendre cette personne indépendante. Or, le gouvernement libéral a voté carrément contre un commissaire à l'éthique indépendant il y a plus d'un an. Les ministériels ont voté contre leur propre promesse contenue dans leur livre rouge. Depuis, la liste des membres du gouvernement qui ont eu des problèmes d'éthique comprend l'ancien ministre des Travaux publics, l'ancien ministre de la Défense, la ministre du Patrimoine et le solliciteur général. Il est clair que le gouvernement a des problèmes d'éthique.

Le gouvernement va-t-il s'engager à créer un poste de commissaire à l'éthique indépendant pour tous les parlementaires?

• (1120)

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a promis la création d'un tel poste dans le livre rouge. Le premier ministre a répété dans un discours qu'il a fait à la Chambre des communes il y a quelques jours à peine que cela serait chose faite cet automne.

Je demande au député d'être très patient, comme il l'est parfois. Bien entendu, nous parviendrons à cela et il n'aura pas à attendre trop longtemps.

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le conseiller en éthique du gouvernement n'applique pas des normes d'éthique, mais se contente de faciliter la tâche aux députés des premières banquettes qui ont des problèmes d'éthique.

Le premier ministre a déclaré hier qu'il y avait toujours place à l'amélioration, mais il n'a pas encore proposé des lignes directrices importantes pour améliorer les normes d'éthique laxistes suivies par ses ministres.

Je le répète, le gouvernement va-t-il s'engager à mettre en place un commissaire à l'éthique indépendant, dont on a si désespérément besoin, qui coifferait tous les parlementaires?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je l'ai dit au député tout à l'heure et je le répète. On en a parlé dans le discours du Trône. Le très honorable premier ministre l'a répété également il y a quelques jours à peine à la Chambre des communes. Il est évident que nous allons soumettre un document à la Chambre. Nous espérons qu'en même temps, le chef de l'opposition et d'autres s'engageront une fois pour toutes à respecter pleinement les règles de transparence, surtout au sujet des contributions électorales.

Questions orales

[Français]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, dans le dossier du bois d'oeuvre, non seulement 71 millions de dollars, c'est insuffisant pour aider les milliers de travailleurs touchés par la crise, mais on apprend que ce ne sont pas tous les travailleurs affectés qui pourront en bénéficier.

Comment la ministre du Développement des ressources humaines peut-elle expliquer que la plupart des mesures fédérales pour les travailleurs ne s'appliqueront pas dans huit des douze régions du Québec, des régions comme Lanaudière, la Mauricie, la Beauce et l'Estrie, où pourtant l'industrie du bois d'oeuvre est vitale?

Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais rappeler à mon collègue d'en face que les régions sont divisées selon le taux de chômage. Les régions qui ne recevront pas les montants additionnels sont, d'une certaine manière, privilégiées parce que ce sont des régions où le taux de chômage est en-dessous de 10 p. 100. Ce chiffre de 10 p. 100 est la ligne où les régions ont droit à des montants additionnels.

Je voudrais également rappeler à mon collègue qu'il y a d'autres montants d'argent qui sont envoyés au gouvernement du Québec en vertu de l'entente avec celui-ci.

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, ce que l'on dit, c'est que les mesures fédérales auraient dû être ciblées et aider tous les travailleurs du bois d'oeuvre. Or, c'est loin d'être le cas. En plus d'ignorer les travailleurs du bois d'oeuvre de plus de la moitié des régions du Québec, les 71 millions seront partagés entre tous les chômeurs de la Gaspésie, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de l'Abitibi.

Au lieu de tenter de faire d'une pierre deux coups, la ministre admettra-t-elle enfin qu'il faut bonifier l'assurance-emploi et qu'en plus, ça prend des mesures spéciales pour tous les travailleurs du bois d'oeuvre?

Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous avons fait.

Nous avons bonifié les mesures d'emploi. Nous avons bonifié le travail partagé et le perfectionnement pour les travailleurs. Nous avons augmenté la participation à des programmes de formation. Nous avons renforcé l'initiative des projets-pilotes pour les travailleurs âgés.

J'ajouterai qu'en 2002-2003, par le biais de l'entente sur le développement du marché du travail, nous aurons donné au gouvernement du Québec un paiement de transfert d'une valeur de 597 millions de dollars.

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement explique l'absence de garanties de prêts dans son plan d'aide à l'industrie du bois d'oeuvre en invoquant le motif que cela pourrait contrevenir aux règles du commerce international.

Le ministre du Commerce international peut-il nous expliquer comment il se fait que l'exportation et développement Canada arrive à offrir des garanties de prêts aux exportateurs, dans le respect semble-t-il des règles de l'OMC et de l'ALENA, et qu'il est incapable de faire preuve d'assez d'imagination pour les adapter à la situation actuelle?

● (1125)

[Traduction]

L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, la députée devrait féliciter le gouvernement des mesures d'aide de 250 millions de dollars qu'il a annoncées pour répondre aux besoins des travailleurs et des localités, et pour faire en sorte que nous conservions une industrie compétitive, capable d'affronter la concurrence du monde entier. Le programme s'adresse aux travailleurs et aux localités touchés et permet de réaliser des travaux de recherche et développement. Au Québec, un montant de 23 millions de dollars permettra de garantir la compétitivité de l'industrie des pâtes et papiers. L'opposition devrait s'en réjouir, au lieu de critiquer.

[Français]

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, lors des séances en comité, on avait demandé que l'on produise des avis juridiques. Or, ils n'ont jamais produit des avis juridiques. Pourquoi? Parce qu'ils n'ont jamais fait d'études.

Est-ce que le ministre du Commerce international va admettre que si son ministère avait fait des études, il se serait rendu compte qu'on pourrait adapter des programmes qui existent déjà?

[Traduction]

L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, lorsque nous avons fait cette annonce, nous avons dit également que le dossier n'était pas clos. En mai, nous avons annoncé le versement de 75 millions de dollars pour la R et D et pour l'exploitation de nouveaux marchés. Puis, nous avons débloqué 20 millions pour un programme de défense de l'industrie. Nous venons d'annoncer l'injection de 250 millions de dollars.

Nous suivrons l'évolution de la situation. Le dossier n'est pas clos. Entre-temps, nous faisons tout ce que nous pouvons pour parvenir à un accord avec les Américains, un accord à long terme applicable qui sera bénéfique tant pour les États-Unis que pour le Canada. C'est là-dessus que nous travaillons d'arrache-pied.

Pendant ce temps, nous devons observer la situation...

Le vice-président: À l'ordre. Le député de Winnipeg—Transcona a la parole.

* * *

[Français]

L'IRAK

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Hier, le premier ministre a déclaré que le Canada participera dans une guerre contre l'Irak s'il y a une résolution des Nations Unies.

Ma question est la suivante. S'il n'y a pas de résolution des Nations Unies et si les Américains agissent sans une résolution, est-ce que le Canada y participera quand même?

[Traduction]

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, notre premier souci a toujours été d'amener l'Irak à se désarmer en acceptant des inspections inconditionnelles, mais nous avons toujours insisté sur le fait que nous préférons agir dans le cadre de l'ONU, que nous préférons avoir une résolution de l'ONU. Les frappes préventives n'ont jamais été la solution préconisée par le Canada, et nous avons toujours insisté pour agir dans le cadre de l'ONU.

*Questions orales***LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX**

M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD): Monsieur le Président, hier lorsque le premier ministre et le ministre des Travaux publics ont été interrogés au sujet des gains d'efficacité du gouvernement au chapitre de l'énergie, ils ont donné des réponses emberlificotées et n'ont fourni aucun renseignement sur ce qui est fait aujourd'hui.

Or, nous sommes à dix jours de l'établissement de nos engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto. Les Canadiens veulent savoir ce que le gouvernement fédéral fera pour assurer son leadership en matière d'efficacité énergétique.

J'ai simplement une question à poser. Le gouvernement s'engagera-t-il à exiger une utilisation de 20 p. 100 d'énergie verte dans tous les ministères fédéraux, toutes les provinces et tous les territoires dans cinq ans? Oui ou non?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, en premier lieu, notre objectif initial était d'atteindre, d'ici 2005, un niveau d'émissions de 20 p. 100 inférieur aux niveaux de 1990. Or, nous avons déjà atteint cette cible. Nous avons maintenant établi une nouvelle cible et visons un niveau de 30 p. 100 inférieur, d'ici l'échéance de l'accord de Kyoto, en 2010. Nous sommes confiants de pouvoir atteindre cet objectif et qu'il sera même possible de faire d'autres gains, d'environ 50 p. 100, au moyen d'une plus grande efficacité dans nos immeubles, et d'environ 50 p. 100 également grâce à des améliorations à notre parc de véhicules.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, en réponse à une question posée hier, le gouvernement a déclaré qu'un dépassement des coûts de plus d'un quart de million de dollars, dans le cas du projet de mise en valeur de Greenwich, était tout à fait acceptable. On sait que le contrat rapportera 30 millions de dollars au président du Parti libéral. Le ministre a rencontré M. Banks personnellement, et les contribuables vont maintenant devoir payer la note.

Mon intervention n'a pas un caractère personnel et je n'ai pas de préjugé au sujet d'une province. Je revendique simplement l'utilisation responsable de l'argent des contribuables. Au moment où le système de soins de santé s'écroule, où les forces armées sont sous-financées et où les étudiants croulent sous les dettes, pour ne donner que ces exemples, pourquoi les contribuables de l'Île-du-Prince-Édouard et du Canada devraient-ils payer Tim Banks pour ses excès de dépenses et le contrat scandaleusement généreux qu'il a obtenu du gouvernement libéral?

Mme Sarmite Bulte (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, ce que dit le député ne tient pas debout. Tout d'abord, comme je l'ai dit hier, mais le député n'écouterait peut-être pas, Parcs Canada a versé 235 000 \$ de plus pour des changements demandés par Parcs Canada. Il n'est pas inhabituel, même dans le cas de contrats de construction privés, d'apporter des modifications aux commandes et, le cas échéant, de payer des suppléments s'il y a lieu.

Encore une fois, le coût des changements représente moins de 5 p. 100 du coût total du contrat, ce qui est bien inférieur à la norme dans l'industrie de la construction.

● (1130)

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Ce qui est scandaleux, c'est que le député libéral qui représente l'Île-du-Prince-Édouard défend les libéraux, mais refuse de répondre aux questions à la Chambre.

Le président du Parti libéral, Tim Banks, a grassement bénéficié des largesses du gouvernement libéral. En plus des marchés fort généreux concernant le projet de mise en valeur de Greenwich et le Centre des arts de la Confédération, une de ses entreprises, Atlantic Store Decor, a obtenu, entre 1997 et 2000, pour plus de 2,5 millions de dollars de subventions et contributions de DRHC et de l'APECA.

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard encourage les projets de développement légitimes, et je suis d'accord, mais est-ce que Tim Banks est le seul promoteur de l'île? Combien d'autres cas de largesses libérales accordées par le solliciteur général faudra-t-il mettre au jour pour que le premier ministre exige sa démission?

L'hon. Gerry Byrne (ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique), Lib.): Monsieur le Président, le député soutient, et je le dis avec discrétion, qu'il est pour l'Île-du-Prince-Édouard et pour les projets de mise en valeur sur l'Île-du-Prince-Édouard, mais il érode constamment la confiance des entreprises envers la population de l'Île-du-Prince-Édouard. En fait, le premier ministre Binns a dit que l'Île-du-Prince-Édouard était victime de diffamation. De la part de qui? Du Parti conservateur du Canada.

Il rejette les affirmations qui ont été faites et, franchement, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard préférerait un climat plus favorable à la croissance dans cette province. Ce sera possible si le député se tait.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Gerry Byrne: Monsieur le Président, je retirerai ces derniers mots, mais je demanderai au député de respecter la population de l'Île-du-Prince-Édouard.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Nous savons que David Nicholson, un ex-sous ministre des Affaires des anciens combattants et président de l'APECA, est devenu conseiller spécial du solliciteur général en décembre 2000. Quand M. Nicholson a-t-il cessé d'être un employé du ministre pour devenir un employé de la firme d'experts-comptables d'Everett Roche?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le député sait très bien, puisque je le lui ai dit à plusieurs reprises à la Chambre, que j'entretiens depuis longtemps des liens avec M. Nicholson. Les conseils qu'il a fournis nous ont été d'une aide précieuse, à moi et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le député n'est pas sans savoir que j'ai diffusé une déclaration vendredi dernier dans laquelle j'ai précisé la date d'entrée en vigueur du contrat et sa teneur.

M. Wilson examine la situation. Laissons-le faire son travail.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le discours pathétique que tient le ministre est consternant et a de quoi offusquer les Canadiens.

Nous n'avons pas besoin d'un conseiller en éthique pour nous dire que le solliciteur général a eu tort d'intervenir en faveur de Tim Banks, qu'il a eu tort d'exercer des pressions auprès du commissaire de la GRC et du Service correctionnel du Canada pour favoriser le collègue de son frère, qu'il a eu tort d'enfreindre les lignes directrices du Conseil du Trésor concernant l'octroi de contrats sans appels d'offres et qu'il a eu tort d'accorder un contrat lucratif à son ami politique qui fut agent officiel de deux de ses campagnes électorales.

Quand le solliciteur général fera-t-il ce qu'il doit faire? Quand remettra-t-il sa démission?

L'hon. Gerry Byrne (ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique), Lib.): Monsieur le Président, nous l'avons dit et nous le répétons, il ne s'agit pas du collègue d'Alex MacAulay. Nous présentons constamment les mêmes faits aux partis d'opposition, mais ils ne semblent pas comprendre.

Il y a quelqu'un qui est heureux de la tournure des événements à l'Île-du-Prince-Édouard. Permettez-moi de citer un extrait d'un article paru dans le *Charlottetown Guardian*:

...il [le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard] sait fort bien que les projets auxquels collaborait [le député de Cardigan] étaient dans l'intérêt supérieur de la province... «Je crois que nous serons en mesure, grâce à ses efforts, d'obtenir de bons résultats pour l'Île-du-Prince-Édouard.»

* * *

[Français]

LES DÉLÉGATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, des gens d'affaires sont venus appuyer le ministre du Commerce international sur l'importance des délégations du Québec pour les exportateurs. Je cite le président-directeur général des Manufacturiers et exportateurs du Québec, Paul-Arthur Huot:

D'un point de vue commercial, le fait d'avoir des yeux et des oreilles en permanence sur place, d'avoir des gens en contact quotidien direct avec le marché local, cela nous donne une intelligence sur les marchés qu'on ne peut avoir d'aucune autre façon.

Est-ce que les déclarations réductrices du premier ministre sur les délégations du Québec ne sont pas une autre manifestation de sa volonté de contrer le développement économique et culturel du Québec dans le monde?

• (1135)

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, on peut voir, par exemple, que le Québec dépense en comparaison à peu près six fois plus d'argent que l'Ontario. Le point de base ici, c'est que toutes les provinces et tous les niveaux de gouvernement ont la capacité de prendre des décisions par eux-mêmes.

Alors, si le Québec veut dépenser de l'argent, c'est un peu à lui de décider, mais on ne veut pas qu'il nous demande de l'argent et que nous ayons à payer pour qu'ils puissent dépenser de l'argent comme cela. Il a le droit d'imposer des taxes.

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, en étant le seul à nier le déséquilibre fiscal, comme à nier l'utilité des délégations du Québec à l'étranger, le premier ministre est-il conscient qu'il fait la démonstration qu'il est non seulement isolé, mais totalement déconnecté de la réalité du Québec d'aujourd'hui?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je crois que la réalité au Québec aujourd'hui, c'est qu'ils ont eu assez de chicanes entre les

paliers de gouvernement. Nous avons des projets à faire ensemble, y compris en matière de santé.

Ce n'est pas d'une grande aide que d'accéder aux demandes d'un seul palier de gouvernement en lui octroyant toutes les sources de revenus et de devoir couper les dépenses à un autre palier de gouvernement. On devrait travailler ensemble. J'espère que le député reconnaîtra cela assez tôt.

* * *

[Traduction]

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la commissaire aux langues officielles a déclaré il y a trois jours que l'on réaliserait «un progrès important» en rendant bilingue la ville de Gatineau.

[Français]

Hier, elle a indiqué dans le quotidien *Le Droit* que le gouvernement fédéral doit donner sa bénédiction aux régimes de services linguistiques identiques, au niveau municipal, pour les deux minorités sur les deux rives de la rivière des Outaouais et aussi que le fédéral doit donner l'aide financière nécessaire pour atteindre ce but à Gatineau.

[Traduction]

Le gouvernement est-il d'accord ou non avec cet avis?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député a posé une question à peu près identique il y a environ une semaine. Je vais répondre à la question encore une fois.

Le gouvernement du Canada appuie toutes les villes canadiennes qui veulent acquérir le statut de ville bilingue. C'est un fait et j'en prends pour preuve le soutien accordé à la ville d'Ottawa. Les députés se rappelleront que bon nombre d'entre nous ont tenu à féliciter la ville d'Ottawa de s'être déclarée bilingue, mais que notre collègue, lui, a refusé de le faire.

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne): Je suis renversé, monsieur le Président.

Une loi provinciale empêche la ville de Gatineau de se déclarer bilingue, comme l'a fait Ottawa. Cette même loi lui interdit d'installer des affiches bilingues, à l'image de ce qui a été fait à Ottawa. Gatineau ne publie pas ses règlements municipaux dans les deux langues, comme le fait Ottawa.

Le ministre va-t-il affirmer aujourd'hui qu'il s'attend à ce que le gouvernement québécois prenne les mêmes mesures pour instituer le bilinguisme à Gatineau que le gouvernement fédéral a recommandées avec insistance à de nombreuses reprises à l'Ontario à l'égard d'Ottawa?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est pratiquement la même question, énoncée différemment. Le gouvernement a indiqué et prouvé son engagement à l'égard du bilinguisme. Il a investi...

M. Stephen Harper: À Ottawa.

L'hon. Don Boudria: Non, pas seulement à Ottawa, mais aussi dans de nombreuses autres villes, et nous sommes prêts à appuyer le bilinguisme où il existe une demande, comme nous l'avons fait dans le passé. Tout le monde sait cela.

Questions orales

[Français]

LE CONSEILLER EN ÉTHIQUE

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, deux députés libéraux rappellent avec pertinence au premier ministre que le conseiller en éthique devrait répondre à la Chambre des communes. Ils soulignent que ceux qui ont eu des problèmes d'éthique par le passé, ce ne sont pas les députés, mais bien les ministres. On le voit bien avec le scandale des commandites qui remonte jusqu'au premier ministre.

Le premier ministre entend-il se rendre au bon sens exprimé par les parlementaires de tous les partis et demander à la Chambre de nommer un commissaire à l'éthique indépendant?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre s'est engagé, à la fois dans le discours du Trône et dans son excellent discours prononcé à la Chambre des communes il y a quelques jours, à présenter à la Chambre une proposition relative à un conseiller en éthique. J'espère que nous jouirons de l'appui de tous les députés pour son adoption.

Dois-je rappeler à l'honorable député qu'en juin, j'ai moi-même proposé une motion à la Chambre pour référer le dossier à un comité parlementaire. Je n'ai pas eu le consentement de certains parlementaires de l'opposition pour le faire.

• (1140)

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, on demande un conseiller en éthique indépendant. Les questions d'éthique préoccupent aussi tous les citoyens. Nous en avons eu un exemple hier lorsqu'un jeune étudiant du secondaire a interpellé le premier ministre pour dénoncer son manque d'empressement face à la question.

Le premier ministre conviendra-t-il qu'il est de sa responsabilité de permettre à la Chambre de faire en sorte qu'elle nomme un commissaire en éthique indépendant pour les députés, mais aussi pour les ministres?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de constater l'enthousiasme un peu plus récent du député et de sa formation politique envers un dossier semblable. J'aurais espéré que cet enthousiasme ait été aussi grand quand la motion a été proposée à la Chambre, avant l'ajournement du mois de juin.

Je dit au député d'en face qu'il n'aura pas à attendre longtemps avant qu'un document ne soit déposé à la Chambre. Pour notre part, nous attendons à nouveau son appui avec enthousiasme.

* * *

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les gestionnaires des douanes de l'aéroport international Pearson remplacent des inspecteurs expérimentés par des étudiants pour faire le contrôle pré-embarquement en période de pointe les fins de semaine.

La ministre met la sécurité du Canada en péril parce qu'elle et son ministère sont incapables de régler à l'interne une question de ressources humaines.

Quand la ministre cessera-t-elle d'avoir recours à des étudiants sans formation pour assurer la sécurité de première ligne du Canada?

[Traduction]

L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je rejette catégoriquement l'accusation voulant que nous compromissions d'une certaine façon la sécurité du Canada. Ce n'est pas le cas. C'est notre toute première priorité. Le programme de stages pour étudiants existe depuis des années au gouvernement et à Douanes Canada. Les étudiants reçoivent la formation dont ils ont besoin pour effectuer les tâches qui leur sont confiées. Je peux affirmer à la Chambre que selon nos évaluations, ces derniers fournissent un excellent service au Canada.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la ministre devrait peut-être se rendre elle-même dans ces postes frontaliers, car elle y entendra une toute autre histoire de la bouche des agents des douanes qui en ont long à dire sur les problèmes auxquels ils font face.

Ironiquement, la ministre du Revenu national a dit hier que la sécurité des Canadiens était la principale priorité du gouvernement, mais on continue de remplacer des inspecteurs des douanes d'expérience par des étudiants sans formation sur la ligne de front de notre service de sécurité. Les gens qui tentent d'entrer au pays de façon illégale, les criminels, les terroristes et les trafiquants de drogues, le savent très bien. Il est injuste pour ces étudiants et pour le public que la ministre soit prête à mettre les Canadiens en danger.

La ministre est-elle prête à reconnaître qu'on a recours à des étudiants dans de telles circonstances et à s'engager à mettre un terme à cette dangereuse pratique?

L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je répète au député que ces étudiants reçoivent une formation appropriée. En fait, tous les étudiants qui participent aux programmes des douanes depuis nombre d'années font un excellent travail parce qu'ils sont très bien formés et supervisés.

Je trouve étrange que le député d'en face n'appuie pas notre programme de stages pour étudiants qui a permis au fil des ans à de nombreux étudiants de devenir des employés à temps plein et de gravir les échelons pour occuper des postes de gestionnaire et de cadre à l'agence.

* * *

LE NORD DE L'ONTARIO

M. Brent St. Denis (Algoma—Manitoulin, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État au Développement rural et à l'Initiative fédérale du développement économique dans le nord de l'Ontario.

De grands progrès ont été faits par le gouvernement afin de permettre à la population du nord de l'Ontario de partager les avantages économiques dont bénéficient les autres Canadiens.

Bien que le gouvernement ait connu beaucoup de succès à cet égard, en grande partie grâce aux efforts du ministre, le secrétaire d'État peut-il nous expliquer en quoi les programmes gouvernementaux destinés aux collectivités du nord de l'Ontario demeurent adaptés aux besoins de développement économique de la région?

L'hon. Andy Mitchell (secrétaire d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario), Lib.): Monsieur le Président, le plus récent recensement révèle l'importance de veiller à ce que le nord de l'Ontario offre à nos jeunes l'espoir d'un avenir économique et social. C'est absolument essentiel.

La FedNor a travaillé avec acharnement au cours des dernières années à constituer un environnement dans le cadre duquel le secteur privé peut créer de la richesse et des emplois.

Afin de mieux peaufiner nos programmes, nous consultons les citoyens du nord de l'Ontario dans le cadre d'un processus d'engagement. Cette démarche débouchera sur une conférence qui se déroulera du 14 au 17 novembre à Sault Ste. Marie, où nous prendrons connaissance du point de vue des résidents du nord de l'Ontario. De là, nous élaborerons un plan d'action fédéral précisant le genre d'initiatives souhaitées dans cette région.

* * *

LES PORTS

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Cette semaine, il a enfin pris au nom du gouvernement l'engagement de régler un tiers des coûts de nettoyage du port de St. John's mais, pour une raison quelconque, son gouvernement a annoncé qu'il n'absorberait que 10 p. 100 du coût de nettoyage du port de Halifax. Le projet de Halifax a été prévu depuis des décennies, mais un apport du gouvernement fédéral correspondant à un tiers des coûts s'impose pour en assurer la réussite.

Quand le gouvernement va-t-il commencer à régler à Halifax le même pourcentage des coûts qu'à St. John's? Quand le gouvernement fournira-t-il le reste des fonds pour le nettoyage du port de Halifax?

• (1145)

L'hon. Allan Rock (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très fiers de constater qu'une partie du Fonds des initiatives stratégiques servira à s'attaquer au problème de longue date du port.

Je tiens aussi à préciser clairement qu'en plus d'égaliser le montant versé par la province, nous rendons cet argent disponible au cours du présent exercice. Nous voulons que ce projet aille de l'avant et nous sommes heureux, grâce à l'apport du gouvernement fédéral et des autres paliers de gouvernement, de pouvoir enfin donner suite à cette importante priorité.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, le 5 novembre 2001, le ministère de l'Environnement a déclaré qu'il collaborerait avec le comité impliqué à enrayer les déchets toxiques dans la baie de Lamèque au Nouveau-Brunswick.

Certains résidents sont malades, dont des enfants. Le problème est grave. Le Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick demande une enquête fédérale.

Est-ce qu'il y aura une enquête, et qu'est-ce que le gouvernement entend entreprendre comme action pour nettoyer ce gâchis dans cette baie pour soulager ces personnes et forcer les pollueurs à prendre leurs responsabilités environnementales?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, en décembre dernier, nous avons émis une lettre, avisant la compagnie impliquée qu'elle était en violation de la loi. Depuis, nous avons travaillé avec les autorités de la province, les autres ministères du gouvernement fédéral et la compagnie pour régler la situation. Mais, comme le député l'a indiqué, le problème continue et c'est clair qu'il faut augmenter nos efforts.

[Traduction]

LES NORMES DE SÉCURITÉ

M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PC): Monsieur le Président, hier, j'ai parlé de 11 modèles de sièges d'auto pour enfants de marque Cosco qui ne respectent pas les normes de sécurité de Transports Canada parce qu'ils ne sont pas suffisamment remboursés à la hauteur de la tête; 225 000 de ces sièges ont été vendus au Canada.

Bien que ses propres collaborateurs aient admis que ces sièges étaient dangereux pour les enfants, le ministre a négligé de prévenir adéquatement les consommateurs et de rappeler ce produit. Le gouvernement est incapable d'agir lorsqu'il est question de la sécurité élémentaire.

Le ministre reconnaîtra-t-il son erreur et exigera-t-il le rappel immédiat de ce produit?

[Français]

M. André Harvey (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous partageons l'inquiétude de mon collègue. L'entreprise et Transports Canada ont évidemment avisé tous les détenteurs de sièges du danger qu'ils courent. Des mesures seront prises pour remédier au problème.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Tous les ministres des Pêches qui oeuvrent dans l'Atlantique-Nord affirment clairement que le principal problème qui afflige notre secteur de la pêche, c'est une absence totale de données scientifiques.

Compte tenu de cela, le ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi le ministère se propose de réformer un des trois navires de recherche, le *Wilfred Templeman*?

L'hon. Robert Thibault (ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, le ministère des Pêches et des Océans, de même que le gouvernement du Canada, prend très au sérieux les données scientifiques gouvernementales. Le discours du Trône a souligné ce fait.

Dans le secteur de la pêche, nous effectuons de la recherche en étroite collaboration avec l'industrie et des organisations non gouvernementales. Nous prévoyons également une restructuration de la Garde côtière au fil des ans, afin de disposer de tout le matériel nécessaire pour recueillir des données scientifiques sur nos ressources naturelles.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la présidente du Conseil du Trésor.

Le solliciteur général a essayé à maintes occasions d'invoquer les lignes directrices du Conseil du Trésor pour excuser les largesses dont il semble avoir fait preuve envers ses amis, avec l'argent des contribuables.

Questions orales

Le Conseil du Trésor a-t-il donné au solliciteur général, que je devrais peut-être appeler le baron des pots-de-vin, son sceau d'approbation au sujet de ces lignes directrices. Aux dernières nouvelles, les fonctionnaires du Conseil du Trésor étaient encore à vérifier cette affaire. Les lignes directrices du Conseil du Trésor ont-elles été respectées, oui ou non?

L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit à maintes occasions à la Chambre, les lignes directrices ont été respectées.

De plus, le député sait pertinemment que M. Wilson étudie l'affaire. Il remettra son rapport bientôt. Attendons de prendre connaissance de celui-ci.

* * *

LE BOIS D'OEUVRE

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, malgré les beaux discours du ministre, les mesures sur le bois d'oeuvre qui étaient attendues depuis longtemps et dont on a fait l'annonce cette semaine sont un échec sur tous les plans. Personne n'en est satisfait, ni les syndicats, ni les entreprises ni les gouvernements provinciaux.

Au lieu de mettre en place des programmes sensés, le ministre a annoncé des dépenses pour tenter de redorer son étoile pâlisante en Colombie-Britannique.

Les travailleurs qui ont déjà épuisé leurs prestations d'assurance-emploi à cause du différend sur le bois d'oeuvre se font dire d'aller demander de l'aide sociale.

Pourquoi l'annonce faite par le ministre n'a-t-elle pas réussi à maintenir ces travailleurs...

• (1150)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre des Ressources naturelles a la parole.

L'hon. Herb Dhaliwal (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de citer au député les propos de quelqu'un. Ce sont les paroles de Trevor Wakelin, président du Lumber Trade Council de l'Alberta Forest Products Association. Il a dit ceci:

Nous nous réjouissons de la nouvelle. Nous sommes très heureux que le gouvernement fédéral se soit occupé de nos travailleurs.

Permettez-moi de citer au député les propos de quelqu'un de la Colombie-Britannique. Ce sont les paroles de John Allen, président de la B.C. Lumber Trade Association. Il a dit ceci:

Somme toute, je pense que c'est un bon début.

Nous sommes d'accord avec lui. Les gens devraient écouter les représentants de l'industrie du bois d'oeuvre...

Le vice-président: La députée de Laval-Centre a la parole.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, l'Entente canado-américaine sur les pays tiers sûrs aurait reçu l'aval du Cabinet fédéral. Il n'y aurait plus que quelques formalités pour que cet accord entre en vigueur, et ce, sans même avoir été discuté à la Chambre des communes.

Est-ce que le ministre peut s'engager aujourd'hui à soumettre le texte de cette entente au Comité permanent de la citoyenneté et de

l'immigration afin que nous puissions en débattre et entendre des experts nous faire part de leur analyse?

L'hon. Denis Coderre (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je salue la question de la députée. Elle sait qu'en vertu de l'article 5 de la Loi sur l'immigration, après avoir été devant le comité spécial du Cabinet, les règlements d'implantation seront déposés devant les deux Chambres et, par la suite, seront référés au Comité permanent de l'immigration et de la citoyenneté.

Je suis d'accord avec le fait de discuter de ces règlements d'application et d'implantation. On doit respecter un processus. Le Cabinet l'a accepté. Par la suite, lorsque le comité spécial du Cabinet l'appliquera, on prendra la procédure appropriée.

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, compte tenu des impacts majeurs qu'entraînera la mise en oeuvre de cette entente, est-ce que le ministre peut nous indiquer si ces mesures d'application seront soumises à un vote à la Chambre, et de quel délai les parlementaires disposeront-ils?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je pense que ce matin, la députée prend certaines libertés à inventer de la procédure parlementaire pendant la période des questions orales.

Si je ne m'abuse, elle était le whip de son parti et je sais qu'elle connaît fort bien les règles du Parlement qui sont tout à fait différentes de celles qu'elle vient d'évoquer.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Robert Bertrand (Pontiac—Gatineau—Labelle, Lib.): Monsieur le Président, certaines femmes enceintes et mères allaitantes de mon comté qui bénéficient d'un retrait préventif, prévu par la Loi sur l'assurance-emploi, se retrouvent avec un congé de maternité plus court parce qu'elles épuisent leurs prestations d'assurance-emploi pendant la période où elles reçoivent les bénéfices de retrait préventif.

Comment la ministre du Développement des ressources humaines entend-elle régler ce problème?

Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):

Monsieur le Président, effectivement, le 26 septembre dernier, la ministre du Développement des ressources humaines a annoncé 1,3 million de dollars pour un projet pilote visant à aider les mères qui n'ont pas pleinement accès aux prestations de maternité et parentales. Ce projet rejoindra environ 400 femmes au cours des trois prochaines années.

Je dois ajouter aussi que le projet pilote corrigera la situation et nous aidera à harmoniser les projets d'assurance-emploi avec les régimes de prestation...

Le vice-président: L'honorable député de Esquimalt—Juan de Fuca a la parole.

Questions orales

[Traduction]

LE ZIMBABWE

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a engagé des brigands pour violer, torturer et assassiner des citoyens noirs innocents dans son pays. Il est l'auteur d'une famine qui va tuer six millions de personnes au cours des prochains mois. Ces agissements suscitent le silence le plus complet de la part du gouvernement.

Pourquoi le gouvernement, qui aime vanter son programme pour l'Afrique, n'a-t-il pas dit un mot au sujet de l'holocauste en cours au Zimbabwe?

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, en fait, nous pressons le Commonwealth d'agir. Nous avons été déçus par la réunion de la troïka qui a eu lieu le 22 septembre. Nous continuons à exercer le maximum de pressions dans le cadre de cette alliance avec le Commonwealth, pour convaincre tous les membres de prendre leurs responsabilités et d'agir contre M. Mugabe.

* * *

● (1155)

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la semaine dernière, un tribunal du Lesotho a reconnu une société canadienne coupable d'avoir versé un pot-de-vin à un fonctionnaire local. Cette compagnie reçoit de l'aide de l'ACDI. Cette tendance indique que l'obligation de rendre compte de l'argent des contribuables est totalement absente de nos transactions internationales.

Le gouvernement peut-il confirmer qu'aucun fonctionnaire canadien n'est impliqué dans ce scandale?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai pas saisi le nom de la société dont parle le député. Je ne suis au courant que d'une seule affaire actuellement devant les tribunaux et dont je ne peux donc parler.

Mes collègues me disent que le député n'a pas mentionné le nom de la société en question. S'il ne mentionne pas son nom, il m'est très difficile de répondre à sa question.

Le vice-président: Je n'ai pas suivi l'ordre de rotation de la période des questions; je vais donc redonner la parole à l'opposition officielle.

J'aimerais avertir les députés que, dans environ cinq minutes, à la fin de la période des questions, la présidence entendra un député sur une question d'ordre personnel. Je demanderais donc aux députés, autant que faire se peut, de rester à leur place après la période des questions.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne): Monsieur le Président, cette semaine, on a rendu public un rapport d'un ancien haut fonctionnaire dans lequel il fait valoir que la capacité du gouvernement de concevoir de grandes orientations laisse à désirer et que nombre de ses politiques sont inefficaces. Cela n'est guère surprenant pour nous et les peuples autochtones du Canada. C'est pourquoi ces derniers ont catégoriquement rejeté la proposition du gouvernement d'adopter 600 lois différentes et de

créer 600 postes d'agent d'exécution de la loi et 600 postes de protecteur du citoyen.

Ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Mettant de côté le coût excessif évident d'un tel double emploi, le ministre peut-il expliquer comment 600 protecteurs du citoyen nommés par les chefs seraient plus efficaces que le conseiller en éthique nommé par le premier ministre?

L'hon. Robert Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, il sera intéressant de voir combien de temps le député restera porte-parole de son parti pour ces questions s'il ne sait pas ce que dit la loi.

La loi énonce spécifiquement que, par regroupement, les premières nations peuvent autoriser les conseils de bande et de plus grands organismes, ou les deux, à s'occuper de ces questions. Elles peuvent opter pour cette façon de procéder. Je ne doute pas que le député comprend que les premières nations voudront profiter des gains d'efficacité que cette loi leur procurera.

Je recommande vivement au député de bien lire la loi chez lui la semaine prochaine au lieu de poser des questions qui n'ont absolument aucun sens. Ce n'est pas ce que la loi...

Le vice-président: Le député de Yorkton—Melville a la parole.

* * *

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'enregistrement des armes de poing est obligatoire depuis 68 ans. Or, Statistique Canada nous apprend que les homicides faisant intervenir des armes de poing ont plus que doublé au cours des 28 dernières années. En revanche, le nombre d'homicides commis à l'aide d'armes d'épaule a diminué de façon soutenue, passant de 64 à 27 p. 100.

Il est plus qu'évident que l'enregistrement des armes à feu de millions de Canadiens respectueux de la loi ne donne pas de résultats. Le ministre finira-t-il par comprendre que ce programme d'un milliard de dollars est un fiasco et quand s'en débarrassera-t-il?

L'hon. Martin Cauchon (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, une telle question a de quoi étonner. Il me semble évident que le parti du député s'oppose à la protection de notre pays. Son parti s'oppose tout autant aux valeurs qui ont guidé notre décision.

En effet, lorsque nous avons décidé d'amorcer le processus d'enregistrement des armes à feu, nous avons été guidés par des valeurs. Nous voulions assurer que nous continuerions de bâtir une société sûre. Les statistiques en témoignent, c'est une réussite.

Je signale par ailleurs à la Chambre que le processus comporte deux volets: la délivrance de permis et l'enregistrement. Le système fonctionne très bien à l'heure actuelle.

* * *

[Français]

LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement du Québec a engagé la réalisation des études d'impacts pour l'ensemble du tracé de la route 185, de même que les appels d'offres pour l'avant-projet, démontrant ainsi la priorité qu'il accorde à cette route.

Combien de temps encore la population de l'est du Québec attendra-t-elle avant que le gouvernement fédéral se décide à faire sa part?

Questions orales

M. André Harvey (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du canadien a déjà amorcé sa participation à des projets importants au Nouveau-Brunswick, en particulier pour la route entre Québec et Chicoutimi.

Mais pour les prochains projets, j'aimerais que les bloquistes votent pour des projets de loi comme le projet de loi C-49 qui va nous permettre d'avoir de l'argent pour réaliser ce qu'ils veulent.

* * *

[Traduction]

LES FORCES CANADIENNES

Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens veulent savoir que leur impressionnante équipe de militaires est en mesure de collaborer le plus efficacement possible avec nos alliés. Le ministre de la Défense nationale peut-il donner à la Chambre des exemples concrets de l'interopérabilité des Forces canadiennes avec nos alliés?

• (1200)

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, c'est une excellente question et j'en remercie la députée.

J'avoue que j'ai été plutôt surpris d'entendre hier les prétentions de l'ambassadeur des États-Unis car, en dépit des difficultés, les Forces canadiennes collaborent extrêmement bien avec nos alliés. Cela fait près de 50 ans que nous collaborons au NORAD et que nous oeuvrons aux côtés des Américains sans problèmes. Pour ce qui est de la marine, le Canada est le seul pays dont les navires sont entièrement exploitables avec les Américains. Du côté de l'armée, nos troupes ont donné un rendement fantastique en Afghanistan.

Ne me croyez pas sur parole! Écoutez le général Franks! Écoutez les lieutenant-général, colonel ou sergent américains qui ont dit que nos troupes sont...

Le vice-président: À l'ordre. La Chambre passe maintenant à l'étude d'une question de privilège personnel soulevée par le député de Perth—Middlesex.

* * *

LA DÉMISSION D'UN DÉPUTÉ

M. John Richardson (Perth—Middlesex, Lib.): Monsieur le Président, chers collègues parlementaires, chers amis, électeurs de Perth—Middlesex, je tiens à vous dire que mes années au service des Canadiens ont constitué une partie importante de ma vie en tant qu'enseignant, membre des Forces canadiennes et de la réserve. Je n'ai jamais manqué à mes engagements envers la réserve avant de revenir siéger à la Chambre des communes. Depuis 1993, je suis un parlementaire et il ne peut y avoir de plus beau métier que celui-là pour n'importe lequel d'entre nous.

C'est avec beaucoup de regret que je dois annoncer à la Chambre aujourd'hui qu'à cause de circonstances personnelles, j'ai dû conclure que je ne peux plus siéger à titre de député de Perth—Middlesex comme je l'ai fait au cours des neuf dernières années. Monsieur le Président, je tiens à vous aviser, ainsi que tous les députés, de mon intention de remettre ma démission qui prend effet immédiatement.

Je vous remercie, monsieur le Président. Je voudrais également remercier personnellement de leur appui et de leurs souhaits tous mes collègues et amis, et surtout ma famille, en cette période difficile. Je vous remercie tous.

L'hon. John Manley (vice-premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les députés et les Canadiens ont eu la chance depuis tout à l'heure d'être témoins d'un acte de courage personnel que peut-être peu de gens, si ce n'est les membres de la famille du député qui sont à la tribune, peuvent apprécier pleinement.

Le député a très bien servi à la Chambre depuis 1993, mais cela n'était que la dernière phase, la plus récente, de son engagement public. Il est connu pour avoir servi la population avec dévouement pendant toute sa vie, en tant qu'enseignant et éducateur, ainsi que membre des Forces canadiennes dans lesquelles il a gravi les échelons pour obtenir le grade de brigadier-général. La distinction avec laquelle il a servi des Canadiens devrait être son héritage durable, alors que nous le regardons avec confiance, en espérant qu'après son départ d'ici, sa vie continuera d'être enrichie par l'amour de ses amis et de sa famille et l'appui qu'il reçoit d'eux.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, au nom de l'Alliance canadienne, l'opposition officielle, je voudrais reprendre les paroles du vice-premier ministre.

Le député de Perth—Middlesex a servi de façon exceptionnelle non seulement la Chambre des communes au cours des neuf dernières années, mais également le pays en tant qu'ancien général. Les Canadiens lui sont très reconnaissants des efforts qu'il a déployés à ce titre.

Il a servi à la Chambre avec intégrité. Pendant les premières années de ma présence à la Chambre, tous mes collègues de ce côté-ci parlaient toujours élogieusement de leur collaboration avec le député de Perth—Middlesex. Malheureusement pour moi, étant arrivé récemment, les circonstances ne nous ont pas vraiment laissé le temps d'échanger.

Tous les députés de notre caucus lui offrent leurs meilleurs voeux pour l'avenir. Nous sommes de coeur avec lui et nos prières et nos pensées l'accompagnent. Nous lui souhaitons la meilleure des chances.

• (1205)

[Français]

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais, au nom de mes collègues du Bloc québécois, dire à John—étant donné qu'on peut maintenant en parler autrement que par son titre de député de Perth—Middlesex—que nous avons apprécié de le côtoyer dans plusieurs comités.

Je me rappelle particulièrement du travail très efficace qu'il a fait à titre de membre du Comité permanent de la défense et des anciens combattants. Personnellement, j'ai eu l'occasion de siéger avec John au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Il a toujours été ce que nous appelons un véritable gentleman.

Pour éviter de prolonger indûment cette allocution, j'aimerais dire à John et aux membres de sa famille que nous, les députés du Bloc québécois, serons derrière lui. Nous sommes persuadés qu'il saura faire preuve du talent de batailleur que nous lui avons toujours connu à la Chambre et qu'il pourra passer à travers ces moments difficiles.

Bon succès, John, et bonne chance!

[Traduction]

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, au nom de mes collègues du NPD, je tiens à exprimer notre reconnaissance au député de Perth—Middlesex pour le travail qu'il a accompli dans cette Chambre et pour les éminents services qu'il a rendus à la population canadienne, non seulement en tant que parlementaire mais également, comme on l'a déjà souligné, comme éducateur et tout au long de sa carrière dans les Forces armées canadiennes.

Nous regrettons qu'il ait jugé devoir prendre cette décision aujourd'hui, mais nous comprenons. Nous sommes conscients du courage personnel qu'il faut avoir pour prendre une telle décision et venir à la Chambre.

Nous lui souhaitons bonne chance. Nos pensées et nos prières l'accompagneront, lui et sa famille, au cours des jours qui viennent et dans l'avenir.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, c'est avec une certaine tristesse et beaucoup de gratitude que je prends la parole. Je suis animé des mêmes sentiments que mes collègues au moment de souhaiter au député de Perth—Middlesex le plus grand courage dans les jours qui viennent. Il s'est beaucoup investi dans les délibérations des Communes et dans le travail qu'il a accompli pour ses électeurs. Il est un exemple de courage.

J'ajouterai que la décision qu'il a prise aujourd'hui est peut-être l'une des plus pénible qu'on puisse prendre. Il est très difficile de se faire élire, mais, pour nous tous peut-être, une décision que nous pourrions avoir à prendre à l'avenir est celle de partir.

Mes collègues du Parti progressiste-conservateur et moi tenons à lui dire que nos prières, notre gratitude et nos meilleurs voeux l'accompagnent.

Le vice-président: Je voudrais moi aussi rendre brièvement hommage au député de Perth—Middlesex, avec qui j'ai collaboré d'assez près par le passé et plus particulièrement à titre de whip en chef du gouvernement. Je me joins aux députés pour souligner les services qu'il a rendus à notre pays comme militaire et, bien entendu, comme député.

Après la dernière annonce que je dois faire à cet égard, je vous invite tous à vous joindre à John Richardson, député de Perth—Middlesex, et aux membres de sa famille à la salle 216N. Le Président a mis cette salle à notre disposition et nous invite tous à y passer quelques moments encore avec M. Richardson et sa famille.

* * *

• (1210)

VACANCE DE SIÈGE

PERTH—MIDDLESEX

Le vice-président: M. Richardson, député de la circonscription de Perth—Middlesex, ayant remis sa démission, j'ai le devoir de faire savoir à la Chambre qu'une vacance est survenue à la Chambre. Conformément à l'alinéa 25(1)a) de la Loi sur le Parlement du Canada, le Président transmettra un mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre un décret de convocation des électeurs pour cette circonscription.

Recours au Règlement

RECOURS AU RÈGLEMENT

L'ANNONCE CONCERNANT L'IRAK

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. La présidence sait sans doute que le premier ministre a annoncé hier une décision politique importante, que nous devrions peut-être qualifier de doctrine du Glebe, dans une école secondaire d'Ottawa en ce qui concerne la position du Canada concernant une guerre possible contre l'Irak.

Plus tôt cette semaine, nous avons eu bon nombre d'occasions de déplorer le fait que la Chambre des communes n'est pas prise au sérieux et que les décisions politiques importantes, dont l'annonce concernant le bois d'oeuvre faite en Colombie-Britannique, sont annoncées à l'extérieur de la Chambre. Pourtant, le premier ministre a répondu hier à une question que bon nombre de personnes posaient au gouvernement depuis des semaines et des mois, soit depuis l'apparition du débat concernant une guerre possible en Irak. Et le premier ministre a fait cette annonce à l'extérieur de la Chambre. Peut-être avait-il ses raisons d'agir de la sorte.

Nous voici à la Chambre le lendemain, mais ni le premier ministre ni le ministre des Affaires étrangères ne sont là pour répondre à des questions concernant une décision politique qui a manifestement été prise et annoncée. Lorsque l'opposition a posé une question concernant l'annonce de cette décision politique, comme celle que j'ai adressée au vice-premier ministre, est-ce que celui-ci a répondu au nom du gouvernement? Il peut répondre au nom du gouvernement. Est-ce que le ministre de la Défense nationale, qui était aussi présent, a répondu? Non. Au lieu de cela, et je crois que c'est une question de procédure, nous avons reçu une réponse de la secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères.

Si je ne m'abuse, le rôle des secrétaires parlementaires consiste à répondre en l'absence de leur ministre. Je n'ai pas posé une question au ministre des Affaires étrangères. J'ai posé une question au vice-premier ministre qui, à ce titre, est vraisemblablement un de ceux en mesure de défendre, d'expliquer ou d'annoncer de nouveau la décision rendue publique hier par le premier ministre à l'extérieur de la Chambre des communes. Annoncer une décision à l'extérieur de la Chambre des communes est une chose. On ajoute à l'erreur et au manque de respect à l'égard de la Chambre quand le lendemain, au moment où des questions sont posées au gouvernement concernant l'annonce d'une décision politique faite à l'extérieur de la Chambre le jour précédent, on laisse le soin de répondre à une personne n'occupant pas un poste plus élevé que celui de secrétaire parlementaire, avec tout le respect que je dois à la secrétaire parlementaire, qui s'est par ailleurs très bien acquittée de sa tâche.

Le problème, c'est que le vice-premier ministre et le ministre de la Défense nationale étaient ici et qu'ils ont refusé de répondre à la question. Je crois qu'il s'agit là d'un manque de respect à l'égard de la Chambre, et je voulais le faire valoir officiellement.

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les règles du Beauchesne, à commencer par le commentaire 407, établissent exactement la procédure qu'il convient d'observer pour répondre aux questions à la Chambre des communes. La présidence saura que des députés de l'opposition ont posé des questions à des ministres au sujet de leur ministère. La règle connexe est que le gouvernement peut choisir n'importe quel de ses membres pour répondre à une question.

Affaires courantes

Quant aux questions auxquelles répondent les secrétaires parlementaires, la très excellente secrétaire parlementaire dans ce cas fait un travail remarquable. En outre, elle a prêté serment et a été mandatée comme ceux qui sont chargés de répondre aux questions à la Chambre des communes, ainsi que nous le savons tous.

Enfin, sur le fond de la question, le premier ministre n'a pas fait d'annonce hier. Il a prononcé un discours devant des élèves d'une école et répondu à leurs questions. Aucun d'entre nous ne croit sans doute que les élus du peuple ne peuvent plus s'adresser aux élèves de leurs écoles. Si c'est enfreindre le Règlement que de s'adresser aux élèves d'une école, je dois l'enfreindre souvent parce que je n'arrête pas de parler aux élèves. J'estime que nous devons le faire pour leur inspirer des valeurs comme le respect de l'institution démocratique qu'est le Parlement.

• (1215)

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je remercie le leader parlementaire du gouvernement de son explication. Je mettrai de côté la partie qui concerne la période des questions. Toutefois, en ce qui a trait à la déclaration du premier ministre, j'estime que c'est une importante déclaration qui n'a pas été faite à la Chambre avant. Je suis d'accord avec mon collègue du NPD.

Tout ce que je puis dire au leader parlementaire du gouvernement, c'est que cela se produit de plus en plus. Depuis que le premier ministre a annoncé son départ, d'importantes annonces sont faites à l'extérieur de la Chambre.

La présidence a bien dit l'autre jour que, selon notre comité de modernisation, il n'avait aucune prise là-dessus. Je le comprends. Toutefois, le leader parlementaire du gouvernement devrait savoir, et nous ferons relâche la semaine prochaine, que s'il continue d'y avoir d'importantes annonces à l'extérieur de la Chambre des communes, les leaders de l'opposition feront front commun et ralentiront les travaux de la Chambre des communes.

Il ne convient pas que des annonces importantes soient faites à l'extérieur de la Chambre avant de l'être ici.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, je prends quelques instants pour signaler que je partage entièrement l'avis des mes collègues de l'Alliance et du NPD en ce qui concerne l'irresponsabilité du gouvernement.

La présidence n'est pas sans savoir que la période des questions, qui ne dure que 45 minutes, offre l'occasion aux députés de l'opposition de poser directement des questions aux ministres. Au cours des deux dernières semaines, soit depuis la rentrée parlementaire, nous avons souvent vu les ministres, l'air imperturbable, demeurer bien calés dans leur fauteuil pendant que leurs secrétaires parlementaires se portaient à leur défense. Cela mine grandement le principe de la responsabilité, le concept de la représentation directe des Canadiens au moyen des interventions des députés de l'opposition, qui sont en droit de poser des questions aux ministres présents. Même s'il s'en défend, le gouvernement semble bien heureux de miner le concept de la responsabilité.

Monsieur le Président, en tant que collaborateur et co-auteur du rapport sur la modernisation, vous savez qu'il avait été établi que le gouvernement s'efforcerait, comme il s'y engageait, à annoncer ses initiatives à la Chambre des communes et à rendre directement des comptes à la Chambre et, par conséquent, aux Canadiens.

Par conséquent, il serait bon, monsieur le Président, que vous réprimandiez les ministres ou que vous les exhortiez tout au moins à faire l'impossible pour rendre des comptes et être présents à la Chambre pour répondre aux questions.

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, mon propos sera bref. Le discours prononcé hier par le premier ministre devant les jeunes élèves de cette école ne renfermait aucune contradiction. Il n'a pas désavoué la position du gouvernement, selon laquelle nous continuons d'appuyer la présentation d'une nouvelle résolution, ou de plusieurs, par le Conseil de sécurité; qu'il incombe au Conseil de sécurité de se prononcer; et que c'est dans ce contexte que le Canada se positionne par rapport à l'Irak. Il n'y a eu ni changement, ni divergence ni annonce de grande politique.

Le vice-président: Je remercie tous les députés de leur participation à ce recours au Règlement. Bien entendu, comme vous le devinez, la présidence est une et cohérente. Je demande donc aux députés de se reporter au débat qui a eu lieu plus tôt cette semaine lorsque le même point a été soulevé. Ils trouveront la réponse dans les propos tenus par la présidence lors de la conclusion de ce débat.

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

L'hon. Gerry Byrne (ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique), Lib.): Monsieur le Président, un peu plus tôt, en répondant durant la période des questions, j'ai parlé de la Nouvelle-Écosse alors que j'aurais dû dire l'Île-du-Prince-Édouard. Je pensais à toutes les bonnes choses qui se passent en Nouvelle-Écosse et dont les députés d'en face refusent de parler. Le compte rendu pourrait-il être corrigé en conséquence et montrer que je voulais dire l'Île-du-Prince-Édouard et non la Nouvelle-Écosse?

Le vice-président: Si c'est possible, nous apporterons cette correction. Je sais que, dans notre enthousiasme, nous confondons parfois les différentes régions du pays. Puisque je quitte le fauteuil, je souhaite à tous les députés et à leurs familles un magnifique congé de l'Action de grâce.

AFFAIRES COURANTES

• (1220)

[Traduction]

LES VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Madame la Présidente, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, j'ai souhaité déposer un avis de motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu. Je dépose également une proposition législative et des notes explicatives sur le même sujet, et je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Steve Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, pour mémoire, je suis le secrétaire parlementaire chargé des sociétés d'État.

L'Adresse

Madame la Présidente, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à deux pétitions.

* * *

[Français]

LOI ANTIPAUVRETÉ

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ) demande à présenter le projet de loi C-228 intitulé Loi antipaupreté.

—Madame la Présidente, je souhaiterais que ce projet de loi soit rétabli à l'ordre de priorité, là où il se trouvait avant le discours du Trône, en vertu de l'article 86.1 du Règlement.

Ce projet de loi inclut la condition sociale comme motif interdit de discrimination dans la Loi canadienne sur les droits de la personne, et d'autres mesures incidentes.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): La présidence est d'avis que ce projet de loi est dans le même état où était le projet de loi C-326, au moment de la prorogation de la première session de la 37^e législature. En conséquence, conformément à l'article 86.1 du Règlement, le projet de loi sera inscrit au bas de la liste des affaires dans l'ordre de priorité au *Feuilleton*, suite au premier tirage de la session.

* * *

LA LOI SUR LES BANQUES

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ) demande à présenter le projet de loi C-229 intitulé Loi modifiant la Loi sur les banques et la Loi sur la statistique (équité en matière de réinvestissement communautaire).

—Madame la Présidente il s'agit d'un projet de loi qui s'inspire d'une mesure qui existe aux États-Unis depuis 1977 et qui veut s'assurer que tous les segments de consommateurs dans toutes les régions du Canada puissent avoir un accès diligent au crédit sans discrimination.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Steve Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, en qualité de secrétaire parlementaire chargé des sociétés d'État, je demande que les autres questions soient reportées.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): D'accord?

Des voix : D'accord.

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant Adresse à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse à son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): À la reprise du débat, le député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel disposera de 10 minutes pour les questions et observations.

[Français]

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Madame la Présidente, premièrement j'aimerais affirmer à mon collègue que j'appuie entièrement son discours. La situation de Mirabel est un vrai fiasco du gouvernement fédéral, et il en est entièrement responsable puisqu'il n'a pas fait face à ses responsabilités.

Cela étant dit, j'aimerais avoir son opinion sur un autre sujet qui nous concerne énormément au Québec. Il s'agit de tout le dossier des travailleuses et des travailleurs où on ne retrouve absolument rien pour ces gens dans le discours du Trône. On ne retrouve rien pour les clauses orphelin et pour les jeunes qui occupent leur premier emploi et dont les conditions de travail ne sont pas les mêmes que les anciens. Il y a toute la question des femmes enceintes et celles qui allaitent.

Il y a tellement rien dans le discours du Trône qu'on a annoncé par trois fois le même programme. Trois fois en deux semaines, ici en Chambre, on a annoncé un programme pilote. Entendons-nous bien. Un programme pilote n'est pas un programme permanent; il s'étale sur trois ans. On a dû faire cette annonce trois fois pour bien paraître parce qu'on a rien d'autre à annoncer aux femmes enceintes qui, sous juridiction fédérale, n'ont absolument aucune protection. Cela n'existe tout simplement pas ici.

Il y a également le dossier d'un projet de loi antibriseur de grève. Que fait-on avec les gens qui n'ont pas présentement de pouvoir de négociation? Cela n'existe pas non plus dans le discours du Trône. Ce sont les éternels oubliés du premier ministre et de ce gouvernement, les travailleurs et les travailleuses, qui paient des taxes et des impôts. Ils sont souvent les plus taxés, ils paient de l'assurance-emploi et ils n'ont même pas droit à des prestations.

J'aimerais que mon collègue puisse élaborer sur ce sujet et qu'il me dise ce qu'il en pense.

• (1225)

M. Mario Laframboise: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question. Je me servirai de l'exemple de Mirabel, parce que je sais que ma collègue de Laurentides est, tout comme moi de Argenteuil—Papineau—Mirabel, directement touchée par la fermeture, entre autres, du Château de l'Aéroport. Il y a eu 160 travailleurs et travailleuses mis à pied.

Ils ont donc été mis à pied et doivent vivre avec les lois actuelles de l'assurance-emploi. Il y a deux semaines de pénalité pour tous ces travailleurs et travailleuses. Je ferai un petit résumé de la situation du Château de l'Aéroport de Mirabel.

N'oublions pas que dans le dossier du Château de l'Aéroport, la bâtisse du Château de l'Aéroport appartient au gouvernement fédéral et est située sur le terrain de Transports Canada, donc du gouvernement fédéral.

Ce complexe hôtelier appartient au gouvernement fédéral qui l'a donné en sous-location à ADM. C'est-à-dire que ADM gère tous les équipements et tous les biens du gouvernement fédéral sur les sites de l'aéroport de Mirabel et de l'aéroport de Dorval.

L'Adresse

Donc, ADM gère l'hôtel selon les conditions du bail. Il y a un bail et ADM a un sous-locataire qui était M. Corbeil. Celui-ci a intenté une poursuite contre ADM parce qu'en décidant de faire le transfert des vols de Mirabel vers Dorval, il y a une perte d'achalandage et une perte de clientèle contraire au bail qu'il avait négocié avec ADM. Au printemps 2002, la cour lui a donné raison.

ADM en a appelé de la décision, mais M. Corbeil a gagné 17 millions de dollars. La cour a condamné ADM à rembourser M. Corbeil. Évidemment, les employés se sont dit: «Tant que la cause est en appel, tout le temps qu'on mettra à en venir à un règlement, on est assurés de notre travail», d'autant plus qu'il y a encore des vols à l'aéroport. Le transfert des vols n'est pas terminé. Cela se fera l'an prochain. Il y a encore des clients potentiels. Lors de la journée de la fermeture, il y avait 150 clients dans l'hôtel. C'est cela, la dure réalité pour les travailleurs et les travailleuses.

Le 26 juin, l'appel d'ADM est entendu. C'est-à-dire qu'ADM gagne son appel. Évidemment, le sous-locataire, M. Corbeil, demande de cesser ses opérations le temps que vont durer les procédures d'appel, parce qu'il perd trop d'argent. La cour lui donne raison le 27 juillet. Elle lui dit qu'il peut mettre un terme à ses opérations. Il annonce donc à ses employés qu'un mois plus tard, ils seront mis à pied.

Ce sont des gens qui, à cause du délai d'appel, à cause du fait que le sous-locataire avait gagné 17 millions de dollars, se disaient: «Le temps que cela va durer, soit probablement d'un an à deux ans, on aura le temps de trouver un autre sous-locataire, un autre gestionnaire pour cet établissement.» Jamais personne n'aurait pensé qu'ADM, qui était le locataire du gouvernement fédéral, et que le propriétaire, le gouvernement fédéral, permettraient que cet établissement reste vacant. C'est cela, le gouvernement libéral actuel.

On se fout carrément des employeurs, des travailleurs et des travailleuses. En moins d'un mois, les hommes et les femmes qui travaillaient au Château de l'Aéroport, soit 160 personnes, ont reçu un avis de cessation d'emploi et ont été confrontées aux lois actuelles de l'assurance-emploi: les fameuses deux semaines d'attente, qui sont des semaines de pénalité que décrit le Bloc québécois depuis des années en disant que ce régime appartient aux travailleurs et aux travailleuses.

Le gouvernement fédéral, depuis plusieurs années, ne contribue plus à cette caisse. Ce sont seulement les employeurs et les employés. Ces gens-là seraient prêts à modifier cela et à dire: «Si on se donnait une assurance, si c'étaient véritablement les travailleurs et les travailleuses qui géraient, sûrement qu'on ne se donnerait pas deux semaines de pénalité.» Mais non, c'est le gouvernement fédéral qui gère la caisse et qui en prend le surplus pour diminuer sa dette. C'est ce qu'il fait. C'est cela, la dure réalité pour les travailleurs et les travailleuses.

Les travailleurs et les travailleuses du Château de l'Aéroport, des citoyens de Laurentides, des citoyens de Argenteuil—Papineau—Mirabel et des autres circonscriptions avoisinantes, sont confrontés à ces lois. Il y avait sûrement des femmes en congé de maternité qui y sont confrontées et qui ne font pas partie de l'expérience-pilote que vient d'annoncer le ministre et qu'on annonce depuis le début de la session. Cela fait trois fois qu'on annonce le même projet-pilote. Ce furent trois questions posées par trois députés différents, qui ont des problèmes dans leur comté. Ils posent toujours la question à la même ministre qui donne toujours la même réponse, à savoir: «Il y a un projet-pilote au Québec et, un jour, cela va arriver chez vous.» C'est cela, la dure réalité.

On fait cela et on essaie de laisser un message à la population, en disant: «Regardez, on s'en occupe.» On ne s'en occupe pas. On tente une expérience qui n'aura pas des résultats pour tous ceux et celles qui en auraient besoin. Il n'y aura sûrement pas de résultats pour les 160 employés du Château de l'Aéroport de Mirabel, qui travaillaient dans un établissement appartenant au gouvernement fédéral.

• (1230)

Le gouvernement fédéral a décidé d'en confier la gestion à un gestionnaire indépendant qui s'appelle ADM, non redevable devant la population. Ces gens-là ne sont pas élus. Ils ne répondent même pas aux questions des journalistes et surtout pas à celles des syndicats ou des députés. Finalement, ils ne répondent à personne.

Le gouvernement se cache. Suite à une lettre que m'a adressé le ministre, j'ai demandé la nomination d'un médiateur. Suite à une rencontre, les employés ont reçu leur cessation d'emploi et immédiatement après que la décision eut été rendue, le 15 août, j'ai déposé, une demande au ministre des Transports pour lui dire: «M. le ministre, demandez un médiateur. Cela n'a aucun sens».

Plus aberrant encore, des gens sont intéressés à sous-louer l'hôtel, sauf qu'à ADM, ils s'en foutent carrément. Ils sont en cour, devant les tribunaux, et ils en appellent de la décision de première instance. Ce qui leur importe, c'est d'essayer de contester les 17 millions de dollars qu'ils ont été condamnés à payer en première instance.

Pendant ce temps le sort des employés, ils s'en foutent carrément. Ils ne font aucune déclaration publique, ne donnent aucune réponse aux journalistes et aux députés. C'est cela la réalité. C'est ainsi que le gouvernement libéral fédéral actuel gère les équipements qui lui appartiennent.

Je le répète que l'hôtel le Château de l'aéroport de Mirabel, le long de l'autoroute 50, appartient au gouvernement fédéral. C'est sa bâtisse, son complexe hôtelier qu'il a loué à ADM, qui l'a sous-loué à un M. Corbeil. Aujourd'hui c'est vacant parce que un débat est devant les tribunaux.

Pire, 160 hommes et femmes ont perdu leurs emplois et sont soumis à la Loi de l'assurance-emploi actuelle, pour laquelle on demande des modifications. Le gouvernement fédéral en donne des petites bribes dont un petit montant qui vient d'être octroyé, de l'ordre de 1,3 million de dollars pour aider ces travailleurs. Encore une fois cela est décrié. Et ce n'est pas parce que ma collègue des Laurentides, qui est spécialiste des relations de travail ne le demande pas, il faudrait que le programme pilote qui vient d'être annoncé soit permanent pour toutes les femmes enceintes à travers le Canada et le Québec. C'est ce qu'on demande.

Pourquoi mettent-ils sur pied un projet pilote? C'est pour avoir un peu plus de temps pour sauver un peu plus d'argent pour être, encore une fois, en mesure de faire des cadeaux à leurs amis. C'est cela la dure réalité de ce gouvernement libéral: les cadeaux aux amis.

[Traduction]

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je suis vraiment ravi de prendre la parole au sujet du discours du Trône avec lequel on a inauguré la 37^e législature.

L'Adresse

Mon collègue de Selkirk—Interlake, notre porte-parole en matière d'agriculture, m'a chargé de m'assurer que les vœux des éleveurs canadiens seraient communiqués aux Parlement. À cet égard, il m'a demandé de donner lecture d'une lettre que lui a fait parvenir l'Association des cultivateurs de canola de la Saskatchewan. La lettre est adressée au premier ministre. Je vais la lire.

Les producteurs de la Saskatchewan se souviendront du discours du Trône qui a inauguré la 37^e législature du Parlement du Canada, non pas pour les mesures qui y ont été proposées, mais bien pour celles qu'on a négligé d'y faire. Ce discours a été intitulé «Le Canada que l'on veut», mais est-ce vraiment de cela que nous voulons? Alors que nous avons connu une terrible sécheresse cette année, l'agriculture y a été abordée en trois lignes à peine et aucune solution pour le court ou le long terme à la situation désespérée dans laquelle ont sombré de nombreuses exploitations agricoles n'a été donnée.

Le gouvernement a indiqué dans le discours du Trône qu'il mettra en oeuvre le Cadre stratégique pour l'agriculture. Or l'industrie agricole a besoin d'être redynamisée et non pas d'être surréglementée, ce qui sera le cas avec le Cadre stratégique agricole.

Le gouvernement s'est également engagé à trouver une solution aux différends commerciaux agricoles. Bien qu'importants, les revenus des cultivateurs de céréales et d'oléagineux sont dictés par la politique étrangère. Les administrations fédérale et provinciales doivent continuer de rechercher l'équilibre entre les pays qui subventionnent leurs agriculteurs et le nôtre. Voilà l'engagement qui est absent du discours du Trône.

L'Association des cultivateurs de canola de la Saskatchewan est convaincue que le gouvernement fédéral doit, sous votre direction, mettre en oeuvre des stratégies et des politiques qui permettront aux producteurs de réduire leurs coûts, augmenteront l'efficacité des transports nationaux, régleront les conflits de travail qui perturbent actuellement les exportations céréalières au port de Vancouver et amélioreront la profitabilité de notre secteur. Ce sont là des questions essentielles dont nous déplorons l'absence dans le discours du Trône.

Que compte faire le gouvernement fédéral pour trouver, sous votre direction, une solution au lock-out qui paralyse le port de Vancouver, remédier à l'inefficacité du transport du grain et rétablir l'équilibre avec des concurrents comme les États-Unis et l'Europe.

L'Association est impatiente d'entendre la réponse du premier ministre.

Cela dit, je voudrais maintenant m'arrêter sur la partie du discours du Trône qui porte sur mon portefeuille, qui est la coopération internationale et l'aide étrangère.

Avant de commencer, je voudrais vous signaler que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de l'Île de Vancouver-Nord.

À la suite du Sommet du G-8, qui a été présenté comme le sommet du développement et au cours duquel la question de l'aide étrangère a été le centre d'intérêt du premier ministre, qui voulait, comme beaucoup aiment à le dire, laisser son héritage, dans le discours du Trône, le premier ministre a mentionné en passant son engagement à l'égard de l'aide étrangère. Il a dit que le budget de l'aide au développement serait doublé d'ici l'an 2010.

C'est bien beau que le premier ministre dise dans le discours du Trône qu'au cours des dix prochaines années, le gouvernement va doubler l'argent consacré à l'aide étrangère. Le seul problème, c'est qu'il ne sera plus au pouvoir. Il va nous quitter en 2004, comme il l'a déclaré. Pourquoi cet engagement à l'égard de l'aide étrangère pour les dix prochaines années alors qu'un autre gouvernement pourrait ne pas le tenir? On peut se demander si c'est vraiment un engagement véritable, ce qui n'est probablement pas le cas.

Permettez-moi de parler un instant du bilan précédent que le gouvernement avait avant d'aller au Sommet du G-8 et de commencer à parler de laisser un héritage aux pays du tiers monde ou de donner de l'aide étrangère.

●(1235)

Sous le gouvernement actuel, en dollars de 1999, le Canada a réduit le montant de son aide totale de 25 p. 100 dans les années 90. Le gouvernement a très bien réussi à manipuler les faits, par l'entremise de ses doreurs d'image, pour donner l'impression aux Canadiens que l'aide étrangère avait augmenté et que nous faisons bien dans ce domaine. Cependant, la réalité est tout à fait différente.

Par rapport à la moyenne des pays donateurs de l'OCDE, et ce sont les pays riches du monde qui forment l'OCDE et qui donnent de l'argent aux pays plus pauvres, de 1989 à de nos jours, le Canada a donné un tiers de moins que la moyenne de l'OCDE qui s'établit à 0,39 p. 100 du PIB.

Les mesures prises dans le passé ne correspondent pas aux belles promesses que le gouvernement fait au sujet de l'aide étrangère à l'avenir. Il essaie de s'engager au cours des dix prochaines années à doubler le montant qu'il donne alors que le principal architecte du Plan d'action pour l'Afrique, notre premier ministre, ne sera plus au pouvoir.

En 1998, chose encore plus inquiétante, le gouvernement a réduit le pourcentage de l'aide étrangère totale allant aux pays de l'Afrique subsaharienne, qui est passé de 45,3 p. 100 dans les années 90 à 35,5 p. 100.

Permettez-moi de répéter que, comme ces 500 millions de dollars versés dans le fonds AFRICA sont expressément destinés à l'Afrique subsaharienne, l'Afrique figure maintenant au programme. La question du NPDA a aussi été soulevée et, même si le gouvernement aime à se vanter de sa générosité, d'après sa feuille de route, il a réduit son aide de 45,3 p. 100 à 35,5 p. 100.

Le gouvernement ne possède pas une fiche brillante en ce qui concerne l'aide extérieure. En fait, il accorde de l'aide pour que ses amis et les entreprises appartenant à ses amis en bénéficient. Néanmoins, il clame haut et fort, partout dans le monde, qu'il distribue de l'aide.

Mon ami d'en face devrait écouter les statistiques. Les chiffres ne mentent pas. Le Canada arrive à l'avant-dernière place au chapitre de l'aide officielle, après la Grèce. Le Canada lie 75 p. 100 de son aide extérieure à l'achat de biens et de services canadiens. Or, la Banque mondiale a déclaré que l'aide conditionnelle s'avérait moins efficiente de 25 p. 100. Voilà ce qu'il en est de la fiche du gouvernement au chapitre de l'aide extérieure.

Dans le discours du Trône, le gouvernement déclare qu'il envisage de doubler le montant de son aide extérieure et de respecter l'engagement pris à Monterrey d'augmenter cette aide de 8 p. 100 par année. Nous y revoilà: comme d'habitude, on dit une chose et on en fait une autre. Voilà ce qu'il y a dans le discours du Trône.

Je souligne que l'opposition officielle désire s'assurer que les fonds actuellement réservés à l'aide extérieure sont utilisés comme il se doit, au profit des gens, non à titre d'aide conditionnelle, pour favoriser des amis, alors que le gouvernement prétend faire de belles et bonnes choses. Il faut y voir et mettre fin aux belles paroles.

●(1240)

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je vais répondre au discours du Trône en ma qualité de porte-parole de l'Alliance en matière de commerce international. Je dirai tout d'abord que le gouvernement ne comprend tout simplement pas.

Depuis que le gouvernement est au pouvoir, ses relations avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, avec lequel nous effectuons 85 p. 100 de nos échanges, ont subi un recul.

L'Adresse

Dans nos relations commerciales avec les États-Unis, nous devons admettre que ce pays est le plus autonome et le plus industrialisé au monde. Les États-Unis peuvent être très sélectifs quant au genre de produits qu'ils importent, et ils le sont. Ils peuvent se permettre d'agir ainsi. Les États-Unis possèdent également les lois sur le commerce intérieur les plus rigoureuses des pays industrialisés.

Il est également vrai que les règles de l'Organisation mondiale du commerce et de l'ALENA se resserrent, ce qui devient un moyen plus efficace pour un pays comme le Canada de faire contrepoids aux rigoureuses lois de nos partenaires commerciaux en matière de commerce intérieur. Cela est en grande partie attribuable au fait que les États-Unis ont également trouvé dans les recours légaux de l'OMC et de l'ALENA un moyen d'agir très efficace.

Le Canada doit demeurer un partenaire fiable qui donne plus que sa pleine mesure au sein de la communauté internationale. Avec le gouvernement actuel, nous avons été témoins de neuf années de négligence. Le Canada ne donne pas sa pleine mesure lorsqu'il est question de nos forces armées, ce qui a des conséquences négatives sur notre diplomatie, nos relations commerciales et bien d'autres aspects.

Je voudrais prendre quelques instants pour parler du différend sur le bois d'oeuvre, le principal différend commercial qui oppose le Canada et les États-Unis. Je veux également évoquer le différend dans l'industrie de l'acier. Dans ce secteur, les États-Unis ont pris une excellente décision en exemptant le Canada des droits sur l'acier. Notre propre groupe spécial sur le commerce international recommande que le Canada impose des droits sur l'acier américain qui entre au Canada. Notre Cabinet doit prendre une décision. Je ne comprends pas pourquoi les choses traînent autant, alors qu'il serait tellement logique de tout simplement renverser cette décision.

Le discours du Trône a passé sous silence le plus important différend commercial avec lequel le Canada ait été aux prises, mentionnant simplement que le gouvernement entendait conserver la même ligne de conduite dans ce dossier. Or, de tous les pays industrialisés, le Canada est celui qui dépend le plus des échanges commerciaux. Le discours du Trône n'a aucunement fait mention d'un programme d'aide destiné à soutenir la détermination des travailleurs de l'industrie forestière, des entreprises et des communautés élargies, au nombre de quelque 200 au Canada, qui dépendent lourdement de l'industrie forestière.

Finalement, mardi dernier, j'ai réussi à obtenir du ministre du Commerce la promesse qu'il y aurait un programme d'aide financière. Or, aucune des mesures annoncées n'est à la hauteur de la déclaration de mission, qui est de soutenir la détermination et le moral des Canadiens, pour favoriser une position unifiée jusqu'à ce que nous parvenions à un règlement du différend du bois d'oeuvre qui nous oppose aux États-Unis. Je ne doute aucunement que nous aurons gain de cause dans toutes nos contestations judiciaires, parce que nous avons raison, comme le confirment toutes les opinions juridiques.

• (1245)

L'inaction du gouvernement fédéral dans le dossier du différend du bois d'oeuvre avec les États-Unis rend le Canada vulnérable face aux tactiques de division et de conquête des Américains. L'absence de leadership national du ministre a amené des provinces comme la Colombie-Britannique, le Québec et d'autres à entamer directement des pourparlers avec le département américain du commerce. Le Canada risque d'être perdant sur deux plans. Si une province passe une entente, nous risquons de voir s'effondrer les fondements juridiques sur lesquels reposent les contestations engagées par le

gouvernement fédéral auprès de l'OMC et des instances de l'ALENA, et nous pourrions également être perdants si, comme cela s'est produit en 1996, nous concluons une entente que les groupes d'intérêts spéciaux de la coalition des producteurs de bois d'oeuvre américains et le Congrès américain pourraient contourner.

Tout cela pourrait avoir du sens si le Canada perdait sur le plan juridique ou si les politiques canadiennes en matière d'exploitation forestière étaient injustes. Or, nous avons eu gain de cause auprès de l'OMC et nous gagnerons auprès des instances de l'ALENA. C'est précisément pour cette raison que le sous-secrétaire du département américain du Commerce, M. Aldonas, s'efforce d'orienter les pourparlers sur le bois d'oeuvre dans une direction différente.

Le Canada et les États-Unis s'affrontent depuis 20 ans au sujet du bois d'oeuvre. Certains producteurs américains ont exercé des pressions auprès du gouvernement américain pour qu'il prenne des mesures commerciales contre les producteurs canadiens, alléguant que les produits canadiens nuisaient à leur industrie ou qu'ils étaient lourdement subventionnés par le biais des faibles droits de coupe appliqués au bois provenant des forêts publiques.

Les plus récentes mesures commerciales prises par la coalition américaine du bois d'oeuvre constituent un exemple classique de la loi des conséquences inattendues. Bien que l'industrie forestière canadienne ait beaucoup souffert depuis l'imposition, en mai, de droits compensateurs et de droits antidumping, l'industrie américaine n'en a pas bénéficié. Le prix du bois d'oeuvre a en fait diminué aux États-Unis sous la pression de deux facteurs. Certaines compagnies ont accru leur production afin de réduire leur prix unitaire en vue de déjouer la formule d'imposition du droit antidumping. En outre, les exportations vers les États-Unis en provenance de la Scandinavie et d'autres pays sont montées en flèche.

À la suite de ces mesures commerciales, le Canada a multiplié ses recours devant l'OMC et les instances de l'ALENA. En juillet, dans une décision préliminaire, l'OMC jugeait que l'interprétation faite par les États-Unis des subventions canadiennes était fautive et que leurs calculs étaient erronés. Cela ne nous a pas surpris. J'en conclus que le département américain du Commerce, ayant conclu que les décisions suivantes donneront raison au Canada, essaye de contrecarrer les décisions à venir en persuadant les provinces de suivre une autre voie.

Le département américain du Commerce publiera en novembre des bulletins expliquant aux provinces sa politique relative aux droits de coupe, dans le but avoué qu'elles s'y conforment en quelque sorte et obtiennent une réduction des droits de douane. Quel désastre si le consensus canadien était ainsi détruit. Le département américain du Commerce pourrait alors dire le printemps prochain aux groupes spéciaux de l'ALENA et de l'OMC que les États-Unis n'ont pas à se conformer aux décisions des tribunaux puisqu'ils ont conclu une entente distincte avec les provinces.

Pendant que les États-Unis mettent en place cette stratégie, devinez ce qui arrive, le ministre canadien du Commerce, le responsable des questions commerciales, brille par son inaction et son ministère n'a délégué que des observateurs aux rencontres entre le département du Commerce américain et les provinces. Quels sont les délais prévus pour tout ça? Les prévisions très optimistes du sous-secrétaire au Commerce font état d'un an et demi, ce qui n'est pas sensiblement différent du temps qu'il faudra pour qu'aboutissent nos recours en justice ou nos contestations.

L'Adresse

•(1250)

En conclusion, je dirais que le gouvernement fédéral devrait diriger toutes les discussions et toutes les négociations portant sur le bois d'oeuvre. Il doit mettre en place immédiatement, non pas ce qu'il a annoncé cette semaine, mais un programme d'aide efficace à l'industrie forestière, et il doit poursuivre sans relâche les recours qu'il a entrepris devant les tribunaux, et ce, jusqu'à leur conclusion ultime. Le Canada compte sur le libre-échange pour assurer l'avenir de notre industrie du bois d'oeuvre et des industries à valeur ajoutée, pour le compte de nos travailleurs, de nos localités et de nos entreprises.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'ai deux questions à poser à mon collègue au sujet de l'île de Vancouver et, par le fait même, du pays. La première concerne le dossier du bois d'oeuvre. J'aimerais que le député se dissocie de la position du gouvernement, qui soutient qu'un très petit nombre de travailleurs ont perdu leur emploi, et qu'il nous dise combien de personnes environ sont touchées par cette crise. Ma question comporte un deuxième volet qui a trait au tort que notre industrie du bois d'oeuvre a subi à cause de l'inaction du gouvernement. Le député peut-il nous dire ce que nous pouvons faire, ce que le gouvernement aurait dû faire, et plus important encore, ce que nous devons faire pour aider notre industrie à retomber sur ses pattes, à devenir concurrentielle et à conserver ses travailleurs.

Ma deuxième question concerne les transports et la taxe de 24 \$ pour la sécurité aérienne. Cette taxe imposée par le gouvernement détruit les petites collectivités aux quatre coins de notre pays. Elle entrave l'économie, du fait qu'elle dissuade les gens de voyager en avion. Les voyageurs n'ont pas les moyens de payer cette taxe, qui est d'ailleurs versée au Trésor plutôt que consacrée à la sécurité. Le député accepterait-il l'idée de faire passer cette taxe à 8 ou à 9 \$, ce qui serait plus raisonnable et se rapprocherait de la taxe imposée aux États-Unis? Il s'agit d'une taxe destinée directement au personnel chargé de la sécurité, notamment à leur matériel ainsi qu'à leur formation et leur rémunération. Enfin, je me demande si le député s'entendra avec les autres partis pour que cette taxe soit ramenée à 10 \$, de manière à protéger l'économie des régions, non seulement en Colombie-Britannique, mais d'un bout à l'autre du pays, de même que celle des transporteurs aériens qui subissent durement les effets de cette taxe.

•(1255)

M. John Duncan: Madame la Présidente, je remercie mon collègue du sud de l'île de Vancouver. Je suis du nord de l'île.

Il est assez difficile de déterminer le nombre réel de chômeurs. Le syndicat des travailleurs unis du bois d'Amérique établissait cette semaine à 6 033 le nombre de personnes ayant perdu leur emploi en raison du différend dans le domaine du bois d'oeuvre, à 8 le nombre de scieries fermées et à 20 celui des scieries ayant réduit leurs activités. Ces chiffres se limitent aux scieries et aux travailleurs accrédités par ce syndicat en Colombie-Britannique ainsi que dans le nord de l'Ontario et une partie du Québec. Si on ajoutait à cela les travailleurs appartenant à d'autres syndicats ou non syndiqués, on en arriverait à un nombre considérable de personnes à qui ce conflit aurait fait perdre leur emploi.

La principale réserve que j'ai concernant l'aide financière annoncée par le gouvernement fédéral, c'est qu'elle ne fait rien de ce qui a été demandé pour garder les travailleurs dans l'industrie et préserver la capacité d'exportation des entreprises. Deux mesures s'imposent. Il faut prolonger l'assurance-emploi. Certains ont déjà

cessé de recevoir leurs prestations d'assurance-emploi. On leur a dit qu'il ne leur restait plus que l'assistance sociale. Le programme d'assurance-emploi du gouvernement se révèle inefficace sous ce rapport. Il doit pouvoir aider les gens en pareille situation.

Ensuite, il serait important, surtout pour les petites et les moyennes entreprises, de mettre sur pied un programme de garanties d'emprunt, afin que le gouvernement garantisse les emprunts destinés à payer les droits imposés jusqu'à ce que ces droits soient remboursés. Voilà une mesure que nous proposons depuis le printemps dernier, de concert avec l'industrie. C'est aussi ce que nous promet le ministre des Ressources naturelles depuis le mois de juin. Mais le gouvernement n'a toujours pas donné suite à cette proposition.

Oui, il y a de nombreuses mesures prises par le gouvernement qui font mal à nos petites communautés, dont la taxe sur le transport aérien.

M. Alex Shepherd (secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer aujourd'hui au débat en réponse au discours du Trône.

Je vais parler, à l'intention de la Chambre et de ceux qui suivent nos travaux aujourd'hui, des marchés de capitaux. Certains se demanderont ce que cela a à voir avec le discours du Trône. C'est un volet du discours dont on n'a peut-être pas parlé beaucoup à la Chambre, même si le Bloc a posé quelques questions à ce sujet.

Dans une partie très intéressante du discours du Trône, on explique que la fragmentation de la structure de réglementation du marché des valeurs mobilières est «un système inadéquat et un obstacle à la croissance». Je pense que c'est une déclaration très audacieuse, et je me souviens fort bien qu'à mon arrivée à cet endroit, en 1993, la question d'un système d'enregistrement très fragmenté pour les valeurs mobilières à l'échelle du Canada me préoccupait vivement. Je pensais que c'était un obstacle important à la croissance de notre pays. J'ai commencé à faire certaines recherches et j'ai découvert que les relations fédérales-provinciales constituaient un obstacle monstrueux.

Comme la plupart d'entre nous le savent, notre pays a été fondé au moment de la Confédération, par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, en 1867, il y a très longtemps. De nos jours, certaines des innovations sur nos marchés se produisent à la vitesse de l'éclair. D'ailleurs, dans cette ville, il y a une énorme industrie de la haute technologie qui fait des choses extrêmement intéressantes et novatrices. La plupart d'entre nous savent que le Canada investit dans le programme spatial. En fait, mon propre fils participe à certaines de ces activités; ce que les Canadiens peuvent faire et les possibilités qui s'offrent à eux m'intéressent donc particulièrement.

Je trouve, en examinant toute la question des marchés de capitaux au Canada, que cela en dit long sur notre incapacité de travailler tous ensemble dans l'intérêt de tous les Canadiens. Certaines personnes ont en sainte horreur tout ce qui peut se dire sur les marchés de capitaux, la bourse et ainsi de suite et elles pensent que nous faisons simplement des observations intellectuelles et économiques à ce sujet, mais en fait, le mouvement des capitaux et le concept de l'innovation font partie intégrante d'un même tout. Avec des capitaux et de l'innovation, nous pouvons accomplir de grandes choses dans notre pays. Nous l'avons fait dans le passé.

L'Adresse

Jusque dans les années 1970, les Canadiens épargnaient beaucoup. C'est ce que les Canadiens ont toujours fait par le passé. Nous étions plutôt conservateurs. Nous mettions notre argent à la banque et pour cette raison, nos banques et leur structure avaient une grande importance pour nous. Nous avons passé beaucoup de temps ici et ailleurs à nous assurer que nos banques étaient solides, qu'elles avaient un bon cadre de réglementation et une portée nationale et qu'elles étaient en mesure de protéger les économies des Canadiens. Les gens avaient suffisamment confiance en ces banques pour leur confier leur argent. Bien sûr, les banques étaient alors en mesure de faire certaines choses, accorder des hypothèques par exemple, créant une sorte d'alchimie de l'innovation et du capital pour le bénéfice de tous les Canadiens.

Depuis 1970, les Canadiens sont graduellement passés de la catégorie des épargnants à celle des investisseurs. En fait, de nos jours, un Canadien sur deux a des investissements quelconque, que se soit dans le cadre de leur régime de pension ou dans des placements directs à la bourse des valeurs mobilières, dans les régimes de pensions des enseignants ou autres. Je suis moi-même de la génération du baby-boom, du tout début de cette période. Je suis né en 1946. Les gens de ma génération parlent maintenant de retraite. Les régimes de pensions ont un lien direct avec leur capacité à investir de façon à ce que l'argent qu'ils ont mis de côté leur apporte des liquidités au moment de leur retraite. Les Canadiens sont maintenant des investisseurs, mais en réalité, au Canada, notre marché financier est très fragile. Ce que je veux dire par là, c'est que puisqu'il s'agit d'un domaine provincial, chaque province et chaque territoire a son propre cadre de réglementation pour contrôler les investissements à la bourse des valeurs.

● (1300)

Il en résulte énormément de cas de chevauchement et de double emploi. Le Canada est un bien petit pays lorsqu'il s'agit du marché financier. Nous ne comptons que pour quelque 2,07 p. 100 du marché financier mondial. Nous sommes donc en quelque sorte un petit joueur mais, cela étant dit, la Bourse de Toronto est la troisième en importance en Amérique du Nord.

Voici comment nous nous comparons à d'autres pays. Le Canada est l'un des très rares pays qui n'ont pas une administration des valeurs mobilières. Je songe notamment à des pays comme l'Australie. Ce pays vient de se rendre compte que, avec seulement 1 p. 100 du marché financier mondial, il lui était impossible d'offrir des possibilités d'investissement, d'attirer des capitaux et de créer des emplois avec un marché financier fractionné. L'Australie avait les moyens de prévoir et de créer une commission nationale des valeurs mobilières.

Nous savons tous que les États-Unis ont une administration nationale des valeurs mobilières. L'Union européenne est en train de consolider nombre de ses secteurs industriels et elle a notamment reconnu qu'il lui faut une administration nationale des valeurs mobilières. En Europe, le système est à deux niveaux: il y a un administrateur national des valeurs mobilières, mais chaque État continue de s'occuper de l'application du système, et ainsi de suite.

Je crois que ce cadre-là ne serait pas mauvais pour le Canada. Il faut penser qu'en même temps, le Canada traîne de l'arrière avec 13 milieux réglementaires différents et des politiciens qui se mêlent de la façon de procéder. Nous ne voulons pas que le grand méchant gouvernement fédéral se mêle du cadre réglementaire, etc. Ce n'est peut-être pas le modèle que nous envisageons, mais il est évident qu'il faut aller de l'avant dans ce dossier.

On parle de cadre réglementaire au Canada. Je crois, par exemple, qu'un membre de l'Alberta Stock Exchange a dit qu'il fallait 17 mois pour modifier un règlement. C'est le délai moyen en Alberta et c'est probablement le même dans toutes les provinces. La Bourse de Toronto vient de passer à un tout nouveau système d'opérations, qui a pris quatre ans à mettre en oeuvre.

Différentes provinces prennent différentes tangentes. Évidemment, le Québec ne veut pas être mêlé à quoi que ce soit qui soit de portée nationale. Il souhaite se pourvoir d'un régime réglementaire unique qui engloberait tous les secteurs financiers. Les marchés canadiens de capitaux sont tout bonnement trop restreints pour être fractionnés. Les pays qui fractionnent les leurs ne songent pas, en bout de ligne, aux meilleurs intérêts de leur population. Ils négligent la capacité d'innover et de créer des possibilités pour leur population. Ils font primer leurs politiques sur l'intérêt de la nation.

Les gouvernements nationaux mènent des actions nationales. Pendant tout le temps que nous avons consacré au débat dans ce pays, on a préconisé la grande théorie de la dévolution de pouvoir par le gouvernement fédéral aux provinces. En fait, à cet égard en particulier, le moment est venu pour nous tous de reconnaître que tout régime réglementaire national a une certaine finalité.

Je vais m'écarter du sujet pendant quelques instants pour aborder certaines questions qui ont eu des effets véritablement négatifs sur la confiance des investisseurs. J'ai reçu récemment des collègues de ma profession, des comptables agréés. Ils m'ont fait comprendre qu'ils se devaient de réagir à certaines situations très négatives qui se sont produites aux États-Unis et sur d'autres marchés de capitaux; je songe à Enron, à WorldCom, et d'autres.

Aujourd'hui, les investisseurs fuient les bourses des valeurs mobilières. Ils ne font plus confiance aux institutions en place. Ce manque de confiance finira par avoir des effets négatifs, car les petites entreprises qui démarrent ont énormément de mal à réunir des capitaux.

● (1305)

J'ai de nouveau à l'esprit l'infrastructure que l'on trouve à Ottawa et à Québec, à Vancouver et à Calgary, et à d'autres endroits. À mon avis, Saskatoon compte un nouveau secteur de la haute technologie remarquable. Le gouvernement va rendre de plus en plus difficile l'accès au capital ainsi que la capacité de transformer ces bonnes idées en des produits commerciaux dont pourront bénéficier non seulement les gens de l'endroit, mais aussi tous les Canadiens. Nous pouvons exporter ce genre de technologie.

Pour diverger encore un peu plus, nous avons parlé de l'importance de l'accord de Kyoto. Un des aspects importants de cet accord, c'est que le Canada puisse être un chef de file, que l'on puisse tirer parti de la technologie que nous serons en mesure de mettre au point si nous sommes des précurseurs. Sinon, si l'industrie arrive en dernier, elle paiera un prix très élevé et sera la moins concurrentielle. Bon nombre de nos sociétés s'en rendent compte.

Suncor et d'autres sociétés de l'Alberta et du Canada sont conscientes de l'importance d'occuper le devant de la scène. J'ai entendu l'autre jour un porte-parole de la DuPont Chemicals qui a dit: «Nous souscrivons à l'accord de Kyoto. Nous serons les premiers parce que nos coûts de production seront inférieurs à ceux de toute autre société qui ne se dépêchera pas d'aller occuper le devant de la scène.»

L'Adresse

Les avantages que pourrait amener le secteur de la technologie dans le cadre de l'accord de Kyoto seront atténués si nous ne trouvons pas une meilleure façon de réunir du capital ainsi que d'harmoniser et de moderniser notre système financier.

J'ai dit que les coûts sont élevés. J'ai en tête l'exemple d'une société qui voulait réunir 600 000 \$ aux fins d'une exploitation minière en Alberta. Il lui en coûtait 300 000 \$ pour réunir 600 000 \$ en passant par les marchés financiers. Ce montant servait notamment à régler de frais d'enregistrement et autres dans les diverses bourses des valeurs mobilières, mais ils servaient aussi à régler les coûts des interventions juridiques, des avocats et des comptables, et ainsi de suite. Autrement dit, c'est prohibitif. Personne ne va bouger si la somme en jeu n'est pas élevée. Et même si elle l'est, on peut se demander si une personne ferait appel aujourd'hui aux marchés financiers du Canada.

J'ai entendu bon nombre de personnes du secteur des entreprises dire qu'elles vont aux États-Unis si elles veulent vraiment réunir des fonds. Les États-Unis ont un système solide. Il est possible d'y obtenir un enregistrement. Il faut moins de temps pour accéder au marché des valeurs mobilières, et il est possible de réunir plus de fonds et de le faire plus rapidement.

• (1310)

Cette façon de penser laisse à désirer; il suffit de consulter l'histoire dans ce dossier. Si les actions d'une société sont émises aux États-Unis, cette société deviendra inévitablement américaine. Le contrôle de la société appartiendra à des Américains. Les décideurs seront aux États-Unis et les Canadiens ne seront que des travailleurs au service de ces décideurs. C'est ce qui s'est toujours produit; nous avons laissé les autres décider à notre place parce que nous n'avions pas les capitaux requis pour le faire nous-mêmes.

Or, les Canadiens possèdent les capitaux requis. Nous devons libérer nos marchés financiers en créant un régime solide. Voilà pourquoi je suis très heureux que le gouvernement ait dit, dans le discours du Trône, qu'il était déterminé à trouver une façon de le faire. Des discussions ont eu lieu avec certains gouvernements provinciaux à ce sujet. Je parle de discussions parce que je m'occupe de ce dossier depuis 1993 et je sais qu'on discute depuis tout ce temps.

Il est temps d'agir. Il est temps d'étoffer un peu le dossier. Les gens des capitales provinciales devraient s'arrêter un peu. Ils devraient cesser de chercher à obtenir des pouvoirs du gouvernement fédéral, commencer à reconnaître qu'il faut un régime national de réglementation et accepter de travailler de concert avec le gouvernement fédéral en ce sens.

Cela ne signifie pas qu'on instaurerait un immense régime de réglementation ici à Ottawa, ou à Toronto. On pourrait envisager divers modèles de régime de réglementation à double volet et trouver celui qui ferait consensus. La mise en application pourrait être assurée par les administrations provinciales. Le but est de réduire les coûts afin que l'administration des valeurs mobilières soit dynamique et efficace.

J'ai cité l'Australie en exemple un peu plus tôt, mais songez que les pays nordiques, toute la Scandinavie, se sont rassemblés pour constituer une bourse unique. Je parle de la Norvège, de la Suède et du Danemark. Ce sont des pays indépendants qui ont conclu un accord à cet égard. Ils ont constaté que, sans les avantages de la plus grande échelle, ils ne pouvaient pas attirer les capitaux et profiter de toutes les possibilités au même titre que les autres marchés financiers.

Ces pays s'en sont aperçus, mais le Canada continue de traîner la patte. Nous continuons de faire partie du problème plutôt que de la solution. Nous continuons de discuter entre capitales provinciales quant à savoir qui devrait adhérer ou non.

• (1315)

En fait, nous avons vu des partisans changer d'avis souvent sur ce dossier. La présidente et directrice générale de la Bourse de Toronto, Mme Stymiest, a été une porte-parole hors-pair. J'ai suivi sa carrière depuis un certain temps. Elle a fait ardemment promotion de ce dossier parce qu'elle sait que c'est une chose qui empêche les Canadiens de réaliser leur potentiel.

Sans cela, le Canada continuera d'être un marché et un milieu des affaires de second ordre. La productivité canadienne ne pourra que décliner. Nous devons rattraper les autres. D'aucuns parlent de notre déficit sur le plan de la productivité. Nous devons rattraper les États-Unis.

Pour pouvoir rattraper les États-Unis, il va falloir que notre productivité augmente de 1,6 p. 100 par année. La seule manière d'y parvenir sera de rendre notre système le plus efficace possible. Pour ce faire, il va falloir mettre un terme aux chevauchements, créer une plus grande harmonisation et parler d'une seule voix au sujet de l'établissement d'une administration nationale des valeurs mobilières.

Je me suis longtemps penché sur cette question, mais si nous étions à la maison aujourd'hui et que nous regardions les pages réservées à la Bourse, nous constaterions que les marchés continuent de plonger. Certaines personnes affirment que bien des gens ne sont pas affectés par cette dégringolade et que c'est tant pis pour ceux qui le sont. Or, la réalité, c'est qu'en Amérique du Nord, nous manquons carrément de confiance dans le système financier.

Il n'est pas question ici des gens riches et célèbres. Il est question des travailleurs canadiens qui ont investi leur argent dans leurs propres entreprises. Les travailleurs ont investi dans les fonds de retraite. Il ne semble pas y avoir de rapport et bien des gens ne voient pas le lien entre ces marchés financiers et le meilleur intérêt de leur famille, mais en réalité, cette situation nous affecte tous. S'il n'est pas possible de former du capital efficacement et de l'injecter dans les nouvelles technologies de pointe, le Canada et les familles canadiennes sont mises en péril.

Le gouvernement fédéral doit collaborer avec ses homologues des provinces, oublier le passé et décider de l'orientation que nous prenons à ce chapitre. Nous devons mettre de côté les belles paroles du passé.

Les dirigeants de la Bourse de Vancouver considèrent cette Bourse bien différente d'autres au pays, mais certains devront oublier le passé. Il faut établir un cadre réglementaire.

L'Adresse

Les organismes de comptabilité essaient d'obtenir une observation volontaire afin qu'il y ait des normes en matière d'éthique. Nous sommes forts au chapitre des normes éthiques ici, mais le problème, c'est que le secteur des affaires fait lui-même actuellement face à une énorme problème à cet égard. Pourtant, il faut trouver un moyen d'établir des normes en matière d'éthique. Je ne crois pas que la conformité volontaire fonctionne. Il faut plutôt un cadre réglementaire efficace. Le Canada a une belle occasion d'y voir. Je suis tout à fait d'accord avec le discours du Trône, lorsqu'il s'agit de s'orienter dans ce sens. J'ose espérer que nous appuierons tous cette position lorsqu'un cadre législatif, quel qu'il soit, sera proposé.

M. Joe Jordan (secrétaire parlementaire du Premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Des pour-parlers ont eu lieu entre tous les partis et vous constaterez qu'il y a consentement au sujet de l'ordre suivant:

Qu'à la conclusion du présent débat aujourd'hui sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, toutes les questions nécessaires pour disposer de la motion principale soient mises aux voix d'office et que le vote par appel nominal soit demandé d'office et reporté au mardi 22 octobre 2002, à 15 heures.

• (1320)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je trouve le discours du député intéressant. C'est un sujet sur lequel il vaut la peine de s'attarder.

J'ai souvent pensé que le gouvernement fédéral s'ingénie à trouver des façons d'envahir les champs de compétence provinciaux comme la santé, l'éducation et les services sociaux et qu'il abandonne les autres domaines où il est clairement habilité à intervenir aux termes de la Constitution. L'article 91 habilite le gouvernement fédéral à s'occuper du commerce, et le fédéral sort habituellement gagnant de tout différend constitutionnel opposant cet aspect et la propriété provinciale ainsi que les droits civils.

Pourquoi le gouvernement ne saisit-il pas le taureau par les cornes en prenant l'initiative, dans le dossier du marché des capitaux, et en créant un système de sécurité nationale qui contribuera à bâtir une économie dynamique qui fonctionne d'est en ouest et non pas simplement du nord au sud?

M. Alex Shepherd: Madame la Présidente, sauf erreur, nous avons, aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, des priorités en matière de commerce ou de commerce interprovincial. Il faut reconnaître que le droit commercial relève des provinces. Cela est très clairement établi depuis 1967, je crois, moment à partir duquel ces échanges ont commencé à évoluer.

Fait ironique, même si ce domaine d'activité relève des provinces, il n'est pas rare de voir une société qui ne fait affaire qu'en Colombie-Britannique être inscrite à la Bourse de Toronto. Dans un tel cas, ce sont les valeurs mobilières de l'Ontario qui s'en occupe. C'est tout à fait ironique.

Évidemment, les provinces s'attachent à leur compétence en matière de droit commercial au point où elles estiment qu'il leur incombe de régulariser les valeurs mobilières à l'intérieur de leurs frontières. Il s'agit d'un grand enjeu constitutionnel.

Je ne crois pas que le gouvernement fédéral a le pouvoir de simplement créer une commission nationale des valeurs mobilières. Il faut obtenir la collaboration des provinces et faire preuve de leadership dans ce domaine. Nous devons bien faire comprendre aux

législateurs provinciaux que le temps est venu d'aller de l'avant dans ce dossier.

Je remercie toutefois le député pour sa suggestion. Je constate qu'il appuie l'idée de créer un système plus robuste.

M. Dick Proctor (Palliser, NPD): Madame la Présidente, je suis heureux de participer au débat d'aujourd'hui sur le discours du Trône. J'aimerais dire tout d'abord que je partagerai mon temps de parole avec ma collègue la députée de Dartmouth.

On peut lire ce qui suit dans le dernier discours du Trône:

Les Canadiens veulent que leur gouvernement soit ouvert, rende des comptes et réponde à leurs besoins changeants et diversifiés [...] le gouvernement fournira une direction claire en matière de normes d'éthique pour les élus et les hauts fonctionnaires.

Ce ne sont là que des paroles bien sûr. Rien de concret. Mercredi à la Chambre, j'ai parlé d'ingérence politique de la part de certains ministres de la Couronne sur la question des limites des circonscriptions électorales et j'aimerais faire quelques précisions à ce sujet devant cette audience si nombreuse ici cet après-midi.

Le premier ministre est l'un des rares députés en poste aujourd'hui qui étaient ici en 1964 lorsque des changements progressistes très importants ont été apportés par la 26^e législature à la répartition des circonscriptions fédérales et aux limites des circonscriptions.

Dans notre nouvelle étude sur les limites, nous savons qu'au moins trois ministres politiques ont réussi à mettre leurs petits doigts malpropres dans l'engrenage, compromettant du fait même l'indépendance et l'impartialité de ces commissions.

Dans la réponse qu'il a formulée mercredi, le premier ministre a choisi de dire que j'attaquais le poste de Président. J'aimerais préciser catégoriquement que ce n'était pas le cas. J'ai en fait beaucoup de respect pour le poste de Président et encore plus pour le titulaire actuel que nous avons élu après les élections de 2000. Toutefois, le premier ministre a en partie raison. Il s'agissait bien d'une attaque envers le gouvernement qui s'est installé un peu trop confortablement et qui accapare les moindres parcelles de pouvoirs supplémentaires, de leviers financiers et d'influence possibles. C'est ce contre quoi j'en avais et il est nécessaire qu'on le fasse, parce que notre façon d'établir les limites des circonscriptions électorales a été réformée en 1964, après 90 années de découpage arbitraire évident des circonscriptions.

J'ai passé une intéressante soirée à lire les débats qui ont eu lieu en 1964 et auxquels ont participé des parlementaires aussi illustres que John Diefenbaker, Tommy Douglas, Jack Pickersgill, Allan McEachern, Gordon Churchill, Stanley Knowles et Gilles Grégoire. Il est très évident que ces députés faisant partie d'un gouvernement minoritaire ont travaillé très fort, et peiné pour en arriver à une entente qui mettrait un terme à des décennies de remaniement arbitraire des circonscriptions et rendrait le processus plus juste pour tous les partis politiques et, ce qui importe tout autant, pour tous les Canadiens.

Autrement dit, ils tentaient de mettre en pratique ce que le premier ministre Louis St. Laurent avait dit en 1952 au sujet du redécoupage. Il avait dit que cette question n'incombait pas à l'exécutif, c'est-à-dire aux banques ministérielles, mais qu'elle incombait à l'ensemble de la Chambre.

Ensuite, il y a eu l'intervention de M. Norman Ward, un politologue bien connu, qui a déclaré que le gouvernement ne parle que pour la forme de cette notion de redécoupage équitable. Il a ajouté:

L'Adresse

Cette doctrine, qui repose sur la prémisse que les ministres peuvent oublier qu'ils sont ministres chaque fois qu'un redécoupage intervient, et que leurs partisans peuvent également l'oublier, imposent des pressions croissantes sur la crédulité des députés d'opposition à mesure que les débats se poursuivent.

N'est-ce pas là exactement la position dans laquelle le ministre des Travaux publics se trouve actuellement? Son bureau a admis que les deux personnes nommées en Saskatchewan avaient été recommandées par le ministre.

Jack Pickersgill, qui était ministre des Transports en 1964 et qui a mené ce débat à la Chambre, avaient d'excellentes opinions sur cette question de redécoupage équitable. Il a dit:

● (1325)

Le premier aspect, et de loin le plus important, c'était que nous ne devrions pas suivre la tendance qui a eu cours pendant les 90 premières années qui ont suivi la Confédération, à savoir des révisions électorales effectuées directement par des parlementaires de la Chambre. Elles devraient être effectuées par quelqu'un d'aussi impartial que nous, dans notre sagesse collective, pourrions le prévoir au moyen d'une loi, et d'aussi compétent que nous pourrions le trouver au moyen d'une nomination ultérieure. Il a également été entendu que, dans cette démarche, le gouvernement ne devrait pas avoir plus de poids que tout autre parti de la Chambre, car cette question était propre au Parlement, à tout le Parlement, où nous avons tous une obligation égale et, je l'espère ardemment, un désir commun de veiller à ce que la population soit représentée équitablement.

M. Pickersgill a ajouté:

[...]J'ajouterais entre parenthèses qu'il est très difficile d'avoir des gens qui non seulement seront impartiaux, mais que tout le monde percevra comme étant impartiaux.

Je n'ai rien contre les deux personnes qui ont été nommées pour procéder à une nouvelle délimitation des circonscriptions électorales de la Saskatchewan. Je ne les connais pas. Elles font sans doute un travail fantastique et publieront peut-être un excellent rapport. Toutefois, là n'est pas la question. On ne saurait nommer de façon partisane deux ou trois commissaires pour ensuite tenter de convaincre les habitants de la Saskatchewan que ces personnes sont objectives même si elles ont été nommées par un ministre.

Le gouvernement Pearson avait pourtant bien compris cela en 1964. Ils semble bien que l'équipe actuelle ait tout oublié, 38 années plus tard.

M. Pickersgill a ajouté:

[...]de manière à protéger ce qui est après tout le plus précieux de tous nos droits constitutionnels dans ce pays, le droit de tous les citoyens d'avoir, autant que possible, une représentation égale au gouvernement.

Il a poursuivi en disant qu'aucune de ces nominations ne serait faite par le gouvernement. Il a réagi aux commentaires d'un député en disant:

[...]c'est ce que le député ne semble pas saisir. Ce projet de loi prévoit que le gouvernement ne fera aucune nomination[...]

Voilà précisément le point auquel M. Pickersgill s'était opposé au cours du débat tenu deux ou trois années plus tôt. Il a dit qu'il n'était pas question de confier au gouvernement, plutôt qu'au Parlement, la responsabilité de la délimitation des circonscriptions électorales. Il a dit:

Je n'ai jamais changé d'idée. C'est pour cela que nous avons veillé à ce que ce projet de loi ne confère aucune autorité au gouvernement en matière de nomination, mais confère cette autorité au Parlement ou à ses hauts fonctionnaires.

Au début du débat, on abordait la possibilité que le juge en chef nomme le président de chaque commission de délimitation des circonscriptions électorales et que le premier ministre et le chef de l'opposition en nomment les deux autres membres de cette commission. Toutefois, Stanley Knowles, entre autres, a signalé que cela ne serait pas nécessairement équitable pour les Canadiens qui ne votaient jamais pour aucun des partis de la vieille garde.

Ils ont proposé un modèle manitobain, à savoir qu'une commission pourrait être composée d'un professeur d'université, du directeur général des élections et du juge en chef de la province. Cette proposition a suscité des réactions parmi les formations politiques, car certaines provinces avaient plus d'une université. Des discussions ont été tenues au sujet des présidents et du mode de sélection des présidents.

Pour étirer une histoire déjà longue, un compromis est intervenu le 10 novembre 1964. Encore une fois, ce fut le ministre des Transports, M. Pickersgill, qui a recommandé que les deux personnes, autres que la personne désignée par le juge en chef, soient nommées par le Président de la Chambre des communes. Comme il a déclaré, à l'époque, à qui d'autre que le Président peut-on faire confiance pour bien faire les choses et il ne faut lui imposer des conditions autres que celles de ne nommer que des personnes qui habitent dans la province. Cette proposition fut adoptée le 12 novembre 1964.

En conclusion de ce débat, Stanley Knowles a déclaré:

[...]nous traitons d'une question qui, pendant au moins neuf décennies, a été très controversée. Je suppose que peu de sujets ont généré autant d'acrimonie au Parlement que celui du remaniement de la carte électorale pour la Chambre des communes.

M. Olson, qui était originaire de l'Alberta je crois, a déclaré:

[...]l'adoption de ce projet de loi visant à établir cette commission constituera un véritable événement et un jour de fierté pour le Parlement.

Ce fut effectivement un véritable événement qui a mis fin à 90 ans de découpage arbitraire des circonscriptions et il vaut la peine d'en lire le compte rendu.

● (1330)

Et, plus important encore, j'exhorte les occupants des premières banquettes de l'autre côté à se réjouir de ce qui s'est produit en 1964 et à prendre leçon. Qu'ils reconnaissent que la façon malheureuse, maladroite et tout à fait inappropriée de nommer certaines commissions de délimitation des circonscriptions électorales en 2002 au Nouveau-Brunswick, en Alberta et surtout en Saskatchewan ne se reproduira plus jamais.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Madame la Présidente, le problème que le député de Palliser a soulevé est très troublant, car il met directement en cause la confiance du public envers le régime démocratique.

Dans ma circonscription, la délimitation proposée entraîne des changements dans une partie très importante de ma circonscription appelée North Dartmouth. Il y existe une communauté d'intérêts et on y observe dans le vote des tendances qui remontent à la Confédération. Pourtant, la proposition prévoit faire passer la ligne de délimitation en plein milieu de la localité. J'ai rencontré les gens de l'endroit et, pendant l'été, nous avons présenté des instances à la commission de délimitation. Une des observations qui ont été faites à ce moment-là m'a profondément touchée: «À quoi bon? C'est comme ça, et les choses vont se passer comme ça de toute façon.» J'ai été frappée du fait que ces gens de chez moi n'avaient pas assez confiance pour croire que ce processus était juste et impartial.

L'Adresse

Qu'en pense le député de Palliser? Quel tort peuvent causer certaines commissions de délimitation qui semblent avoir des liens solides avec le gouvernement? Comment réparer le tort qui est fait?

• (1335)

M. Dick Proctor: Madame la Présidente, ma collègue soulève là un point intéressant. Il est certain qu'on nuit à la démocratie lorsque des citoyens en sont réduits à renoncer, se disant que le gouvernement va de toute façon agir à sa guise.

Le problème est d'autant plus troublant, comme j'ai essayé de l'expliquer tout à l'heure, que les législatures qui se sont succédées depuis la Confédération, en 1867, ont toujours joué avec cette question. Le parti au pouvoir avait une excellente occasion de contrôler la délimitation des circonscriptions. Le Parlement minoritaire de 1964 a réglé la question. On me corrigera si je me trompe, mais je crois que, depuis 1964 jusqu'aux dernières modifications proposées après un recensement, le système a assez bien fonctionné. Les critiques n'ont pas été nombreuses. À ce qu'il semble, la 26^e législature a bien fait son travail et éliminé les problèmes les plus flagrants.

Soudain, on dirait qu'on régresse. Les gens se demandent à quoi bon s'occuper de politique. On se dit que peut importe qui est élu, le gouvernement gagne toujours, comme dit le vieux proverbe irlandais.

Notre caucus estime que la démocratie est toujours importante. Mieux, nous pensons que le Parlement et le gouvernement devrait comprendre qu'elle importe grandement et veiller à ce que les problèmes de découpage qui sont survenus cette fois-ci ne se reproduisent plus jamais.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'ai seulement un bref commentaire. Je suis sensible aux propos de notre collègue concernant le processus de révision de la carte électorale en Saskatchewan.

Je crains cependant que les décisions prises relativement à la délimitation des circonscriptions électorales ne soient pas conformes à la tendance historique à suivre les limites municipales et les divisions naturelles, telles que les rivières. Ces décisions ont eu une incidence très négative sur tout le processus et sur l'attitude des gens à son égard.

Je suis d'accord avec les observations qui viennent d'être faites. Ces décisions nuisent à la participation au processus politique. Il faut encourager les gens à participer à ce processus. Ce qui est arrivé ici chamboule tout le processus en détruisant la cohésion qui existe au sein des communautés. En ignorant certaines limites, comme les limites municipales, la commission se trouve à diviser en deux certaines collectivités. La voilà qui utilise maintenant des routes pour délimiter les circonscriptions électorales. Puisque bon nombre de ces routes passent en plein coeur des collectivités, celles-ci se trouveront divisées en deux sur la carte électorale. Cette solution ne va pas fonctionner.

Ma question est la suivante: Est-il vrai que sur les 14 circonscriptions en Saskatchewan, les seules qui ont conservé leur nom sont celles qui sont représentées par des libéraux?

M. Dick Proctor: Madame la Présidente, c'est triste à dire, mais c'est la vérité. Il y a 14 circonscriptions électorales en Saskatchewan. Celles de Churchill River et de Wascana sont actuellement représentées par des députés libéraux et il s'agit des deux seuls noms que l'on a proposé de conserver. Peut-être est-ce un hasard, ou peut-être pas, mais lorsque des gens sont nommés sur la

recommandation d'un ministre provenant de la Saskatchewan, on ne peut s'empêcher de conclure que c'est là une mesure partisane.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Madame la Présidente, c'est avec plaisir que je présente aujourd'hui à la Chambre quelques observations au sujet du discours du Trône avec lequel le Parlement s'est ouvert, le 30 septembre dernier.

Tout au long des mois d'été, je me suis entretenue avec des centaines de personnes de ma circonscription sur des questions qui les préoccupent. Je l'ai fait à l'occasion de barbecues, sur le traversier, au cours de marches de financement et à mon bureau. J'ai entendu parler encore et encore de l'état critique du système de soins de santé. J'ai entendu parler de la consternation et des craintes que suscite l'attente à l'urgence et pour une remnographie, une mammographie, un rendez-vous avec un spécialiste ou une chirurgie essentielle. J'ai entendu parler de gens qui ont perdu des êtres chers et qui se demandent encore si on aurait pu les sauver en leur venant en aide lorsqu'ils en avaient besoin. C'est terrible d'avoir à se poser une telle question.

Dans ma circonscription, j'entends parler tous les jours ou presque de problèmes d'éducation, de la pénurie d'orthophonistes, d'enseignants adjoints et de travailleurs sociaux. Je sais que ces questions relèvent de la compétence provinciale, mais je fais toujours mon possible pour qu'on y voie, car l'investissement dans la jeunesse est évidemment une question nationale. Conformément à la charte des droits, le gouvernement fédéral doit absolument offrir des possibilités égales aux jeunes handicapés.

Cet été, j'ai aussi beaucoup entendu parler du coût élevé des études postsecondaires par des jeunes et les parents qui ont investi pendant des années dans des études. Des jeunes m'ont parlé des rêves qu'ils ont caressés de devenir professionnels, pour se voir maintenant confrontés au coût incroyablement élevé des études postsecondaires. Depuis que le gouvernement fédéral a cessé d'appuyer l'enseignement postsecondaire, les frais de scolarité ont grimpé de 135 p. 100. C'est en Nouvelle-Écosse que la situation est la plus scandaleuse.

Cette été, compte tenu des conditions climatiques extrêmes qui ont prévalu dans tout le Canada et à travers le monde, j'ai aussi entendu parler de préoccupations au sujet de l'environnement, de la qualité de l'eau et de l'air et, bien sûr, de nos problèmes de traitement des eaux usées.

À North Preston, des gens m'ont dit qu'il fallait que les trois ordres de gouvernement se décident au plus tôt à les aider à construire le centre des loisirs dont ils ont tellement besoin.

J'ai beaucoup entendu parler aussi de pauvreté et de logements insalubres.

Lors des cérémonies commémoratives de la Bataille d'Angleterre et de la cérémonie d'accueil des navires, des anciens combattants et de nombreux militaires m'ont parlé du fait que le gouvernement continue de sous-financer le matériel dont ils ont besoin pour faire leur travail.

J'ai donc écouté attentivement le discours du Trône, dans l'espoir que les bonnes nouvelles que les Canadiens attendent depuis longtemps y seraient annoncées.

L'Adresse

Comme j'ai justement interrogé le ministre à ce sujet aujourd'hui, je dois commencer par vous dire que malheureusement, et cela me scandalise, il n'a pas été question dans le discours du Trône d'un engagement fédéral conséquent pour assainir le port de Halifax. Il conviendrait, comme le réclame le NPD depuis le début, que le gouvernement fédéral engage, ce qu'il faisait auparavant, le tiers des fonds nécessités par un projet d'infrastructure environnementale de cette envergure, c'est-à-dire quelque 110 millions de dollars. Mais en lieu et place, le gouvernement fédéral a préféré emboîter le pas au gouvernement provincial, dont on connaît la maladresse, en n'investissant qu'un montant symbolique de 30 millions de dollars, amenant notre ville et ses habitants à s'interroger sur ce à quoi ils sont en droit de s'attendre de la part de ce gouvernement, sinon des vœux pieux.

Malheureusement, le discours du Trône est truffé de vœux pieux, et l'on n'y donne aucune solution ni aucun échéancier. Les promesses qui figuraient dans les livres rouges libéraux de 1993 et 1996 et qui n'ont pas été honorées nous ont été resservies, de la pauvreté des enfants au renouveau urbain.

Dans le discours du Trône, on a indiqué que les libéraux demandent au Parlement de ratifier le Protocole de Kyoto. Cette mention, dénuée d'explications, a figuré dans un petit paragraphe, sans la moindre indication du plan qui sera mis en oeuvre à cette fin. C'est criminel. À cause des attermoissements des libéraux, les émissions de gaz à effet de serre dépassent de 14 p. 100 aujourd'hui les niveaux de 1990, et sont de 20 p. 100 supérieurs à l'objectif dont nous sommes convenus à Kyoto. Santé Canada reconnaît que 16 000 personnes décèdent prématurément chaque année du fait de la pollution environnementale.

Les néo-démocrates se démènent pour que, aux vagues promesses, l'on préfère donner suite au Protocole de Kyoto, et dès à présent. Il nous faut un plan de mise en oeuvre solide qui tiendra compte des répercussions sur l'environnement et des capacités technologiques de nos économies pour pallier aux problèmes environnementaux d'aujourd'hui. Nous devons nous démener pour obtenir un plan de ratification qui soit juste pour les régions touchées et leurs travailleurs. Le succès du Protocole de Kyoto passe impérativement aujourd'hui par des idées et des dispositions novatrices et par l'engagement du gouvernement fédéral.

• (1340)

Le NPD demande qu'on légifère pour créer un marché de l'éthanol et des biocarburants et qu'on impose la conversion obligatoire des centrales thermiques alimentées au charbon au moyen de normes de pureté de l'air. Nous demandons aussi la création d'une stratégie nationale sur l'énergie alternative qui soit fondée sur les capacités prouvées de production d'énergie éolienne, solaire et marémotrice. De plus, nous voulons que le gouvernement fédéral, en partenariat avec les provinces et les municipalités, appuie les programmes de transport, de détournement des déchets et d'infrastructures municipales qui favorisent l'efficacité énergétique et l'utilisation des combustibles non fossiles. Cela inclut évidemment l'assainissement du port de Halifax.

Il n'est pas surprenant de voir que le discours du Trône annonce des améliorations fort nécessaires dans le système de soins de santé. Les néo-démocrates accueillent favorablement cet engagement renouvelé du gouvernement fédéral à l'égard de notre système public de soins de santé en difficulté. Nous surveillerons ce dossier de près afin de voir à ce que cette promesse soit tenue. La privatisation, des longues listes d'attente en chirurgie, des soins à domicile et des soins de longue durée tristement inadéquats, voilà ce que le premier ministre nous a donné jusqu'à maintenant.

Le rapport Romanow, qui doit sortir en novembre, devrait servir de toile de fond pour le renouvellement du rôle du gouvernement fédéral dans le secteur des soins de santé. Nous croyons que ce rôle renouvelé doit comprendre une augmentation importante des fonds fédéraux versés aux provinces et l'application de la Loi canadienne sur la santé pour freiner la croissance des cliniques et des hôpitaux privés. Nous croyons aussi que nous devons voir se concrétiser les programmes nationaux d'assurance-médicaments et de soins à domicile qui nous ont été promis il y a longtemps. Nous lutterons pour avoir ces mesures et nous nous opposerons à toute proposition visant à décoiffer saint Pierre pour coiffer saint Paul pour financer l'augmentation des transferts fédéraux au titre des soins de santé.

Jusqu'à maintenant, nous avons entendu parler de la possibilité de hausser la TPS ou de couper encore davantage dans le régime d'assurance-emploi pour financer l'augmentation des transferts au titre des soins de santé. Cela serait injuste et inacceptable. Si les libéraux ont besoin de recettes supplémentaires pour les soins de santé et les programmes sociaux, ils devraient d'abord réexaminer les réductions d'impôt malavisées contenues dans le budget de 2000 de l'ancien ministre des Finances, réductions d'impôt qui sont avantageuses principalement pour les banques, les grandes sociétés et les riches.

Le contenu canadien faisait terriblement défaut dans le discours du Trône comme dans l'héritage du premier ministre. Il n'y avait aucune mention d'investissement accru ni pour le Conseil des Arts du Canada, ni pour la SRC. Or, les compressions draconiennes imposées à la SRC ont anéanti la capacité du télédiffuseur de remplir son mandat à l'égard des Canadiens. À toutes fins pratiques, les nouvelles régionales à la télévision de la SRC ont cessé d'exister sous le régime du premier ministre. En dépit des belles paroles dont les libéraux nous abreuvent dernièrement en ce qui a trait au redressement du déficit démocratique, le discours du Trône est demeuré silencieux quant à l'urgent besoin d'une mesure législative sur la concentration des médias.

Le discours du Trône n'a ni rassuré les familles de nos militaires en leur disant que les hélicoptères Sea King seraient remplacés, ni promis aux sans-abri que des logements abordables seraient disponibles avant l'hiver.

Encore bien d'autres personnes seront amèrement déçues de l'orientation prise par le gouvernement, particulièrement les personnes handicapées. Si le discours du Trône prévoit certaines mesures pour alléger la situation des handicapés, le ministère des Finances quant à lui sabre carrément dans des suppléments de revenu fort nécessaires. Il instaure en effet des mesures punitives et inéquitables pour limiter l'accès au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Les Canadiens handicapés méritent autant de respect et les mêmes droits que les autres citoyens de la part de leur gouvernement, non d'être harcelés par la bureaucratie et d'être soumis à des mesures punitives.

En conclusion, j'exhorte le gouvernement à donner suite aux demandes des tribunaux, des groupes de revendication, des intervenants du secteur médical et du Sous-comité chargé de la question des personnes handicapées et à faire preuve de compassion en accordant des allègements fiscaux pour des raisons humanitaires à nos citoyens les plus vulnérables. Voilà ce qui serait le meilleur héritage de tous.

L'Adresse

AFFAIRES COURANTES

• (1345)

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Madame la Présidente, si la Chambre y consent, je propose:

Que la liste des membres du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre soit modifiée comme suit: Guy St-Julien remplace John Richardson; Werner Schmidt remplace Garry Breikreuz; Et que le nom du député suivant soit ajouté à la liste des membres associés du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre: Garry Breikreuz.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'ai écouté très attentivement les observations de la députée et j'ai apprécié une bonne partie de ce qu'elle avait à dire.

Il y a une question que je voulais lui poser au sujet de l'accord de Kyoto, dont elle a parlé avec tant de passion. Il est clair qu'il y a certaines préoccupations de tous les côtés de la Chambre. Je pense que beaucoup de gens veulent voir une amélioration de la qualité de l'air et souhaitent qu'on trouve des solutions pour essayer d'avancer dans cette voie pour des raisons environnementales.

Cependant, s'il semble que l'accord de Kyoto va avoir des répercussions négatives bien réelles sur l'économie et sur l'avenir des Canadiens, surtout au niveau de l'emploi, la députée envisagera-t-elle au moins l'idée d'avoir une solution bien canadienne? Cette solution pourrait, on l'espère, régler les problèmes environnementaux en utilisant des technologies et en prévoyant d'autres méthodes pour assainir la qualité de notre air, sans peut-être nécessairement appliquer l'accord de Kyoto, surtout du fait que nous n'avons pas de faits réels ni de chiffres précis venant du gouvernement sur les coûts en cause et le plan de mise en oeuvre de cet accord. Je voudrais connaître sa position là-dessus.

• (1350)

Mme Wendy Lill: Madame la Présidente, notre collègue soulève un très bon point. Depuis le temps que l'on discute de cette question, nous n'avons pas encore de données ou de chiffres, et aucune étude véritable n'a été faite quant aux conséquences du travail environnemental dans les différentes régions du pays.

Le NPD est d'avis que la dépollution environnementale et la diversification des sources énergétiques pourraient créer des centaines de milliers d'emplois. Nous devons progresser et reconnaître que, en nous accrochant au passé pour ce qui est des emplois, nous devenons notre pire ennemi. L'avenir offre aussi des emplois. On peut prévoir la création de nombreux postes dans la

conservation. Nous devrions avancer et emboîter le pas aux autres nations de la planète à cet égard.

M. Rodger Cuzner (Bras d'Or—Cape Breton, Lib.): Madame la Présidente, ma collègue de Dartmouth, comme mon collègue de Halifax-Ouest, a investi beaucoup d'efforts dans le dossier de la dépollution du port de Halifax, et le gouvernement fédéral joue son rôle.

La députée a-t-elle été aussi étonnée que les députés de ce côté en voyant que le port de Halifax n'était pas considéré comme une priorité dans la correspondance du premier ministre de cette province? Les députés ministériels de la Nouvelle-Écosse ont certainement été abasourdis. J'aimerais entendre les commentaires de la députée à ce sujet.

Mme Wendy Lill: Madame la Présidente, le projet d'assainissement du port de Halifax se poursuit depuis 15 ans, si je ne m'abuse. Il a adopté diverses formules. Il comprend actuellement quatre installations de nettoyage dans le port.

Depuis que je suis députée, ni le gouvernement fédéral ni le gouvernement provincial ne se sont vraiment engagés à fournir les ressources nécessaires. J'ai vu la municipalité tenter de pallier l'absence des deux autres ordres de gouvernement. Mais c'est un projet bien trop gros pour une municipalité.

Je dois dire que les deux autres ordres de gouvernement, le fédéral et le provincial, nous ont vraiment laissés tomber. Pourtant, la tradition veut que pour les grands projets comme celui-là, ces deux gouvernements assument chacun la moitié du financement parce que c'est trop gros pour une municipalité. Ils nous ont tous les deux laissés tomber.

L'hon. Andy Mitchell (secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario), Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de participer au débat d'aujourd'hui. Compte tenu de l'heure et du jour, je constate que l'étude de la motion concernant le discours du Trône touche à sa fin.

Nous avons entendu beaucoup de choses et de nombreuses opinions ont été formulées, des deux côtés de la Chambre, au sujet du discours du Trône, et notamment au sujet de la vision que le gouvernement propose aux Canadiens et de ce qu'il entend faire au cours des mois à venir. Il m'apparaît indiqué de récapituler brièvement le contenu du discours du Trône et de rappeler aux Canadiens les engagements et les idées qu'il contient.

J'aimerais rappeler un aspect du discours du Trône qu'on a peut-être un peu oublié, du moins dans les discours que j'ai entendus. Il s'agit de l'engagement pris par le gouvernement au sujet de la responsabilité budgétaire.

Lorsque le gouvernement est entré en fonctions, il y a neuf ans, le pays accusait un déficit de 42 milliards de dollars. Grâce aux efforts acharnés des Canadiens de tous les milieux, de toutes les régions, nous affichons aujourd'hui un excédent budgétaire et nous avons commencé à rembourser la dette.

Le gouvernement s'est engagé, dans le discours du Trône, à respecter les efforts déployés par les Canadiens au long des années, en évitant de renouer avec le déficit. Il y a, certes, des questions importantes dont le gouvernement et l'ensemble des Canadiens doivent s'occuper, mais nous sommes déterminés à le faire en faisant preuve de la prudence budgétaire qui caractérise ce gouvernement depuis neuf ans.

L'Adresse

Je tiens à dire à tous les Canadiens qu'ils peuvent être assurés que, grâce au leadership du premier ministre, du ministre des Finances, du Cabinet du caucus, nous adhérons à ce principe.

Le discours du Trône mentionne plusieurs engagements et plusieurs questions d'importance que nous devons aborder ensemble en tant que nation, en tant que Canadiens.

Il y a un dossier qui, je pense, sera, dans un avenir pas trop distant, l'objet de débats encore plus vigoureux qu'auparavant, je veux parler de la santé. Il est question de ce dossier dans le discours du Trône. Des engagements importants y sont pris. Il y est question de la démarche entreprise par Roy Romanow il y a déjà un certain temps en vue de faire des suggestions sur la manière de réformer le système de santé, sur la façon de nous assurer que, au XXI^e siècle, le système répondra aux besoins des Canadiens, et sur les mesures que devront prendre tant le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux et les simples Canadiens pour réformer notre système de santé.

Le discours du Trône contient deux engagements très importants à cet égard. Premièrement, l'engagement du premier ministre à rencontrer les premiers ministres de toutes les provinces et des territoires, au début de l'année, peu de temps après que M. Romanow aura déposé son rapport. Ils parleront de la teneur de ce dernier et du genre de stratégies à adopter pour réformer le système de santé. C'est ainsi qu'on doit procéder.

La santé est une responsabilité provinciale. C'est aussi une responsabilité fédérale. Franchement, d'après ce que j'ai entendu dire autour de moi et lors de mes déplacements dans tout le pays, les Canadiens veulent que tous les ordres de gouvernement unissent leurs efforts pour résoudre les problèmes du système de santé.

Le discours du Trône contient également un autre engagement très important. Le premier ministre a dit que, à l'issue de ces consultations et des discussions qu'il aura avec les provinces, nous procéderons aux investissements nécessaires pour que le système de santé demeure viable au cours du XXI^e siècle. C'est une priorité pour les Canadiens et c'est dans le discours du Trône.

• (1355)

Le deuxième aspect important dont il est question dans le discours du Trône, c'est la place du Canada dans le monde. C'est une question importante pour les Canadiens et pour la famille des nations.

Nous nous sommes notamment engagés à continuer de travailler comme nous le faisons depuis un an, dans la foulée des tragiques événements du 11 septembre, et à intervenir sur le plan de la sécurité comme nous l'avons fait au cours des 13 derniers mois. Nous allons collaborer avec nos alliés américains dans un contexte multilatéral à l'échelle de la planète et aussi dans un cadre bilatéral dans le cas des questions liées à la frontière.

Dans le cadre du rôle qui le mène à entretenir des liens avec les États-Unis en matière de sécurité, le ministre des Finances a conclu avec le gouverneur Ridge un protocole frontalier. Ce protocole prévoit de nombreuses mesures importantes qui seront adoptées non seulement pour assurer une frontière sûre, car c'est important, mais aussi une frontière efficace sur le plan du commerce entre nos deux pays.

Lorsqu'il est question de notre place dans le monde, un aspect important est notre engagement à accroître l'aide internationale, en notre qualité de membre de la famille des nations. Nous sommes un membre privilégié en raison de la richesse que nous avons accumulée en tant que Canadiens. Nous avons une responsabilité à l'égard des autres pays qui n'ont pas été aussi chanceux. Nous nous

acquittons de cette responsabilité dans le cadre de notre programme d'aide internationale. J'ai été ravi de constater que nous nous engageons dans le discours du Trône à poursuivre dans cette voie et, de fait, à le faire en accroissant notre aide.

En outre, le discours du Trône aborde clairement les problèmes de l'Afrique et fait en sorte que nous irons de l'avant dans ces dossiers.

Le troisième aspect important concerne l'environnement et se produisent l'engagement à s'attaquer aux problèmes auxquels nous faisons face comme Canadiens. Ce dossier est important pour tous les Canadiens. Il est particulièrement important pour les Canadiens des secteurs ruraux qui doivent venir à bout de ces problèmes en leur qualité d'intendants de notre environnement naturel. J'étais ravi d'y relever ces engagements et de voir le premier ministre s'engager à adhérer à l'accord de Kyoto.

Nous avons entendu l'opposition déclarer que nous avons besoin d'une solution typiquement canadienne. Je crois que j'ai aussi entendu un député de l'Alberta dire, «Kyoto, ce n'est pas au Canada; c'est situé dans un pays très éloigné».

Nous aurons beau atteindre les objectifs collectivement, en tant que groupe de nations. Nous aurons beau nous être rencontrés à Kyoto pour déterminer la véritable la nature de ces objectifs. Mais la solution typiquement canadienne, la pierre d'achoppement de la question, réside dans la manière dont nous allons atteindre ces objectifs dans notre pays. C'est le gouvernement qui doit définir cette solution typiquement canadienne. La solution sera définie collectivement à la Chambre, par les parlementaires canadiens, grâce à un processus de consultation et à la participation des provinces, du milieu des affaires et d'autres organisations de la société. Ce sera véritablement le fruit des efforts collectifs des Canadiens.

Ce sera une solution tout à fait canadienne visant la réalisation d'un objectif ou d'un but fixé par la famille des nations. Voilà une approche appropriée. Laisser entendre que ce que nous allons réaliser n'est pas une initiative du Canada est tout simplement inexact.

Le discours du Trône traite aussi de nos enfants et de ceux qui vivent dans la pauvreté, ainsi que l'importance pour le gouvernement de prendre des mesures destinées à redresser cette malheureuse situation.

Une des mesures extraordinaires prises par le gouvernement a été la création de la Prestation nationale pour enfants. Cette mesure fait beaucoup pour lutter contre la pauvreté chez les enfants. Cette dernière n'a pas été éliminée. Il reste encore beaucoup à faire, mais l'initiative est excellente.

L'Adresse

J'ai été heureux de constater, dans le discours du Trône, que nous allons continuer de bâtir sur cette initiative. Nous allons améliorer la prestation pour enfants afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent bénéficier du programme. Des engagements sont également prévus en vue d'améliorer l'accès à d'autres indemnités de garde d'enfants.

● (1400)

J'ai été heureux, comme tous les députés sans doute, de lire dans le discours du Trône un engagement à alourdir les sanctions pénales pour les agresseurs d'enfants. Je suis persuadé que, lorsque le ministre de la Justice présentera un projet de loi en ce sens, tous les députés y verront un engagement législatif auquel il faut donner suite.

Le discours du Trône parle également des collectivités, disant qu'il est important d'avoir des collectivités solides, de veiller à ce que les Canadiens, à la ville comme à la campagne, aient un niveau de vie plus élevé et une meilleure qualité de vie. C'est là un engagement clair et concis qui figure dans le discours du Trône. Le gouvernement est déterminé à proposer des mesures qui nous aideront à atteindre cet objectif. Certaines d'entre elles se retrouvent dans le discours du Trône.

J'ai été particulièrement heureux de l'engagement à mettre en oeuvre un nouveau programme national d'infrastructure qui sera échelonné sur dix ans et portera sur les transports et les infrastructures de l'environnement et des télécommunications. Tout cela est indispensable.

Au cours des voyages que j'ai effectués dans tout le pays en ma capacité de secrétaire d'État chargé du Développement rural, l'une des choses que les dirigeants municipaux m'ont dites, c'est que bien qu'ils avaient apprécié les programmes d'infrastructure du gouvernement par le passé, il leur semblait maintenant absolument nécessaire de pouvoir compter sur une certaine forme de clarté et de certitude leur permettant de prévoir leur avenir et les engagements qu'ils devaient faire.

C'est la raison pour laquelle je considère qu'il est très important que le discours du Trône comprenne un engagement étalé sur une période de 10 ans envers un programme d'infrastructure, ce qui nous permettra de travailler en collaboration, lorsque le cas se présentera, avec les gouvernements provinciaux et les municipalités, en vue d'une planification à long terme et d'une amélioration des lacunes existantes au pays au chapitre de l'infrastructure. À titre de secrétaire d'État chargé du Développement rural, j'ai été tout particulièrement heureux de constater un engagement envers ces travaux d'infrastructure dans les régions rurales du pays.

J'aimerais également ajouter que j'ai été heureux de trouver dans le discours du Trône certains engagements très précis relativement aux régions rurales du pays et à leurs besoins.

Tout d'abord, nous avons vu un engagement à l'égard de la mise en oeuvre du cadre stratégique pour l'agriculture et des mesures connexes. Je sais que les députés de ce côté-ci de la Chambre ont travaillé fort à ce dossier. Les députés de l'opposition ont souvent dit que nous avons besoin d'une vision à long terme en agriculture, que nous devons savoir où nous allons.

J'étais heureux d'être avec le premier ministre en juin dernier lorsqu'il a annoncé que 5,2 milliards de dollars seraient consacrés au cadre stratégique pour l'agriculture et aux mesures connexes, et j'étais particulièrement heureux de voir, dans le discours du Trône, que cet engagement serait maintenu.

J'étais aussi heureux de voir qu'on y parlait des agences de développement régional et de l'importance de changer les programmes offerts par ces agences pour qu'ils soient davantage axés sur l'économie du savoir, l'innovation et l'apprentissage. Je crois que c'est là une bonne approche pour nos agences de développement régional. C'est particulièrement important pour les régions rurales de notre pays. Je suis tellement heureux de voir un engagement à l'égard de nos agences de développement régional.

Le programme d'infrastructures, comme je l'ai mentionné, en est un qui aura des effets positifs très importants sur le Canada rural.

Une des choses qui est brièvement mentionnée dans le discours du Trône mais qui revêt une grande importance pour les régions rurales est le travail qui se fera dans le cadre de deux grands projets au Canada rural. Ces projets créeront d'importantes possibilités d'emploi et contribueront aussi grandement au bien-être économique du pays. Dans l'Est, le gouvernement aidera au développement de la baie Voisey pour s'assurer que nous aurons la chance de voir ce projet aller de l'avant, de voir la richesse qui sera créée dans une région du pays qui a toujours eu de la difficulté à ce chapitre et de voir les emplois qui découleront de cette nouvelle richesse. Je suis heureux de voir cet engagement dans le discours du Trône.

● (1405)

Je suis heureux que le gouvernement se soit engagé à aider à la mise en valeur et à la construction de notre pipeline du Nord. Ce projet contribuera à créer des emplois et de la richesse dans une région du pays qui, de tout temps, a eu plus de difficulté à créer cette richesse.

Un autre aspect important du discours du Trône, ce sont les engagements envers nos collectivités autochtones, des engagements de longue date du gouvernement et un engagement indéfectible, je le sais, du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ces engagements sont importants, non seulement pour l'ensemble du Canada, mais particulièrement dans les régions rurales, où sont situées bon nombre des collectivités autochtones. Nous devons leur accorder une aide et le cadre législatif nécessaire.

Je me suis réjoui lorsque le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a présenté en juin dernier un projet de loi sur la gouvernance, qui sera ramené à la Chambre au cours de la deuxième session de la législature. À mon avis, ce dossier est important.

Je parle de ces questions intéressant les régions rurales dans le discours du Trône et des engagements pris à l'égard de ces régions, et ils sont de taille. Il est important que tous les députés comprennent, et je pense qu'ils le comprennent, que les défis auxquels fait face le Canada rural sont différents de ceux qui attendent le Canada urbain. C'est la raison pour laquelle je trouve particulièrement important de passer en revue les mesures qui sont prises au profit du Canada rural.

Au nombre des défis susmentionnés, parlons de la géographie. Il est clair qu'il y a de nombreuses réalités géographiques qui nous entourent lorsqu'on est en milieu rural. C'est une des raisons pour lesquelles bon nombre d'entre nous vivons en milieu rural. Mais cette même géographie pose certains défis au chapitre de la prestation de services par le gouvernement et le secteur privé. Il faut donc que les programmes offerts soient adaptés au contexte géographique.

Si on prend la question de la densité de la population, on constate que la population est moins dense dans les régions rurales que dans les grands centres. C'est une différence importante parce que, lorsque le gouvernement tente d'attirer des investissements, notamment dans les infrastructures, le secteur privé privilégie les grands centres plus peuplés et il n'a même pas besoin qu'on sollicite sa participation à des projets à ces endroits.

Les mêmes investissements se feront en milieu rural, notamment pour les infrastructures auxquelles tous les Canadiens devraient avoir accès. Il est parfois essentiel d'établir des partenariats entre l'entreprise privée et le secteur public pour que ce genre d'investissements se fassent. Voilà pourquoi il est vraiment important de tenir compte de cette différence particulière entre les régions urbaines et rurales et d'élaborer une politique qui reflète ces différences.

Il y a toute la question de l'éloignement des marchés. Souvent, quand on exploite une entreprise en milieu rural, de plus grandes distances nous séparent des marchés. Je sais que certains députés d'en face en ont parlé, mais quand on veut encourager la valeur ajoutée dans nos industries fondées sur les ressources naturelles, il faut s'assurer que la distance qui nous sépare des marchés est un obstacle surmontable de manière à ce que pareille industrie puisse s'implanter dans nos collectivités rurales.

Souvent, il nous faut donc adopter des politiques visant, par exemple, l'infrastructure, pour veiller à ce que le problème des distances puisse être surmonté. Le projet dont le ministre de l'Industrie a fait l'annonce il n'y a pas si longtemps, le projet de large bande, garantira à nos localités rurales l'accès à Internet haute vitesse.

M. Gerry Ritz: Cela existe déjà.

L'hon. Andy Mitchell: On affirme que cela existe déjà. Je sais qu'il a du mal parfois à se tenir au courant des faits, alors pour l'aider et pour informer également ceux qui nous écoutent. Je rappelle qu'il y a encore de nos jours 4 100 localités rurales qui n'ont pas accès au service Internet à haute vitesse. Cela limite leur accès aux services de santé, d'éducation et de formation permanente et ne leur permet pas de profiter d'un cadre d'entreprise concurrentiel.

L'Adresse

Voilà pourquoi il est si important de compter sur un gouvernement libéral qui comprend la différence entre le Canada urbain et le Canada rural, qui comprend que, pour réussir, notre pays a besoin de secteurs urbains forts et de collectivités rurales fortes et qu'il ne peut progresser si ces deux composantes de notre pays ne sont pas fortes. Nous, qui venons du milieu rural, avons besoin du milieu urbain, et le milieu urbain a besoin du milieu rural.

• (1410)

Voilà pourquoi, à mon avis, le discours du Trône esquisse une vision qui serait bénéfique pour le Canada et bénéfique pour les Canadiens.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Alliance canadienne): Madame la Présidente, il est difficile de faire suivre 20 minutes de rhétorique avec une période de questions d'une minute, mais je vais faire de mon mieux. Je n'aime pas voir des gens à qui un débat de six jours sur le discours du Trône a laissé un goût amer dans la bouche, alors je vais essayer d'être le plus précis possible.

Le député a parlé de l'accès pour tous à l'Internet à haute vitesse. Il n'existe pas une collectivité, de Tuktoyaktuk à Timmins, qui ne possède une antenne parabolique, ou qui n'a accès à la télévision par satellite ou encore à la câblodiffusion. Les programmes sont déjà en place. Le phénomène de dédoublement est incroyable. Cette question nous préoccupe beaucoup de ce côté de la Chambre et inquiète aussi de nombreux simples députés d'en face. Cette liste de souhaits n'est malheureusement pas assortie d'une liste de prix dans le document que le gouvernement appelle un discours du Trône. C'est là le plus grand problème avec ce genre de directives. Où est le budget? Comment les fonds seront-ils répartis pour ces merveilleuses et glorieuses neuf années qu'a exigée l'élaboration de cette liste? Ça ne peut être fait.

• (1415)

L'hon. Andy Mitchell: Madame la Présidente, dans la même veine, il y a quelque 4 100 localités. Voici comment ça fonctionne. Nous énonçons nos objectifs dans le discours du Trône. Ce dernier est suivi d'un budget qui expliquera précisément comment nous comptons financer, dans l'équilibre, les mesures annoncées.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Comme il est 14 h 15, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, toutes les motions nécessaires pour disposer de l'adresse en réponse au discours du Trône sont réputées avoir été mises aux voix et le vote par appel nominal est réputé avoir été demandé et différé jusqu'au mardi 22 octobre 2002, à 15 heures.

(La séance est levée à 14 h 15.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L'AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des Comités pléniers

M. BOB KILGER

vice-président des Comités pléniers de la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

vice-président adjoint des Comités pléniers de la Chambre

MME ELENI BAKOPANOS

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. PETER MACKAY

M. JACQUES SAADA

M. PIERRE BRIEN

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

L'HON. DON BOUDRIA

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélair, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib. ind.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Fruilla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood —St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	AC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence, solliciteur général du Canada	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail ..	Bramalea—Gore—Malton— Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie ...	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique ...	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique ...	AC
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agri- culture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique ...	AC
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge ...	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock— Langley	Colombie-Britannique ...	AC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique ...	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins— Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock ..	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Ontario	Lib.
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	AC
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
.....
Wood, Bob.....	Nipissing	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne.....	Blackstrap	Saskatchewan	AC

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (26)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	AC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	AC
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence, solliciteur général du Canada	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
MANITOBA (13)		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood —St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC
Wayne, Elsie	Saint John	PC
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (101)		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélair, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe, secrétaire parlementaire du Premier ministre	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Le vice-président	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, Steve, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Lib.
McCormick, Larry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.

QUÉBEC (71)

Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Lib. ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Chrétien, Le très hon. Jean, Premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Lib.
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	BQ
Lebel, Ghislain	Chambly	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Liberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (4)

Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC
Matthews, Bill, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)

Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
---	----------------	------

YUKON

Bagnell, Larry	Yukon	Lib.
----------------	-------	------

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 11 octobre 2002 — 2^e Session, 37^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président:

Vice-président:

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président:

Vice-président:

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président:

Vice-président:

COMITÉ DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Président:

Vice-président:

COMITÉ DIRECTEUR DES LANGUES OFFICIELLES

Président:

Vice-président:

COMITÉ DIRECTEUR DU SPORT AU CANADA

Président:

Vice-président:

COMPTES PUBLICS

Président:

Vice-président:

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président:

Vice-président:

SÉCURITÉ NATIONALE

Président:

Vice-président:

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Président:

Vice-président:

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président:

Vice-président:

FINANCES

Président:

Sue Barnes
Scott Brison
Rick Casson
Roy Cullen
Nick Discepolo

Albina Guarnieri
Richard Harris
Rahim Jaffer
Sophia Leung
Joe McGuire

Vice-président:

Maria Minna
Lorne Nystrom
Pierre Paquette
Charlie Penson

Pauline Picard
Gary Pillitteri
Tony Valeri
Bryon Wilfert

(18)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Carolyn Bennett
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle
Antoine Dubé

John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Monique Guay
Art Hanger
Stephen Harper
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Dale Johnston

Gerald Keddy
Jason Kenney
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Alexa McDonough
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Shawn Murphy
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Gilles-A. Perron
Joe Peschisolido

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Judy Sgro
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Bob Wood
Lynne Yelich

INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président:

Vice-président:

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Président:

Vice-président:

LIAISON

Président:

Vice-président:

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président:

Vice-président:

PATRIMOINE CANADIEN

Président:

Vice-président:

PÊCHES ET OCÉANS

Président:

Vice-président:

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Peter Adams

Vice-présidents: Dale Johnston
Jacques Saada

Rick Borotsik
Garry Breitkreuz
Pierre Brien
Marlene Catterall

Wayne Easter
Yvon Godin
Michel Guimond

Joe Jordan
Carolyn Parrish
Geoff Regan

John Reynolds
John Richardson
Tony Tirabassi

(16)

SANTÉ

Président:

Vice-président:

SPORT AU CANADA

Président:

Vice-président:

TRANSPORTS

Président:

Vice-président:

COMITÉS SPÉCIAUX

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS

Président: Paddy Torsney

Vice-présidents: Carole-Marie Allard
Randy White

André Bachand
Bernard Bigras
Libby Davies

Hedy Fry
Mac Harb
Dominic LeBlanc

Derek Lee
Réal Ménard

Jacques Saada
Kevin Sorenson

(13)

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésident:

Vice-coprésident:

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

LANGUES OFFICIELLES

Coprésident:

Vice-coprésident:

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Le Président de la Chambre

L'HON. PETER MILLIKEN

Comités des Présidents des Comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers de la Chambre

M. RÉGINALD BÉLAIR

Le vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre

MME ELENI BAKOPANOS

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	Premier ministre
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'Industrie
L'hon. Lawrence MacAulay	solliciteur général du Canada
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. John McCallum	ministre de la Défense nationale
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)
L'hon. Jean Augustine	secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Joe Jordan	du Premier ministre
M. Steve Mahoney	du ministre des Transports
M. André Harvey	du ministre des Transports
Mme Karen Redman	du ministre de l'Environnement
M. Paul Szabo	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Mme Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. Jeannot Castonguay	du ministre de la Santé
M. Serge Marcil	du ministre de l'Industrie
M. Lynn Myers	du solliciteur général du Canada
M. Alex Shepherd	de la présidente du Conseil du Trésor
M. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Raymonde Folco	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Bill Matthews	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Pat O'Brien	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Larry McCormick	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
M. Benoît Serré	du ministre des Ressources naturelles
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. John Finlay	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Sophia Leung	de la ministre du Revenu national
M. Mark Assad	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Carmen Provenzano	du ministre des Anciens combattants
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
Mme Marlene Jennings	de la ministre de la Coopération internationale
M. John O'Reilly	du ministre de la Défense nationale

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 11 octobre 2002

LE DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône

M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).....	613
M. Mahoney.....	614
M. Jaffer.....	616
M. Asselin.....	616
M. Fitzpatrick.....	617
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).....	617
M. Keddy.....	617
M. Laframboise.....	618

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les arts et la culture

Mme Karetak-Lindell.....	620
--------------------------	-----

La santé

M. Spencer.....	620
-----------------	-----

Les institutions bancaires

M. Easter.....	620
----------------	-----

La visite royale

M. Hubbard.....	620
-----------------	-----

L'école secondaire Chinguacousy

M. Malhi.....	621
---------------	-----

Le réseau routier

Mme Gallant.....	621
------------------	-----

La Semaine de la citoyenneté

Mme Folco.....	621
----------------	-----

Le discours du Trône

Mme Guay.....	621
---------------	-----

La Semaine de la citoyenneté

M. Mahoney.....	622
-----------------	-----

Les parcs nationaux

M. Abbott.....	622
----------------	-----

Le prix Booker de 2002

Mme Bulte.....	622
----------------	-----

Les droits des travailleurs

M. Blaikie.....	622
-----------------	-----

La fiscalité

M. Ménard.....	622
----------------	-----

La Semaine des anciens combattants

M. Harvard.....	623
-----------------	-----

Marine Atlantique

M. Hearn.....	623
---------------	-----

Le Mois de la prévention du mauvais traitement des enfants

M. Myers.....	623
---------------	-----

Le député de West Vancouver—Sunshine Coast

M. Reynolds.....	623
------------------	-----

QUESTIONS ORALES

Le Protocole de Kyoto

M. Harper.....	623
M. Anderson (Victoria).....	624
M. Harper.....	624
M. Anderson (Victoria).....	624
M. Harper.....	624
M. Anderson (Victoria).....	624

L'éthique

M. Reynolds.....	624
M. Boudria.....	624
M. Reynolds.....	624
M. Boudria.....	624

Le bois d'oeuvre

M. Guimond.....	625
Mme Folco.....	625
M. Guimond.....	625
Mme Folco.....	625
Mme Girard-Bujold.....	625
M. Dhaliwal.....	625
Mme Girard-Bujold.....	625
M. Dhaliwal.....	625

L'Irak

M. Blaikie.....	625
Mme Carroll.....	625

Les programmes gouvernementaux

M. Comartin.....	626
M. Goodale.....	626

Les marchés publics

M. MacKay.....	626
Mme Bulte.....	626
M. MacKay.....	626
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte).....	626

Les marchés publics

M. Sorenson.....	626
M. MacAulay.....	626
M. Sorenson.....	626
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte).....	627

Les délégations du Québec à l'étranger

M. Paquette.....	627
M. Manley.....	627
M. Paquette.....	627
M. Manley.....	627

Les langues officielles

M. Reid.....	627
M. Boudria.....	627
M. Reid.....	627
M. Boudria.....	627

Le conseiller en éthique

M. Bigras.....	628
M. Boudria.....	628
M. Bigras.....	628

M. Boudria	628
La sécurité aérienne	
M. Jaffer	628
Mme Caplan	628
M. Jaffer	628
Mme Caplan	628
Le nord de l'Ontario	
M. St. Denis	628
M. Mitchell	628
Les ports	
Mme Lill	629
M. Rock	629
L'environnement	
M. Godin	629
M. Anderson (Victoria)	629
Les normes de sécurité	
M. Barnes (Gander—Grand Falls)	629
M. Harvey	629
Les pêches	
M. Hearn	629
M. Thibault	629
Les marchés publics	
M. Forseth	629
M. MacAulay	630
Le bois d'oeuvre	
M. Duncan	630
M. Dhaliwal	630
L'immigration	
Mme Dalphond-Guiral	630
M. Coderre	630
Mme Dalphond-Guiral	630
M. Boudria	630
L'assurance-emploi	
M. Bertrand	630
Mme Folco	630
Le Zimbabwe	
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	631
Mme Carroll	631
Les affaires étrangères	
M. Obhrai	631
M. Boudria	631
Les affaires autochtones	
M. Pallister	631
M. Nault	631
Le registre des armes à feu	
M. Breitzkreuz	631
M. Cauchon	631
Les infrastructures routières	
M. Laframboise	631
M. Harvey	632
Les Forces canadiennes	
Mme Torsney	632
M. McCallum (Markham)	632

La démission d'un député	
M. Richardson	632
M. Manley	632
M. Harper	632
M. Guimond	632
M. Blaikie	633
M. MacKay	633

Vacance de siège	
Perth—Middlesex	
M. Kilger	633

Recours au Règlement	
L'annonce concernant l'Irak	
M. Blaikie	633
M. Boudria	633
M. Reynolds	634
M. MacKay	634
Mme Carroll	634
La période des questions orales	
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte)	634

AFFAIRES COURANTES

Les voies et moyens	
Avis de motion	
M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora)	634

Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Mahoney	634

Loi antipauvreté	
M. Ménard	635
Projet de loi C-228. Présentation et première lecture	635
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	635

La Loi sur les banques	
M. Ménard	635
Projet de loi C-229. Présentation et première lecture	635
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	635

Questions au Feuilleton	
M. Mahoney	635

LE DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
Mme Guay	635
M. Obhrai	636
M. Duncan	637
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	639
M. Shepherd	639
M. Jordan	642
M. Fitzpatrick	642
M. Proctor	642
Mme Lill	643
M. Breitzkreuz	644
Mme Lill	644

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre	
Procédure et affaires de la Chambre	
Mme Catterall	646
Motion	646

Adoption de la motion	646	M. Mitchell.....	646
LE DISCOURS DU TRÔNE		M. Ritz	649
Reprise du débat sur l'Adresse en réponse		Le vote par appel nominal est réputé avoir été demandé et différé.....	649
M. Jaffèr.....	646	ANNEXE	
M. Cuzner.....	646		

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**